
357 (9
Rt. Honble. George Grenville

# HISTOIRE
# *ET REGNE*
# DE
# CHARLES VI.

*Par Mademoiselle* DE LUSSAN.

TOME SEPTIE'ME.

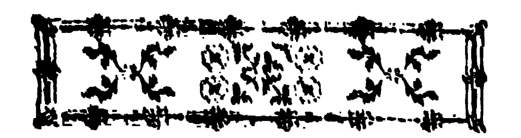




A PARIS,
Chez PISSOT, Libraire, Quai de Conti,
à la descente du Pont-neuf.

M. DCC. LIII.

*Avec Approbation & Privilége du Roi.*



# SOMMAIRES

## Du septiéme Tome.

### LIVRE PREMIER.



a ij

## LIVRE SECOND.

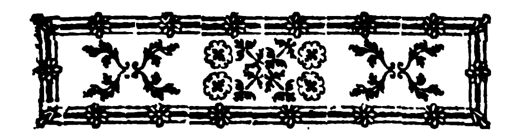
[redacted]





## LIVRE TROISIEME.

HISTOII



# SOMMAIRES

## Du septiéme Tome.

### LIVRE PREMIER.

## LIVRE SECOND.

## LIVRE TROISIEME.

Fin des Sommaires du septiéme Tome.

HISTOIRE



# HISTOIRE
## DE
# CHARLES VI.

## LIVRE PREMIER.

QUOIQU'ARRAS promît une vigoureuse résistance, une circonstance inquiétoit beaucoup le Duc. La Cité relevoit immédiatement du Roi, le Duc n'y étoit regardé que comme Protecteur : elle chanceloit & ne témoignoit pas

1414. Siége d'Arras. *Moine Saint Denis l. 34. c. 12. S. Remi c. 42 & 43. J. des Ursins. Monstrelet.*

1414. beaucoup d'ardeur pour se défendre. En jalousie avec la ville, plus favorisée du Duc, elle n'avoit voulu recevoir qu'une médiocre garnison. Arras étoit perdu, si l'ennemi profitoit de la disposition de la Cité. Le Duc, bon politique, plein de finesses & de ruses, trouva moyen, en feignant de pourvoir aux besoins de la Cité, d'y entrer seulement avec une suite de deux cens hommes, trop modique pour causer de l'ombrage. Mais lorsqu'il fut sur le pont levis, & maître d'une porte, il y resta jusqu'à l'arrivée de douze cens hommes d'armes qu'il avoit postés à Bellemotte, château à demi-lieue d'Arras, & environné de bois. Alors il parla en Maître, s'empara de tous les postes, & se fit prêter serment de le servir envers & contre tous.

Ayant distribué ses forces dans

les trois parties d'Arras, Ville, 1414.
Cité & Citadelle, il se retira en Flandre pour y grossir son armée, & se mettre en état de le secourir lorsqu'il seroit trop pressé. Luxembourg, qu'il laissa pour Capitaine Général au dessus des Gouverneurs des trois Villes, prit toutes les précautions nécessaires pour une longue défense. Il fit brûler les Fauxbourgs, les Eglises & les Bâtimens aux environs d'Arras. Il fit faire de nouveaux boulevards, des fossés, & fit palissader les avenues; il ordonna par un Ban à tous les habitans de se pourvoir pour six mois de vivres, ou de sortir de la ville. Un grand nombre de familles qui l'eussent affamée, se retirerent dans les places voisines.

L'armée Françoise arriva devant Arras le 25 Juillet, forte de deux cens mille hommes. C'étoit

1414. bien plus qu'il n'en falloit pour l'emporter en peu de jours. Mais cette multitude étoit ſans Chef; tous les Princes avoient dans l'armée une égale autorité. Le Connétable, ſur qui naturellement devoit rouler la conduite du ſiége, avoit pour eux une déférence aveugle & déplacée. Lui-même n'étoit qu'un médiocre Général. On menoit le Roi dans une litiere : tourmenté de ſon mal ordinaire, ſa préſence embarraſſoit l'armée, ſans lui apporter aucun avantage.

Quoique cette nombreuſe armée portât toute la bande d'Armagnac, plus du tiers étoit partiſans du Duc de Bourgogne. La plupart des Officiers ne vouloient point la priſe d'Arras, & favoriſoient ce Prince par des manœuvres indirectes ou équivoques, difficiles à pénétrer. Le Connétable envoya ſommer Arras.

Luxembourg n'y répondit qu'en faiſant coucher en joue le Héraut : Action plus imprudente que déterminée, réprouvée par le droit des gens, mais qui marquoit combien il étoit réſolu de ſe défendre juſqu'à l'extrémité, & ſans eſpérer de grace. L'armée prit enſuite ſes quartiers. Celui du Roi fut au Temple. Le Dauphin prit le ſien tout de ſuite au fauxbourg de la Tieuloye : puis venoient les quartiers du Duc d'Orléans, du Comte de Vertus, & du Comte d'Alençon, tous en deçà de la Scarpe. Au delà étoient ceux des autres Princes, du Comte d'Armagnac, du Duc de Bourbon, du Comte d'Eu; ce dernier quartier au fauxbourg de Baudimont, poſte honorable ſur le chemin de Lille, par où le ſecours naturellement devoit venir. Auſſi étoit-il fermé de murailles.

1414

1414. Malgré cette chaîne de quartiers, Arras n'étoit pas entierement investi, il restoit deux portes libres qui communiquoient avec la Flandre : premiere faute capitale. Le Connétable trop présomptueux, pensoit que la ville ne tiendroit pas contre une armée si formidable. La seconde faute plus grossiere encore, les officiers Bourguignons trouverent des prétextes pour établir la neutralité avec la garnison de Bellemotte, château à demi-lieue d'Arras qui y jettoit des rafraîchissemens, & rompit la neutralité toutes les fois qu'elle en trouva l'occasion.

On attaqua la cité, comme la plus foible des trois parties d'Arras. Les batteries furent en état le 28 de Juillet. Elles jettoient des pierres aussi grosses que des meules de moulin, les murs résistoient : ou du moins on répa-

roit promptement ce qu'elles 141
avoient renversé. Tous les Princes se relevoient successivement à la principale attaque. Luxembourg se trouvoit par tout. Il avoit fait faire deux cens meurtrieres ; on y portoit des tuyaux de fer chargés de grosses balles de plomb, qui tiroient sans cesse sur les assiégés. C'est la premiere fois dans notre Histoire qu'il y est parlé de fusils. Cette description les représente, on les appelloit des canons à mains. Ils portoient jusqu'au quartier du Roi, un de ses Officiers fut tué auprès de sa tente, où ce Prince infortuné languissoit sans connoissance : heureux en quelque sorte que sa démence lui épargnât l'horreur de voir l'effusion du sang de ses sujets.

Il y eut de part & d'autre des sorties & des attaques assez vives, & pour l'ordinaire désavantageu-

414. ses aux assiégés. Un détachement de cent quarante Volontaires passa la Crinche, petite riviere qui se jette à Arras dans la Scarpe, pour surprendre un de leurs corps de garde vers la porte Saint Michel; mais ils furent surpris eux-mêmes, ayant été coupés par les assiégés, & battus. Cinquante d'entr'eux y furent tués, & parmi eux Cordelier de Gironne. Vingt se noyerent dans la Crinche.

Le Comte de Richemont s'étant apperçu un jour que la plus grosse piece d'artillerie, qui étoit un pierrier nommé la Bourgeoise, ne tiroit qu'en l'air, soupçonna le canonier, & le menaça de le faire pendre. Son soupçon n'étoit que trop fondé : dès la nuit suivante le Canonier passa dans la ville, où il instruisit les assiégés de tous les desseins de l'ennemi; qu'on avoit commencé de miner en quatre en-

droits, & que le ſoldat en attendoit l'effet avec impatience, ſe flatant du pillage d'une ville ſi opulente. Les Capitaines en furent intimidés; & Luxembourg, pour mériter la clémence du Roi, défendit qu'on continuât de tirer ſur ſon quartier. Ils furent un peu raſſurés: leurs partiſans leur écrivirent du camp que les Princes commençoient à être las du ſiége, qu'ils ne vouloient plus permettre des attaques ſi meurtrieres, & où ils perdoient tant de braves gens. 1414.

Pendant ce ſiége, la Flandre & l'Artois, la Picardie & la Champagne étoient en proye aux courſes des deux partis. De la grande armée il ſe fit pluſieurs détachemens, qui n'avoient pour objet que le pillage & d'animer le Soldat. Jean, fils naturel du Duc de Bourbon, qu'il venoit de tirer du College pour lui fai-

1414. re prendre la place de son oncle Hector, alla à la tête d'un corps de quatre mille chevaux ravager le Comté de Saint Paul, où le Comte de ce nom feignoit d'être malade, pour ne pas servir contre le Duc de Bourgogne. Un autre corps de cavalerie s'empara d'Avenes-le-Comte, & de Villiers-le-Château, à quatre lieues d'Arras. Un troisiéme détachement qui avoit marché du côté de Luchea, & fait un butin immense, fut rencontré par la garnison de Hedin, qui le battit & reprit presque tout ce qu'il avoit pillé.

Ambassade d'Angleterre.

*M. S. Denis l. 34. c. 13.*

*Du Tillet.*

On étoit à Paris inquiet des longueurs de ce siége, & du triste état où le Roi s'y trouvoit. Le Duc de Berri y tenoit le timon des affaires, & paroissoit se conduire avec beaucoup de sagesse. Il reçut en ce tems-là une grande Ambassade de la part

du Roi d'Angleterre, compo- 1414
sée des Evêques de Durham & Norvick, des Milords Salisbery & Grey. Le Roi d'Angleterre avoit rompu la négociation de son mariage avec la Princesse de Bourgogne. Il pensoit à épouser Madame, dont on lui avoit fait tant de rapports avantageux. Il avoit commencé par renouveller avec la France la Trève générale jusqu'à la Toussaint. Ces Ambassadeurs, à qui on donna audience vers le 15 d'Août, proposerent une paix & une alliance perpétuelle entre les deux Couronnes. Madame devoit en être le lien; mais ils vouloient faire acheter chèrement cette paix, ils disoient que le Roi leur Maître avoit des droits sur tout le Royaume, & qu'ils ne pouvoient se relacher qu'aux conditions qu'on leur céderoit la Normandie & ce qui leur manquoit de la Guyenne.

1414. Le Duc de Berri détruisit assez solidement la chimère de leurs prétentions ; mais il lui échappa d'avancer que, pour le bien de la paix, & en considération du mariage, on pourroit céder au Roi d'Angleterre quelques places de Guyenne : premier signe de foiblesse qui accrut l'audace & l'espoir des Anglois.

L'absence du Roi fit remettre à son retour la suite de cette négociation. Les Ambassadeurs furent renvoyés avec de riches présens de pierreries & de vaisselle d'argent.

Continuation du Siége d'Arras.

*S. Denis. l. 34 c. 12 & 13. S. Remi. c. 43 & 44. J. des Ursins.*

Si Arras étoit attaqué vivement, il étoit défendu de même. Les Assiégés contreminoient : mais ils furent découragés du mauvais succès qu'eut le secours qu'avoit préparé le Duc de Bourgogne. Ce secours consistoit en douze cens Gentilshommes, cinq cens Arbalêtriers, deux mille Soldats de Mi-

lices de Flandre, & mille Brigandiniers, c'étoit des Paysans aguerris: Croï & Rupelles le commandoient, & se disposoient à forcer un quartier des Assiégeans. Ils envoyerent Louis le Bossu, avec quatre cens hommes, pour s'assûrer d'une Forêt située à une lieuë de Douay, que forcément il falloit que le secours passât. Il y tomba dans une embuscade que les François y avoient dressée: il y fut taillé en pieces, avec presque tout son détachement. Le Bossu & le Sire de Brimeu furent pris prisonniers: le peu de fuyards échappés alla porter dans le camp de Croï une telle épouvante, que les Troupes qui composoient le secours ne voulurent plus avancer. Les Bourguignons qui en faisoient toute la force, se retirerent plus avant du côté de Gand, croyant avoir l'ennemi à leurs trousses. 1414.

1414. Vers le 20 d'Août, le Roi revint en santé; la fin de chaque accès lui présentoit comme un nouveau Ciel & de nouveaux spectacles. Ç'en fut un bien triste que l'effet d'une maladie contagieuse qui s'éleva dans le camp, & qui fut, à ce qu'on croit, causée par l'imtempérie des saisons, un froid violent & des pluyes abondantes ayant tout à coup succédé à une chaleur & à une sécheresse excessive. La dissenterie s'y mêla, & emporta bien des gens de qualité, entr'autres Edmond d'Albret, & les Sires de Sarbruch & de Hangest. Le Connétable fut obligé de se faire porter dans une Ville voisine. Il se trouva plus de cinq cens Gentilshommes malades dans le seul quartier du Comte d'Alençon.

L'Armée étoit si nombreuse, que les attaques continuoient toujours. Il y eut même des ac-

tions d'éclat & d'une valeur mê- 1414.
lée de galanterie. Montagu, Gouverneur de la Cité, & le Comte d'Eu, firent un défi. Montagu s'engageoit à sortir, malgré le Comte, d'une mine creusée sous les murs de la Cité. On assigna au vainqueur un diamant du prix de cent écus, destiné à sa maîtresse; car chacun se piquoit d'en avoir une, & lui rapportoit l'honneur de ses exploits. Les deux Champions avoient pour armes la hache, l'épée & le poignard. La valeur du Comte, plus jeune & plus vigoureux, prévalut: Montagu ne put jamais le tirer de la bouche de la mine. Montagu se confessa vaincu, envoya le diamant au Prince, & l'accompagna d'un compliment.

Il y eut un autre combat à la Barriere, aux portes de Lens, qui fit plus de bruit, un nombre

1414. infini de spectateurs des deux partis y étant accouru pour en voir le succès. Quatre Gentilshommes Armagnacs y devoient rompre des lances contre autant de Gentilshommes Bourguignons. Le bâtard de Bourbon étoit à la tête des François, & combattit contre Cottebrune, Officier du Duc de Bourgogne, qui devint depuis Maréchal de Bourgogne. Le bâtard étoit si jeune encore, qu'il lui fallut choisir une lance légere : il fournit sa course avec honneur, & rompit sa lance de bonne grace, sans qu'il y eût de sang répandu. La course des trois autres François, & des trois Gentilshommes de la Maison du Duc, fut plus meurtriere. Varennes eut l'épaule percée à la sixiéme course, & Cognet fut blessé griévement à la derniere. Tout se passa ensuite en honnêtetés réciproques ; les cham-

pions se firent même des présens. 1414.

Les pluyes cesserent, le tems se remit au chaud, les malades reprirent vigueur; on recommença à battre & à presser la Ville qui, n'espérant plus de secours, devoit succomber en peu de temps. Le Duc de Bourgogne sans ressources, & voyant ses peuples découragés, prit enfin le parti de se soumettre aux volontés du Roi. Il engagea la Comtesse de Hainaut, sa sœur, & le Duc de Brabant, son frere, à retourner au camp, pour implorer la clémence du Roi. Il leur donna la carte blanche, se reposant sur leur amitié, sur tout sur l'adresse de la Princesse, pour faire adoucir les conditions, & pour obtenir le traité le moins désavantageux qu'il leur seroit possible. Il les fit accompagner de l'Evêque de Tournay, son

La Comtesse de Hainaut au Camp d'Arras.

*M. S. Denis. l. 34. c. 13.*

*J. des Ursins.*

*Monstrelet.*

1414. principal Ministre, du Sire de Ront, & des Députés de Flandre.

On apprit avec joie dans le camp leur arrivée; tout le monde étoit fatigué des longueurs du siége. Les Princes d'Orléans se persuaderent qu'ils alloient avoir raison de la mort de leur pere; qu'un traité humiliant alloit deshonorer leur ennemi, lui ôter pour jamais les occasions de paroître à la Cour, & de leur nuire. Ils voyoient avec plaisir le Roi dans ces dispositions. Il les en assûroit tous les jours, en leur prodiguant les témoignages de sa bonté & de son amitié. Les plus grands Seigneurs de la Cour allerent au devant de la Comtesse & du Duc de Brabant, par ordre du Roi. Il leur fit l'accueil le plus favorable, & commença par accorder aux Assiegés une Trève, pour négocier plus tranquille-

ment Bouniere, l'un des Gouverneurs d'Arras, à la faveur de cette Trève, vint augmenter le nombre des Plénipotentiaires. Il les instruisit de l'état de la place, qui demandoit qu'on se hâtât de la délivrer, ou par un traité, ou par une capitulation. 1314.

Un accident toujours funeste, mais heureux cette fois pour la France, favorisa la négociation. Le Roi sentit les approches de son mal, & y retomba le 1[er] de Septembre : cet infortuné Monarque n'étoit guéri que depuis 10 jours. Le Dauphin rentra dans la plénitude des fonctions de Lieutenant-Général de l'Etat. Alors ce fut avec lui que la Comtesse eut à traiter : l'avantage étoit grand. Non-seulement c'étoit un jeune homme sur qui le sexe, l'âge & la capacité de la Princesse lui donnoient quelqu'autorité, mais encore le Dauphin étoit moins ob-

1414. sédé que le Roi. La Comtesse avoit pénétré que ce jeune Prince étoit jaloux de sa nouvelle puissance, & qu'il affectoit de l'exercer avec indépendance.

Elle travailla d'abord à obtenir du Dauphin une audience sécrete; elle y réussit: ce fut alors qu'elle mit en usage toute l'adresse d'une Princesse habile & insinuante. Flateuse naturellement, elle devint tendre & caressante: elle ménagea les momens & les circonstances: elle le supplia de se souvenir qu'il tenoit dans ses mains le sort d'un Prince qui avoit l'honneur d'être en même-tems son cousin germain, son beau-pere, le Doyen des Pairs, l'oncle de l'héritiere de Hainaut, épouse future de son frere; d'un Prince soumis aveuglément à ses volontés, qui vouloit lui devoir la vie & sa fortune. Elle ajoûta à ces raisons, puisées dans les sources de la na-

ture & de l'honneur, qu'il étoit 1414.
de l'intérêt du Dauphin de ne pas trop abaiſſer le Duc de Bourgogne, & de ne pas trop élever la faction oppoſée à ce Duc, devenue trop redoutable au Dauphin lui-même, lorſqu'elle ſeroit ſans contrepoids. Elle inſiſta ſur les dangers de la guerre civile, ſur la miſere des peuples, ſur le bonheur de la paix qu'ils attendoient de lui, & ſur l'honneur qu'elle lui procureroit. Elle pria; elle gémit; elle pleura: elle n'eut point de honte de tomber à ſes genoux, & de les embraſſer, oubliant qu'elle étoit petite-fille de Roi, & Souveraine: enfin elle agit avec tant de force, qu'on peut dire qu'elle lui fit violence. On maîtriſe ſouvent les volontés en les fléchiſſant. Le Duc de Brabant, Prince aimable & vertueux, preſſoit auſſi le Dauphin vivement. Touché, attendri, per-

1414. ſuadé, il fit relever la Princeſſe ; l'embraſſa, & promit d'accorder la paix au Duc de Bourgogne, à des conditions tolérables, & d'y faire conſentir les Princes, ou de la ſigner malgré eux.

Il ne faut pas croire que la pitié ou la foibleſſe ſeules fiſſent céder ce Prince aux preſſantes ſollicitations de la Comteſſe; quoique jeune, il avoit déja des vûes très-étendues. Il lui reſtoit encore quelque affection pour ſon beau-pere: il ne vouloit pas en le pouſſant à bout, le forcer à ſe jetter entre les bras des Anglois; & peut-être ne fut-il pas inſenſible aux raiſons de politique que la Comteſſe lui avoit finement expoſées. Le Duc de Baviere, Prince véhément, l'un des plus mortels ennemis du Duc de Bourgogne, étoit tombé malade; le Connétable l'étoit auſſi; ils s'étoient fait porter hors du

camp : leur abſence facilita l'exécution, & la concluſion de la paix. 1414

Les Princes d'Orléans, & les autres Princes, furent dans une extrême affliction, lorſqu'ils apprirent la réſolution du Dauphin : ils n'oublierent rien pour l'en faire changer. Ils lui rappellerent les affronts que le Duc de Bourgogne lui avoit fait eſſuyer, ſon ambition, ſes crimes, tant de ſang qu'il avoit verſé ; tout fut inutile. Ce jeune Prince, juſques-là aſſez léger, fut inflexible, & dit avec autorité, qu'il vouloit donner la paix à la France, & qu'il empêcheroit bien que le Duc n'en abuſât.

Dans le chagrin mortel où ſe trouverent les Princes, ils tenterent d'oppoſer le pere au fils. Le Roi avoit eu un de ces demi-intervalles, où il lui paroiſſoit quelque lueur de raiſon, quoi-

1441. qu'il ne fût pas en état de gouverner. Le Dauphin en avoit d'abord profité , pour lui faire approuver la paix qu'il méditoit. Le Duc de Bar alla trouver le Roi, pour lui faire révoquer son consentement : tâchant de rappeller dans son cœur la tendresse qu'il avoit eue autrefois pour le feu Duc d'Orléans. Il lui dit : *Votre Majesté peut-elle vouloir accorder la Paix à ce Prince perfide, qui a fait tuer votre frere unique ? Ah ! Sire, pensez qu'il vous en a privé pour jamais ! Vous ne verrez plus ce frere aimable, qui vous étoit si cher.* Cet artifice fut inutile.

Le Roi, quoique dans un état si pitoyable, étoit toujours sensible aux miseres de son peuple, que la paix seule pouvoit finir, répondit au Duc de Bar : *Mon cousin, allez-vous-en ; laissez-moi ; vous vous trompez : je verrai mon frere au jour du Jugement, où nous*

*paroîtrons*

*paroîtrons tous devant Dieu.* 1414.

Ayant perdu l'eſpérance de ramener le Dauphin, les Princes ne s'attacherent plus qu'à rendre au Duc de Bourgogne la paix ſi onéreuſe, que tous les traits de leur haine & de leur vengeance y fuſſent marqués, & laiſſaſſent à la poſtérité des traces deshonorantes pour lui, & pour ſes deſcendants. On introduiſit au conſeil la Comteſſe de Hainaut, le Duc de Brabant, & les autres députés du Duc de Bourgogne, qui diſputerent le terrein autant qu'ils le purent; mais qui trop heureux d'être admis à traiter, ſe ſoumirent à toutes les conditions qu'il plut au Dauphin de leur impoſer. Malgré le mécontentement que les Princes en témoignoient, il les contraignit d'en entendre la lecture, & de s'y ſoumettre.

Ce Traité qu'on appelloit la La Paix

1414. Paix d'Arras, contenoit 9 Articles.

d'Arras.

M. S. Denis. l. 34. c. 13. 14. 18.
S. Remi. c. 44. 46.
J. des Ursins.
Recherches de Paquier.
P. Anselme.

1. Que le Duc de Bourgogne ne viendroit jamais trouver le Roi, sans un ordre expédié en plein Conseil, & ſigné de Sa Majeſté, de la Reine & du Dauphin.

2. Qu'il remettroit ſur le champ au Roi les Villes & la Citadelle d'Arras, ou Sa Majeſté mettroit tel Gouverneur, telle Garniſon, tels Magiſtrats qu'il lui plairoit, & qu'Elle retiendroit cette Place, juſqu'à ce que le Duc en eût mérité la reſtitution.

3. Qu'il lui remettroit auſſi telles autres de ſes places qu'Elle exigeroit, & aux mêmes conditions.

4. Qu'il renonceroit à tout traité fait avec des Puiſſances étrangeres, & ne pourroit marier aucun de ſes enfans, ſans le conſentement de leurs Majeſtés, & du Dauphin.

5. Qu'il rendroit au Roi les 1414.
Châteaux du Crotoy, & de Chatel-Chinon.

6. Qu'il banniroit de ses Etats Jacqueville, de Laitre, Caboche, Baraut, & tous les autres séditieux de Paris, & qu'il les livreroit au Roi, s'ils rentroient dans ses Etats, après qu'ils en seroient sortis, en conséquence de leur bannissement.

7. Qu'il restitueroit à tous ses sujets les biens confisqués, ou saisis pour raison de la présente guerre.

8. Qu'il feroit jurer l'exécution de ce traité au Comte de Charolois son fils, au Comte de Nevers, son frere, aux députés des Etats de ses Provinces; & s'il étoit possible, à tous ses Alliés.

9. Qu'il consent, en cas qu'il viole quelqu'un des Articles, d'être abandonné du Duc de Bra-

1414. bant, son frere, & du Comte de Hainaut, son beau-frere.

De son côté, le Roi pardonnoit au Duc de Bourgogne tout ce qui s'étoit passé depuis la paix de Potoise, & accordoit une Amnistie aux Vassaux & aux Sujets du Duc qui l'avoient servi dans cette guerre; se réservant à l'égard des François, d'user de rigueur ou d'indulgence, selon les cas. Il promettoit de faire expédier de nouvelles Lettres Patentes, pour rétablir l'honneur du Duc, flétri par les dernieres Déclarations. Enfin il rappelloit la paix de Chartres, & vouloit qu'elle servît de baze & de fondement à ce nouveau traité, pour qu'il y eût entre tous les Princes une parfaite réconciliation. Comme il pouvoit rester beaucoup d'articles & de difficultés à expliquer sur l'exécution de la paix, le Dauphin indiqua une assemblée à Senlis, où le Duc

pourroit envoyer des Miniſtres pour les terminer.

Cette paix qui banniſſoit preſque ſans eſpérance de retour le Duc de Bourgogne de la Cour & de l'adminiſtration des affaires, lui étoit ſi déſavantageuſe, qu'il y a lieu de s'étonner du mécontentement qu'en témoignerent les Princes d'Orleans. Mais les conférences ſecrettes que la Comteſſe de Hainaut avoit eues avec le Dauphin, les careſſes qu'il lui avoit faites, la joie qu'elle témoignoit du traité, tout leur fit ſoupçonner qu'il y avoit quelque ſouterrein contraire à leurs intérêts. Ils ne ſe trompoient pas. L'habile Comteſſe, en ſe ſoumettant aveuglément au Dauphin, en remettant entre ſes mains le ſort & la fortune de ſon frere, avoit ſi bien captivé le cœur de ce jeune Prince, qu'elle en avoit obtenu deux Articles ſécrets, qui détruiſoient

1414. presque l'essentiel du traité.

Par le premier, il étoit dit que sur le retour du Duc à la Cour, il ne vouloit le devoir qu'aux bontés du Roi, à celles du Dauphin, comme une grace que le Dauphin espéroit obtenir du Roi. Par le second Article, le Dauphin promettoit d'éloigner de sa présence, de la présence du Roi, & de celle de la Reine, certaines personnes suspectes au Duc. Elles n'étoient pas nommées. Mais le Dauphin & la Comtesse en étoient convenus. C'étoit sans doute quelques Ministres, créatures des Princes d'Orleans, & ennemis du Duc. A quelles interprétations une pareille clause n'étoit-elle pas sujette? Ne renfermoit-elle pas la source d'une nouvelle guerre civile?

Les sermens de la Paix.

M. S. Denis. l. 34. c. 15. 18.

Le traité fut signé le 4 de Septembre. Dèsle jour même, le Dauphin assembla, tous les Princes & le Conseil pour en faire

jurer l'obſervation. Il fit le ferment 1414.
le premier, & le déferа enſuite au S. Remi. c.
Duc d'Orleans, premier Prince 47.
du Sang, qui lui dit qu'il n'étoit
pas néceſſaire qu'il fit le ſerment,
n'étant venu dans l'Armée Royale
que comme volontaire, pour aider & ſervir le Roi. Le Dauphin
lui répondit, *je vous en prie, mon frere*. Le Dauphin l'honoroit de
cette qualité, en conſéquence
de ſon premier mariage avec ſa
ſœur. Le Duc répliqua qu'il n'avoit pas rompu la Paix de Pontoiſe, qu'ainſi il n'avoit point de
nouveau ſermenr à faire. Le Dauphin le preſſa encore vivement,
quoique dans les termes les plus
honnêtes & les plus polis. Le
Duc, Prince vif, éleva la voix,
& dit avec un ton animé, que
c'étoit à ceux qui avoient violé
la paix à en jurer l'obſervation :
que pour lui, il n'avoit aucun reproche à ſe faire, & qu'il ne l'avoit point violée.

1414. Le Dauphin se tut : nais il baissoit tristement les yeux, & laissoit voir sur son visage des signes de douleur & de mécontentement. L'Archevêque de Rheims, & plusieurs Seigneurs, qui prévoyoient des suites fâcheuses de la division de la Famille Royale, s'approcherent du Duc, & lui parlerent si fortement, qu'il se rendit, & fit le serment. Les Comtes de Vertus & d'Alençon suivirent son exemple.

Le Duc de Bourbon, & Montaigu, Archevêque de Sens, voulurent aussi se dispenser de faire le serment, par les mêmes raisons qu'avoit alléguées le Duc d'Orleans. Le Dauphin, qui n'avoit pas pour eux le même ménagement, les y obligea d'autorité. Tous les autres Princes, Evêques & Conseillers d'Etat, le firent sans difficulté.

A six heures du soir, la paix

fut publiée ; la communication 1414.
ouverte avec Arras, & il n'y eut plus d'ennemis. Les Assiégés apporterent les clefs de leur Ville au Dauphin, qui les remit au Comte de Vendôme, & celui-ci, à Robert de Boissay. Lelendemain 5, le Dauphin fit publier un Ban, qui ordonnoit à toutes les Troupes du Roi de quitter la bande d'Armagnac, & à celles du Duc de Bourgogne, la Croix de Saint André, signaux funestes qui avoient autorisé les crimes, & dont l'abus avoit été porté jusqu'aux choses Saintes.

La paix ne fut point agréable aux Parisiens, devenus Armagnacs passionnés. Ils allerent se plaindre au Duc de Berry de n'y avoir point été compris : il leur répondit séchement que ce n'étoit pas-là leur affaire, qu'ils ne devoient point se mêler des différens des Princes, qui se brouil-

1414. lent, & se racommodent quand il leur plaît. Ce raisonnement eût été judicieux, si les peuples n'étoient pas forcés d'y prendre part, si leurs biens & leurs vies ne dépendoient pas souvent de la suite de ces querelles.

Le Dauphin fit arborer les Enseignes Royales sur les portes d'Arras. Il destitua Luxembourg & en nomma Gouverneur le Sire de Quenoy. Il établit de nouveaux Magistrats, & fit prêter à tous les Bourgeois le serment de fidélité, permettant à tous les Gentilshommes qui étoient dans la ville de se retirer chez eux. Tout cela se passa le cinq & le six Septembre.

L'incendie des tentes.

M. S. Deni. l. 34. c. 18.

S. Reml. c. 44.

Le soir même du six les ordres furent donnés pour reprendre le lendemain le chemin de la France, ce que toute l'armée désiroit avec une extrême impatience. Dès minuit plusieurs Officiers fi-

rent détendre leurs tentes, & 1411
mettre le feu à leurs logis, composés de plusieurs pieux & de barres très sèches, qui s'allumerent en un instant. Comme ils étoient au dessus du vent, & que dans le moment il s'en éleva un violent, le feu se communiqua aux tentes voisines par la flamme & les étincelles, d'où il passa avec une rapidité & une impétuosité inconcevable à toutes les tentes, aux canoniers & aux pavillons de l'armée.

Tout ce qui étoit dans les tentes s'embrasa, bois, meubles, ustanciles, ecuries, bagages. On vit alors un spectacle terrible, dont l'obscurité de la nuit augmentoit l'horreur. Tout le terrain qu'occupoit une armée de deux cens mille hommes fut en feu. On n'entendoit que cris, lamentations, heurlemens. Tout fuyoit sans ordre & sans sçavoir où se sauver,

on ne vit jamais un pareil trou-
1414. ble & une pareille consternation. Le Comte d'Alençon & plusieurs autres furent sur le point d'être brûlés dans leurs tentes, & en sortirent à demi nuds.

Au milieu de tant de cris, qui s'élevoient de toutes parts, ceux-ci mille fois redoublés prévaloient : *Sauve le Roy*. Malgré toutes les miseres de son regne, l'affection ne sortit jamais du cœur de ses peuples. On fit lever au milieu de la nuit ce Prince infortuné dans le fort de son accès, & on le transporta en lieu sûr. Cependant tout se consumoit : il périt dans cet incendie des richesses immenses en meubles & en équipages. Il y eut quantité de chevaux brûlés ou étouffés. Les malades hors d'état de fuir assez promptement & les prisonniers retenus encore dans des lieux resserrés, périrent daus leurs lits ou

dans leurs prifons. Quatre cent 1414.
eurent ce fort funefte.

Le Duc de Bar & le Comte d'Armagnac, avant que le feu eût pénetré dans leurs quartiers, en fortirent avec leurs troupes en armes, & allerent fe préfenter en bataille devant Arras, dont même ils occuperent trois portes, fe défiant d'une paix précipitée, & foupçonnant les affiégés d'être auteurs de l'incendie.

Tous fuyoient en défordre du côté de la Picardie, avec la même épouvante que s'ils avoient fui l'ennemi vainqueur. On conduifit le Roi à Bapaume. Le Duc de Bourbon & le Comte d'Eu, qui avoient leurs quartiers au-delà de la Scarpe, où le feu n'avoit pas pénétré, voyant ce défordre affreux, la pafferent & vinrent fe joindre au Duc de Bar & au Comte d'Armagnac. Tous enfemble couvroient les fuyards, faifoient

1414. bonne contenance, & firent leur retraite en bon ordre. Toute cette multitude ne reprit ses esprits que sur les terres de France, où chacun eu honte d'avoir abandonné l'artillerie, ce qui restoit de vivres & de meubles non consumés.

Les habitans d'Arras, apprenant un accident si étrange, sortirent de leurs murs, se jetterent sur les bagages que le feu avoit épargnés, se gorgerent de vivres & de butin, s'emparerent de l'artillerie du Roi, dont même une partie fut détournée. Ainsi finit l'expédition, entreprise contre le Duc de Bourgogne. Elle lui valut plus qu'une victoire, & lui rendit la confiance qu'une paix si désavantageuse lui avoit ôtée. Cette paix n'avoit rapproché ni les cœurs ni les esprits. Chaque partie l'avoit conclue à regret. C'étoit la quatriéme, signée pour abolir le

ſouvenir de la mort du feu Duc d'Orléans : Paix toujours ſimulées, toujours accordées à la néceſſité, & qui n'effaçoient pas un crime qui ſelon les maximes du monde ne pouvoit ſe laver que dans le ſang. 1412.

Retour du Roi à Paris.

M. S. Denis. l. 34. c. 15. 18.

S. Remi. c. 44.

P. Anſelme.

Le Roi arriva à Bapaume le 7 de Septembre au ſoir. On le tranſporta à Peronne tout malade qu'il étoit. On ne l'y laiſſa que quinze jours. Il arriva à ſaint Denis le premier d'Octobre, le lendemain à ſaint Ouen, où étoit la Reine. Il s'y repoſa juſqu'au 13, qu'il revint à Paris un peu ſoulagé. Les Pariſiens, à leur ordinaire, célébrerent ſon retour par des feux de joye & des feſtins publics, ſur des tables dreſſées au milieu des rues; ce Prince leur étoit cher, & ils eſpéroient que la nouvelle paix mettroit fin à leurs peines. Le Dauphin, qui arriva à Paris vers le même tems, leur fit d'abord rendre leurs chaînes dont la privation

1414. les avoit tant mortifiés. Tout fier de cette paix, que ce Prince appelloit son ouvrage, il vouloit que toute la France s'en ressentît. Mais on n'approuva pas le changement qu'il fit dans sa Maison. A la sollicitation du Duc de Berri, il destitua son Chancelier Jouvenel, Avocat Général, pour donner cette place à Martin Gouge de Charpagny, Evêque de Chartres, Sur-Intendant des Finances du Duc de Berry. On disoit que Jouvenel étoit trop honnête homme pour un siécle & une Cour si corrompue. Peu de jours après le nouveau Chancelier du Dauphin fut transféré à l'Evêché de Clermont. Ce jeune Prince nomma aussi pour son Chambelan Aubert de Hangest, Seigneur d'Arzilliers.

Guerre en Bourgogne.

M. S Denis. l. 34. c. 13. 18.

Depuis que le Duc de Bourgogne avoit conçu de nouvelles espérances, usant de dissimulation pour voir l'effet des promesses se-

crettes du Dauphin, il ratifia la 1414.
paix d'Arras au Quenoy le 16 S. Remi. c.
d'Octobre. Aussi-tôt il fit partir 44. 47. &
des Commissaires pour aller trou- 50.
ver ce Prince, & en solliciter l'exécution. C'étoit l'Evêque de Tournay, la Vieville, de Ront, de Beaume, & un Député des Etas de Flandre. Il rassembla ensuite son armée qui étoit entiere, & après avoir établi pour gouverner la Flandre en son absence le Comte de Charolois son fils à qui il laissa un bon conseil, il prit le chemin de la Bourgogne, où le Comte de Tonnerre avoit fait invasion. Il manda au Dauphin que son voyage en armes n'étoit pas une infraction de la paix, qu'il vouloit l'observer inviolablement, mais que son honneur l'obligeoit d'aller châtier un vassal rébelle.

La Cour en fut inquiete, surtout en apprenant qu'il avoit avec lui tous les Banis de Paris. C'é-

1414. toit assez ouvertement contrevenir au Traité, puisqu'un des Articles portoit qu'il les livreroit au Roi s'il lui tomboient entre les mains : clause dont ceux mêmes qui la stipuloient ne devoient pas attendre l'exécution. Loin de les maltraiter, le Duc les carressoit, & leur avoit assigné de grosses pensions pour leur subsistance.

Le Duc prit la route de Bourgogne suivit de vingt mille chevaux. Il traversa la Champagne, où son armée commit beaucoup de désordres, mal presque inévitable dans une marche. On lui refusa les portes à Châlons & à Vitry. Il lui fallut aller passer la Marne à Saint Dizier. Il resta peu de tems à Dijon, il en partit & alla assiéger Tonnerre, où le Comte s'étoit renfermé. Le Duc étoit très-irrité contre ce Comte, qui pendant le siége d'Arras avoit ravagé tout le plat pays, & envoyé mê-

me au Duc des cartels injurieux. 1414.

La Maison d'Orléans ne voulut pas laisser périr son Allié. Elle fit rassembler un corps de troupes resté sur pied de la grande armée, & chargea Gaucour & Gasselin du Bois, deux braves Officiers, d'aller le secourir. Le Duc ne voulut pas se commettre avec leurs vieilles troupes. Il leva le siége. Les Généraux suivirent une partie de son armée jusqu'en Auxerrois, la battirent en divers petits combats; & firent trois cent prisonniers. De ce nombre furent plusieurs des Bannis qu'on fit décapiter à Paris, à Melun, & dans quelques autres Villes, pour multiplier l'exemple.

En Picardie le Comte de Saint-Paul avoit aussi fait du dégât en marchant avec six cent hommes d'armes vers le Luxembourg, dont il étoit Gouverneur. Les provinces voisines n'étoient pas plus tranquilles, les débris de la gran-

1414. de armée y étoient répandues, & pilloient toutes les campagnes, sous prétexte qu'on n'avoit pas achevé de payer leurs montres. Le Dauphin y mit ordre, il fit faire un Ban qui enjoignoit à tous les gens de guerre de se retirer chez eux sous peine de la vie.

Service pour le feu Duc d'Orleans.

M. S. Denis, l. 34. c. 15.
S. Remi. c. 49.
Du Tillet.
H. de Baviere.
Teal. Hist.
P. Anselme.

La Cour rassemblée à Paris, se trouva malgré la paix d'Arras en proye aux mêmes passions qui avoient occasionné tant de guerres. Le Dauphin se piquoit toujours de la faire exécuter. Les Princes d'Orléans, qui se défioient de lui, paroissoient avoir quelque froideur à son égard. Sur ces entrefaites on reçut la nouvelle de la mort du Duc de Baviere, pere de la Reine (a). Louis son fils unique partit pour aller recueillir sa succession. Ce fut avec répugnance, il s'étoit laissé charmer aux dé-

(a) Etienne dit le Jeune, Duc de Baviere-Ingolstad.

liées de la Cour de France, malgré toutes les humiliations qu'il avoit essuyés, & le peu d'estime qu'on y avoit pour son caractere violent & brouillon. Son absence étoit un ennemi de moins au Duc de Bourgogne. Il se fit donner par le Conseil le caractere d'Ambassadeur, pour assister au Concile indiqué à Constance, où il porta sa haine pour le Duc & son génie audacieux. Il laissa à Paris la Duchesse sa femme, Catherine d'Alençon, & un fils qui s'appelloit Jean, & qu'on nommoit le Comte de Mortagne. Il avoit été émancipé par le Prevôt de Paris le 6 de Février, sans doute pour que le Duc put lui succéder en cas de mort. En effet ce jeune Prince mourut en bas âge. Le Duc eut pour son héritier un second fils qui lui naquit, & qu'on nomma Louis. Il fut surnommé le Bossu, parce qu'il l'étoit.

1414.

1414. Le Roi revint en ſanté ſur la fin de Décembre. Le Duc d'Orléans reprit bien-tôt ſur ſon eſprit toute l'autorité que lui avoit donnée l'inclination de Sa Majeſté pour lui, & le ſouvenir de la tendre amitié qu'elle avoit eûe pour feu ſon pere. Il étoit aiſé de juger que ſi le Roy ne fut pas tombé malade devant Arras, le Duc de Bourgogne n'eut jamais obtenu le Traité qui avoit empêché ſa ruine. Le Duc d'Orléans demanda pour premiere grace au Roi l'érection d'Alençon en Duché pour le Comte d'Alençon qui avoit ſervi ſi utilement la Maiſon d'Orléans, Prince du ſang Royal, & qui par lui-même méritoit infiniment, étant ornés des qualités les plus brillantes. C'étoit le Prince le mieux fait de la Cour, le plus brave & le plus ſpirituel. Il étoit toujours prêt d'en venir aux plus grandes extrémités, avec le Duc

Duc prit séance au Parle-
le premier de Janvier. Il se
a le quatriéme Duc qui fut
ance. (b) Le Duc de Bour-
n'en fut pas content. Pour lui
oublier cette petite mortifi-
n, on lui donna le comman-
ent de l'Armée qu'on assem-
en Guienne, ou l'on disoit
es Anglois y envoyoient des
pes. Il partit pour si rendre
de Janvier.
nouveau Duc assista au Ser-
Solemnel, que le Roi fit faire
le Janvier à Notre-Dame,
le feu Duc d'Orleans, & y
da le Duc de Bourbon. De-

Le Duc d'Orleans, le Duc de Berry, le
Bourgogne, le Duc d'Alençon, le Duc
bon.

1414. puis l'assassinat du frere du Roi, la Cour avoit été remplie de tant de troubles & de divisions, qu'on n'avoit pas jugé à propos de rendre ce devoir à sa mémoire. Mais on peut dire qu'il étoit moins tems que jamais, & que les conjonctures prescrivoient plûtôt d'ensevelir dans l'oubli ce funeste évenement. Le Duc d'Orleans n'entroit pas dans ces raisons. Toujours plein de sa douleur, de sa vengeance, & maître de l'esprit du Roi, il obtint de lui aisément son consentement pour cette triste cérémonie, dans la vûe de reveiller la pitié sur le sort de son pere, & la haine contre l'auteur de sa mort.

Toute la Cour, dévoüée au Duc d'Orleans, y assista. Le Roi se plaça dans un oratoire à côté du grand Autel, & tout de suite les Ducs d'Orleans, de Berry, le Comte de Vertus, les Ducs d'Alençon & de Bourbon,

Bourbon. Le Duc d'Orleans, 1414.
comme fils aîné du Prince mort, précédoit en cette occasion le Duc de Berry. Le Dauphin, qui voyoit les conséquences d'un acte de piété si inutile, & qui peut-être ne l'approuvoit pas, ne s'y trouva point, & prit pour prétexte d'aller à Melun voir la Duchesse de Bretagne sa sœur, arrivée depuis peu auprès de la Reine.

Ce que les gens sages avoient prévû arriva. Gerson, Chancelier de l'Université, prononça l'oraison funebre, s'étendit sur les vertus du feu Duc d'Orleans, & sur l'horreur de sa mort. Il releva son ministere au-dessus du ministere suivant, en blâmant par-là indirectement le Duc de Bourgogne. Bientôt il l'attaqua directement sur l'assassinat dont il étoit convaincu par son propre aveu. Il dit qu'il ne conseilloit pas qu'on le fit mourir, l'Eglise abhorrant le sang,

1414. mais qu'il le falloit châtier & l'humilier, pour lui faire faire une pénitence convenable, & lui procurer son salut. N'étoit-ce pas-là emboucher la trompette, pour rallumer les fureurs de la guerre civile ? Tout le monde étoit surpris d'entendre parler Gerson, à qui ce déchaînement insensé convenoit si peu, lui qui étoit redevable presque de sa fortune à ce Duc.

Deux jours après, onfit un pareil Service dans la Chapelle des Célestins, où le feu Duc d'Orleans étoit enterré. Le lendemain, il y en eut un troisiéme au College de Navarre. Courtecuisse, Docteur de Sorbonne, prononça aux Célestins l'éloge funebre du Prince mort, & suivit les traces de Gerson. Le Duc de Bourgogne renfermoit son dépit, en attendant l'occasion de l'exhaler. Il dissimuloit & paroissoit toujours disposé à entretenir la derniere Paix.

Le Dauphin, qui l'avoit conclue, se faisoit un point d'honneur de la conduire à sa perfection. Le Duc de Bourgogne s'étoit récrié sur les restrictions qu'on avoit mises à l'Amnistie. C'étoit, disoit-il, ruiner la Noblesse de France, qui attachée à lui, l'avoit servi dans la derniere guerre. Le Dauphin avoit fait espérer sur cela des adoucissemens. On en devoit traiter à l'assemblée de Senlis. La Comtesse de Hainaut, & le Duc de Brabant, s'y rendirent avec les autres Commissaires du Duc. Le Dauphin & les Princes y allerent lui rendre visite. Mais le Roi desira qu'elle se tînt à Saint Denis, pour être plus promptement informé de ce qui s'y passeroit.

1414. L'assemblée de S. Denis. *M. S. D. l.* 34. *c.* 15 *S. Remi c.* 50. *J. des Ursins.*

La Comtesse, à qui le Comte son mari avoit prescrit de ne pas passer Senlis, ne voulut pas aller à Saint Denis. Le Duc de Brabant s'y rendit seul avec les au-

1414. tres Commissaires. Le Dauphin y alla avec tous les Princes & le Conseil, excepté le Duc d'Orleans, qui peu favorable à cette Paix, ne voulut plus y avoir de part. Un parti des Troupes du Roi, prit prisonnier en Picardie Hector de Saveuse, qui alloit assez imprudemment à Notre-Dame de Liesse : il avoit servi contre le Roi dans la derniere guerre, il étoit dans le cas de l'exemption de l'amnistie. On lui fit aussi-tôt son procès. Philippe son frere, épouvanté du danger qu'il couroit, enleva habilement Boissy & d'Aines, deux Royalistes qualifiés, & menaça d'user de represailles. On doute que cette menace eût sauvé Hector. Le Duc de Bourgogne ne l'eût pas permis, dans la crainte de s'exposer encore à une nouvelle guerre. Mais la Comtesse demanda la grace d'Hector au Dauphin, qui la lui accorda.

L'Aſſemblée de S. Denis commença le 28 de Janvier, & dura jusqu'au 8 de Février. La principale difficulté roula ſur les exceptions de l'amniſtie trop générales, & dont la ſévérité avoit peu d'exemples. Le Dauphin conſentit à les diminuer, mais il tint rigueur à tous les bannis de Paris, à tous ceux à qui le procès avoit été fait depuis la paix de Pontoiſe, & à cinq cent Particuliers que le Roi ſe réſervoit de nommer, qui ne ſeroient ni Vaſſaux, ni Officiers, ni ſerviteurs du Duc de Bourgogne. On fit grace aux Officiers Royaux, qui depuis le Traité de Pontoiſe s'étoient abſentés de leur place pour aller ſervir ce Prince, à condition qu'ils ne ſeroient point rétablis dans leurs Charges, & qu'ils reſteroient pendant deux ans éloignés de la Cour. On impoſa à tous ceux qui vou- 1414.

1414. droient jouir du bienfait de la paix la nécessité de faire le serment.

Voilà tout ce que purent obtenir les Commissaires du Duc de Bourgogne : on douta qu'à ce prix il voulût faire les sermens de la paix. Cette restriction de 500 personnes qui tomboit sur autant de ses partisans, étoit bien rigoureuse. Elle inspiroit un effroi général. Chacun trembloit d'être du nombre des cinq cent. Les Princes tinrent ferme ; ils étoient si mécontens de la derniere paix, qu'ils souhaitoient que le Duc refusât ces conditions. Le Dauphin & les Princes retournerent à Paris. La Comtesse de Hainaut & les Commissaires reprirent le chemin de la Flandre, excepté le Duc de Brabant, qui aussi avide de plaisirs que de gloire, suivit le Dauphin à la Cour. Elle étoit un véritable prodige par le contraste de

ses troubles & de ses divisions, 1414.
avec son luxe, ses fêtes & sa magnificence.

Troisiéme Ambassade d'Angleterre pour le mariage de Madame.
M. S. D. l. 34. c. 15. S. Remi c. 52. Mss. de Rousseau par Choisi. Du Tillet. Duchesne, Hist. d'Angleterre.

La nouvelle Ambassade que le Roi d'Angleterre envoya en France pour suivre la négociation de son mariage avec Madame, procura à ce jeune Duc les occasions qu'il desiroit avec tant d'empressement. Le Duc d'YORCK, Prince du sang royal d'Angleterre, en étoit le Chef, & avoit pour Adjoints les Comtes de Dorcet & de Salisbery, Mylord Grey, & les Evêques de Durham & de Norvick. Sa suite étoit de six cent chevaux. Le Roi envoya audevant d'eux les Comtes de Vertus, de Vendôme & d'Eu, un grand nombre de Prélats & de Seigneurs, le Prévôt des Marchands, les Echevins & plusieurs Notables; il ordonna encore que seize Conseillers du Parlement allassent attendre les Ambassa-

1414. deurs à la Chapelle à une lieue de Paris, & qu'un pareil nombre les attendît à l'entrée du Palais, où le plus ancien Député les harangua. Ils furent logés au Temple. Le Roi qui jouissoit alors d'une parfaite santé, leur donna un grand repas, qui fut suivi d'un superbe Tournoi, où l'or & les pierreries brilloient sur les habits des Courtisans, principalement sur ceux des combattans qui avoient les plus riches équipages; les caparaçons de leurs chevaux étoient de marte zibeline, fourure alors si rare en Europe.

Au grand étonnement de toute la Cour & des Ambassadeurs, le Roi voulut entrer en lice, & courut contre le Duc d'Alençon. Il s'en acquitta de très bonne grace, malgré ses cruelles infirmités qui avoient apporté tant d'altération à ses traits & à sa constitution; elles l'avoient vieilli avant

le tems ; il n'avoit encore que 1414.
quarante-six ans. Il est vrai qu'il étoit né avec le plus fort tempérament. Le Dauphin courut aussi avec une adresse & une légéreté qui le fit admirer. Le Duc d'Orleans rompit la lance contre le Duc de Brabant, que sa haine pour le Duc de Bourgogne ne confondoit point avec ce Prince.

Peu de jours après il y eut un Bal chez la Reine, où les Ambassadeurs furent invités. La Reine, la Dauphine, Madame, & tout ce qui le composoit, y parut dans le plus magnifique appareil. Le Dauphin, le Duc de Brabant, & dix autres Princes ou Seigneurs du premier rang y danserent avec des sur-touts uniformes, où il y avoit quinze marcs d'argent travaillé. La symphonie étoit excellente, on y avoit joint des trompettes. En sortant du Bal, les douze Princes ou Sei-

1414. gneurs donnerent leurs ſur-touts aux Officiers d'armes, aux Violons, & aux autres Simphoniſtes.

On entra enſuite en négociation. La Cour ſe découvrit trop, en laiſſant pénétrer combien elle deſiroit l'alliance du Roi d'Angleterre, & même combien elle le craignoit ; les Miniſtres Anglois propoſerent une paix & une alliance perpétuelles entre les deux Couronnes, dont le mariage de Sa Majeſté Angloiſe avec Madame ſeroit le ſceau & le gage inviolable, mais aux conditions ſuivantes :

La premiere, que le Traité de Bretigny en ſeroit la baſe, & qu'il s'exécuteroit entiérement.

La ſeconde, que le Roi payeroit dans des termes marqués ſeize cent mille écus qui reſtoient encore dûs de la rançon du Roi Jean, ayeul de Sa Majeſté.

La troiſiéme, qu'il ſeroit fait

raiſon au Roi d'Angleterre de la 1414.
moitié de la Provence, pour les droits de la Reine Eléonore, Biſayeule du Roi Edouard III.

La quatriéme, qu'on reſtitueroit à Sa Majeſté Angloiſe les Terres de Beaufort & de Nogent-l'Artaut en Champagne, pour la légitime d'Edmond Comte de Lancaſtre, ſon biſayeul.

La cinquiéme, qu'on donnât en dot à Madame deux millions d'écus, avec les habits, & un trouſſeau convenable.

La ſixiéme, que le Roi la fit conduire à ſes frais juſqu'à Calais, & qu'on aſſignât pour appanage au ſecond fils qui naîtroit de ce mariage les Comtés de Ponthieu & de Montreüil.

Telles propoſitions ne méritoient aucune réponſe : mais la Maiſon d'Orléans deſiroit avec tant d'ardeur d'enlever pour jamais au Duc de Bourgogne l'ap-

1414. pui de l'Angleterre, qu'elle les fit mettre en déliberation, & fit donner dès le lendemain aux Ambassadeurs une réponse. On prit la précaution de leur déclarer que les offres du Roi ne l'engageroient pas, & ne tireroient à aucune conséquence, si elles n'étoient pas acceptées : cette réponse contenoit :

1°. Que le Roi rendroit aux Anglois tout ce que la France tenoit en Agenois, Bazadois, Perigord, Bigorre, Roüergue, Saintonge au delà de la Charante, Angoumois en partie, Laitoure, Oleron & Quercy, excepté Montauban, & ce qui est entre le Veron & le Tarn, pour le tenir en domaine ou en fief, suivant la nature des terres.

2°. Qu'au moyen de cette cession la France demeureroit quitte du reste de la rançon du Roi Jean & des autres articles de Bretigny.

3°. Que les prétentions des Anglois fur la Provence ne regardoient pas le Roi, qui n'étoit point le maître de cette Province. 1414.

4°. Que les Anglois renonceroient à leurs droits furanés fur les terres de Champagne.

5°. Que le Roi donneroit à Madame huit cent mille écus de dot, fes joyaux, & qu'il la feroit conduire à fes frais à Calais.

Les Ambaffadeurs répliquerent qu'ils n'avoient aucun ordre de fe relâcher, & qu'ils rendroient compte au Roi leur maître des offres de Sa Majefté. Le Roi & le Confeil firent une feconde faute. Sa Majefté ayant répondu qu'elle envoyeroit des Ambaffadeurs au Roi fon frere pour fuivre & conclure le Traité, démarche oppofée à la dignité de la Couronne, qui exigeoit que le Roi attendît la réponfe du Roi

1414. d'Angleterre, à qui on faisoit des offres déja trop avantageuses s'il eût eu une volonté sincere de faire la paix. Les Ambassadeurs s'en retournerent par Harfleur ; nouvelle imprudence : il est toujours dangereux de laisser voir & examiner les places frontieres à ses ennemis.

Les combats des Portugais. M. S. D. l. 34. c. 15. S. Remi, c. 52.

Pendant leur séjour il se fit plusieurs combats singuliers entre vingt Chevaliers François, & autant de Portugais au service du Duc de Bourgogne. Ces derniers avoient, disoient-ils, quitté leur patrie pour disputer de la gloire avec la Nation Françoise. Ils demanderent le champ au Roi, & mirent pour condition qu'il seroit permis de tuer les vaincus, s'ils ne se rendoient & ne se soumettoient à payer rançon. Le Roi hésita beaucoup à le leur accorder : les plus sages de son Conseil trouvoient ces combats

bizares, cruels & inutiles; mais 1414.
la jeune Nobleſſe, indignée qu'une Nation étrangere osât ſe comparer à elle, ſollicita & preſſa le Roi ſi vivement, qu'elle arracha ſon conſentement. Il y en eut même d'aſſez fous pour ajoûter que ſi le démon lui-même ſortoit des enfers pour faire aſſaut de valeur avec les François, il en ſeroit vaincu. Telle étoit l'idée préſomptueuſe que les François avoient alors de leur bravoure, qui ne ſe démentit pas dans ce combat célébre, où ils vainquirent ces Etrangers, malgré la force & l'adreſſe peu commune qu'ils montrerent.

Ce ne fut pas le ſeul défi des Portugais. Ils ſe battirent encore trois contre trois devant le Roi. Si Sa Majeſté n'eût arrêté la furie des trois François, les Portugais couroient riſque de la vie. Trois autres, qui auſſi bien que

1414. les derniers, étoient du nombre des vingt premiers, piqués du désavantage de leur Nation, demanderent à combattre de nouveau contre trois François. Ils s'appelloient D. Alvare Coutigno, D. Pedre Consalve de Mallesais, & Rumandré. Grignaux, Maugiron de Sognac, & la Roque, trois braves Gentilshommes, accepterent le défi avec la permission du Dauphin, qui fut juge de ce combat, & voulut bien y assister avec le Duc de Berry & la plus grande partie de la Cour.

Le champ fut marqué à saint Oüen. On convint pour les armes de la hache, de l'épée & de la dague: on devoit combattre jusqu'à ce que les uns ou les autres fussent portés par terre, ou se fussent rendus. Rumandré d'une force extraordinaire fit reculer la Roque d'un pas. Celui-ci en cédant un second pas, déconcerta

ſon adverſaire, qui tomba ſur le 1414.
genou. Alors la Roque le frappa ſi rudement, qu'il acheva de le porter par terre, & l'obligea de ſe rendre. Fier de ſa victoire, il courut au ſecours de Maugiron, qui combattoit Conſalve. Conſalve ne pouvant réſiſter à deux, ſe rendit; les deux vainqueurs allerent ſecourir Grignaux, que Courigno mal menoit. Il oſa bien ſe défendre quelque tems ſeul contre trois; & quoique Maugiron le renversât d'un tour de bras, il remporta tout l'honneur de la journée.

Rumandré ſe ſignala encore dans un autre combat qu'il ſoutint devant l'Hôtel ſaint Paul en préſence du Roi, contre Guillaume de Bars Chevalier Bourbonnois. Ils devoient ſe donner douze coups de hache, douze coups d'épée, & douze coups de dague. Ils ſe battoient avec tant de fu-

1414. rie, que sans garder l'ordre de coups de hache, ils se mêleren & s'acharnerent tellement l'u contre l'autre, que Jean de Tor say Sénéchal de Poitou, Juge d camp, fut obligé de les fair prendre par les Gardes, & de leu faire cesser le combat de la ha che. A l'épée ils marquerent l même acharnement; au lieu d douze coups ils s'en donneren dix-huit, quoiqu'on leur eût jett le bâton, signal de séparation. Il acheverent à la dague, mais au trois genres de combats ils ne pu rent se vaincre. Ils remporteren la réputation des deux plus bra ves hommes de la terre.

Guillaume de la Hay Ecuye Breton, eut le même sort contr D. Juan de Metz, Gentilhomm Portugais qui se disoit de la Mai son du Duc de Bourgogne: c fut une querelle de parti, la Ha ayant pris celui du Duc d'Or

léans. Ils se battirent à S. Oüen devant le Roi, qui les fit séparer. On dit que la Hay commençoit d'avoir quelque avantage, & que pendant tout ce combat qui dura une heure & demie, il ne leva jamais la visiere de son casque pour se rafraîchir en prenant un peu d'air. 1414.

Le mois d'Avril suivant, Brebant combattit le brave Coutigno à Bar-le-Duc : il étoit sur le point de le vaincre, lorsque le Duc de Bar, Juge du camp, les sépara.

Les Portugais n'eurent pas sujet de se vanter de leur défis superbes ; quelque réputation de valeur que cette Nation eût dans ce siécle, ils furent forcés d'avouer qu'elle ne pouvoit entrer en comparaison avec la Nation Françoise.

Le projet d'un autre Tournoi que le rang des champions de- Projet du Tournoi de Seizes.

1414. voir illuſtrer, faiſoit encore plus
Dict. Hiſt. de bruit à la Cour. La galanterie autant que la valeur en étoit le motif. Seize Chevaliers ou Ecuyers François s'étoient aſſociés pour défier autant d'Anglois au combat à pied, avec la lance, l'épée, ou la dague, pour l'honneur, pour la renommée, & pour le ſervice de leurs Dames. Le terme en étoit limité à deux ans, ſi l'occaſion ne s'en préſentoit pas plutôt; c'étoit donner aux Anglois un délai ſuffiſant pour l'accepter. Les vaincus devoient reſter priſonniers des vainqueurs juſqu'à ce que les premiers euſſent payé leur rançon fixée pour les Chevaliers François à un fer de lance & une chaîne d'or; pour les Ecuyers un fer de lance & une chaîne d'argent; pour les Chevaliers Anglois un bracelet d'or, & pour les Ecuyers un bracelet d'argent. Les aſſociés juſ-

qu'au jour du Tournoi portoient 1414.
tous les Dimanches une marque à la jambe gauche ; les Chevaliers, un fer de prix attaché avec une chaîne d'or ; les Ecuyers, une d'argent. Tel étoit l'usage de la Chevalerie de ce siécle, toujours mêlée de galanterie & de magnificence. Ce défi n'eut pas lieu, la guerre qui survint entre les deux Nations le rendit nul.

Nous rapporterons le nom des seize champions François, qui n'eussent pas manqué d'adversaires ; le Duc de Bourbon en étoit le chef. Les quinze autres étoient Chatillon, Dampierre, Barbazan, Gaucour, du Chatel, le Prince d'Orange, la Heuse & Gamache, Chevaliers : les sires de S. Remi & de Monvusi, Bataille, Drouet d'Anieres, la Fayete, Paulargues, Carnavalet, Cochet & du Pont, Ecuyers.

Tout mécontent que le Duc

Ratification de la

1414. de Bourgogne étoit de la paix d'Arras, il paroissoit toujours vouloir l'observer. Le parti contraire lui sembloit trop puissant, il attendoit quelque orage qui l'affoiblît ; mais il ne pouvoit goûter cette exception de l'amnistie de cinq cent de ses partisans ; excepti.n qui les effrayoit, & qui les décourageoit. Il renvoya à la Cour la Comtesse de Hainaut & les autres Commissaires pour tenter encore de la faire modifier. Ils trouverent le Roi retombé depuis le 20 de Février ; avantage pour eux, le Dauphin exerçant l'autorité souveraine.

paix d'Arras.

*M. S. D. l. 34. c. 16.*

*Monstrelet.*

*S. Remi. c. 51.*

Le Duc de Brabant étoit encore à Paris, il se joignit à eux, & tous ensemble présenterent un Mémoire au Conseil pour obtenir :

1°. Qu'on ôtât de l'exception les bannis de Paris, qui ne l'é-

toient qu'en haine du Duc de Bourgogne. 1414.

2°. Qu'on diminuât le nombre des cinq cent, la clémence du Roi n'admettant pas une si grande exception : enfin qu'on nommât ces exceptés, pour ne pas laisser tant de familles dans une si longue & si cruelle incertitude.

3°. Que la Cour ne se mêlât point de la condamnation des propositions du Docteur Petit, qui devoient être discutées au Concile indiqué à Constance.

4°. Que le Dauphin eût la bonté d'accomplir sa promesse, en éloignant de la Cour les ennemis déclarés du Duc, aux termes de l'un des articles secrets du Traité, que ses Députés étoient prêts néanmoins de ratifier quelle que fût la réponse du Dauphin, à qui le Duc vouloit toujours marquer sa sincérité & sa soumission.

Le Dauphin fit délibérer sur le

1414. champ, & résoudre au Conseil la réponse qu'on devoit faire au Mémoire, & la fit rendre par son Chancelier; c'étoit ces Officiers qui remplissoient les fonctions lorsque le Dauphin gouvernoit.

Cette réponse fut prompte, haute & laconique.

Sur le premier article, il fut répondu que les bannis de Paris étoient des criminels de lèze-Majesté, desquels les corps & les biens étoient confisqués, qu'il n'y avoit pas de grace pour eux : que les cinq cent coupables, exceptés de l'amnistie, n'en méritoient point : que la plupart étant des gens obscurs, on avoit eu besoin d'un long délai pour sçavoir leurs noms. Qu'il suffisoit au Duc qu'il n'y auroit aucun des Gentilshommes qui l'avoient servi, & qu'on les nommeroit à la S. Jean prochain.

Sur

Sur le ſecond article, que le Roi conſentoit d'envoyer à ſes Ambaſſadeurs des ordres pour ne pas s'intéreſſer en ſon nom à la confirmation de la Sentence rendue par l'Evêque de Paris contre les propoſitions du Docteur Petit, Sa Majeſté voulant bien la laiſſer diſcuter au Duc avec les Commiſſaires nommés par le Pape; déclarant que ſi elle étoit appellée en cauſe, elle ne pourroit ſe diſpenſer de faire ce qu'exigeroit l'honneur de ſa Couronne. 1414.

Sur la troiſiéme demande, le Chancelier du Dauphin répondit, que ce Prince tiendroit ſa parole au Duc, & éloigneroit de la Cour les Courtiſans ſuſpects au Duc; mais que ce ne ſeroit que pour deux ans, ſans aucune flétriſſure, & ſans leur ôter la jouiſſance de leurs biens, ces Courtiſans n'étant coupables d'aucun crime avéré.

1414. La fermeté de ces réponſes fit connoître aux Commiſſaires du Duc qu'ils ne pouvoient eſpérer aucune autre ſatisfaction de la Cour, & que le parti d'Orleans ne demandoit pas mieux qu'un refus de ce Prince pour renouveller la guerre contre lui. Ils n'inſiſterent plus, & ſignerent le Traité ſans aucune réſerve. Il fut ratifié de la part du Roi, par une déclaration qui ſuppoſoit la réunion de tous les Princes, rappelloit & confirmoit les Traités de Chartres, de Bicêtre & de Pontoiſe. Elle fut publiée à Paris le 23 de Février, & les ſermens autentiques faits par les Princes & les Plénipotentiaires du Duc le 13 de Mars. On envoya des Commiſſaires en Flandre & en Bourgogne, pour recevoir les ſermens des Etats de ces deux Provinces. Jaligny fut nommé pour aller trouver le Duc, &

lui voir faire à lui même le ferment de la paix. On lui donna pour Adjoints un Conseiller d'Etat & un Secrétaire du Roi. Le Duc reçut très-bien Jaligny. Malgré les plaintes qu'il fit sur les articles qu'on n'avoit pas voulu modifier, il les signa & en jura l'observation, en mettant la main sur la vraie Croix, dont il y avoit un morceau sur l'Autel de sa Chapelle. Le lendemain Jaligny partit, & apporta au Roi la ratification. 1414.

Toute la France fut en joie pour la conclusion d'une paix qui vraisemblablement mettoit fin à la guerre civile. Les deux partis ayant tenté vainement de se détruire, devoient y renoncer, & jouir d'un repos acheté si cherement. Cette paix étoit nécessaire au peuple, accablé des impôts qu'il avoit payés, & affligé des fléaux les plus cruels. Le déran-

1414. gement des saisons annonçoit une récolte stérile ; des vents impétueux & des pluies excessives suivies d'inondations, avoient fait dans les campagnes des ravages effroyables.

La Cour presque insensible au malheur des peuples, se livra au luxe & au plaisir. On croit que ce fut dans ce tems-là que la Reine maria Bonne Visconti, sa cousine germaine ; elle étoit fille de Carlos Visconti & de Beatrix d'Armagnac. Carlos enveloppé dans la chûte de Barnabé son pere, perdit la Principauté de Parme, qui étoit son appanage, & mourut peu de tems après. Sa veuve réduite à se sauver en France, y mit au monde en 1386 une fille posthume, & succomba sous le poids de ses disgraces. La Reine prit soin de son éducation, de sa fortune, & la maria à Guillaume de Montauban son Chancelier, issu

d'une des meilleures maisons de 1414.
Bretagne, & qui lui étoit entiérement attachée : Jean, frere de Guillaume, étoit premier Ecuyer du Dauphin ; & Marie leur sœur, l'une des filles d'honneur de la Reine.

La Reine donna à sa cousine pour dix mille francs de meubles, & la dota de trente mille francs, assignés sur les Aydes & Gabelles de Château-Thierry. Montauban lui établit un doüaire de trois mille francs : quoiqu'il y eût peu d'apparence qu'il pût jamais faire valoir les droits de sa femme, il écartela les armes de Milan avec les siennes. Il vint de ce mariage un fils, Jean sire de Montauban, dont la fille unique, mariée dans la Maison de Rohan, porta en dot à cette illustre maison les biens de son pere & les prétentions de son ayeule.

1414. Vers le même tems le Roi maria sa fille naturelle Marguerite de Valois, âgée de dix-huit ans; on l'appelloit Mademoiselle de Belleville, nom d'une Terre en Poitou que le Roi lui avoit donnée. Le Roi ne l'avoit pas légitimée, ce n'étoit pas encore l'usage; c'est même le premier exemple dans la troisiéme Race de nos Rois d'une fille naturelle qui ait été mariée. Le Roi la maria à Jean de Harpedane, troisiéme du nom, Sénéchal de Poitou, d'une assez bonne Maison, & qui s'étoit distinguée dans le Service. Elle eut en dot les Terres de Belleville & de Montagu; on donna à Harpedane le Gouvernement de Xaintes. Harpedane continua de servir utilement; il mérita par ses belles actions que le Roi Charles VII le reconnût pour son beau-frere, en légitimant sa femme dont il eut postérité.

Mariage d'une fille naturelle du Roi.

*M. S. D. l. 34. c. 21. Dargentré. le Laboureur. P. Anselme. Choisi. Mss. de Rousseau.*

Depuis le 3 de Novembre, le Concile général étoit assemblé à Constance pour l'entiere extinction du schisme, à quoi le Concile de Pise n'avoit pas réussi. La situation de la Chrétienté avoit touché l'Empereur Sigismond de Luxembourg, qui pour y remédier engagea le Pape Jean XXIII, successeur d'Alexandre V, de convoquer conjointement avec lui un Concile général à Constance. Ils avoient tous deux la même vûe d'éteindre le schisme, mais les voies qu'ils se proposoient étoient bien différentes. Jean XXIII comptoit de forcer, s'il le falloit, les deux autres Papes à abdiquer ; l'Empereur qui en prévoyoit les difficultés, pensoit au contraire à faire déposer les trois Papes, & à réunir les trois obédiences pour faire élire un unique & légitime Pape. Il conduisit si finement cette entreprise,

1414.
Concile de Constance.
*M. S. D. l.* 34. *c.* 17. 20. 21.
*Hist. Eccl. à* 1414.

1414 que Jean XXIII fut la dupe de sa propre politique.

Le Pape & l'Empereur avoient écrit au Roi pour le supplier d'envoyer au Concile ses Ambassadeurs, & les Evêques de son Royaume. Ils s'y rendirent dès la fin d'Octobre, entr'autres les Cardinaux de Bar & de Cambray, Renaud de Chartres Archevêque de Reims, qui avoit succédé au célébre Simon de Cramaut, & l'Archevêque de Vienne. Guillaume d'Estouteville Evêque de Lizieux se disposoit aussi à y aller, lorsqu'il mourut dans son Diocèse, fameux par ses vertus & par la fondation du College de Torcy à Paris, qui a illustré son nom & sa mémoire.

Nous n'entreprenons pas ici de détailler l'histoire de ce Concile écrite par tant d'Auteurs, & qui demanderoit un volume entier. Nous nous contenterons

d'en rapporter les principaux évé- 1414.
nemens, & ceux qui ont le plus de liaison avec la France.

L'ouverture s'en fit le 3 de Novembre. La premiere cession commença le 16. On divisa les Peres en Nations, qui avoient chacune leur Président. On convint de s'assembler sans aucune distinction de rangs, & sans leur préjudicier; enfin qu'on opineroit par Nation, ce qui fut le premier coup mortel porté à l'autorité de Jean XXIII, qui par cet arrangement perdit l'avantage des voix, que lui assuroit le grand nombre d'Evêques & de Docteurs Italiens.

Le 7 de Mars, les Ambassadeurs de France arriverent à Constance. Le Duc de Baviere, frere de la Reine, en étoit le premier, & avoit pour Collegues l'Archevêque de Rheims, les Evêques de Carcassone, d'Evreux,

1414. l'Archidiacre de Paris, Gerſon, Chancelier de l'Univerſité, Verſailles, Bénédictin & Docteur de Sorbonne. Gerſon y étoit comme député de ſon Corps, avec trois autres Docteurs de Sorbonne, Jean d'Achery, Jacques Depars & Jacques Gentien, qu'on croit être le Moine de S. Denis, Auteur de l'Hiſtoire de Charles VI, & que nous avons ſuivi preſque dans tous les faits qu'il rapporte comme un témoin irréprochable. Les Peres, leur ſuite & les Etrangers accourus à ce grand ſpectacle, montoient à plus de cent mille perſonnes.

Le Cardinal Dailly Evêque de Cambray, & Gerſon furent ceux qui firent le plus d'honneur à la France dans le Concile; ils y ſignalerent leur doctrine, leur éloquence & leur fermeté. Gerſon établit par le premier Diſcours qu'il prononça la ſupériorité du

Concile sur le Pape, ce fut la base 1414
de tous les mouvemens du Concile : l'Université publia en conséquence ses conclusions. Jean XXIII s'en plaignit amerement par des Lettres qu'il écrivit au Roi, au Duc d'Orléans, & même à l'Université. Loin de lui répondre, on les renvoya au Concile, qui prenoit un parti bien plus vigoureux.

Dès le mois de Février le Cardinal Fillatre avoit composé un Mémoire, où il avançoit que l'unique expédient pour réunir l'Eglise étoit l'abdication volontaire des trois Papes. En conséquence on dressa une cédule qu'on présenta au Pape à signer. Elle portoit qu'il renonceroit au Pontificat, lorsque ses deux concurrens abdiqueroient. Il la lut & la signa le 2 Mars, dans la persuasion où il étoit que ni Grégoire, ni Benoît, ne se résoudroient jamais à

1414. abdiquer. Dès qu'il reconnut qu'on avoit pris des mesures pour les y forcer, ou pour supléer à leur refus, il se repentit de sa facilité, & s'évada de Constance la nuit du 20 de Mars. Il se réfugia dans les Etats de Federic Duc d'Autriche, avec qui il avoit concerté sa fuite.

Le Concile lui députa plusieurs Prélats pour le faire revenir; l'Archevêque de Rheims en fut un; on ne put rien gagner sur son esprit. Dans la cession du 26 Mars où le Cardinal Dailly présida, on résolut de continuer le Concile malgré l'absence du Pape, à qui on imputa bientôt d'autres crimes. On les joignit à son évasion criminelle, & on en prit un nouveau droit de le déposer. Le Pape plus épouvanté, se sauva de Schafouze à Lauffenberg. Le scandale s'accrut, & l'Eglise étonnée de se voir sans chef pour en

en avoir trop, attendit en gémiſſant le ſuccès du remede violent qu'on vouloit apporter à ſes maux. 1414.

Le Dauphin étoit entré dans ſa dix-neuviéme année depuis le 22 de Janvier. Tout fier d'avoir de ſon autorité conclu la paix d'Arras & rétabli le calme dans l'Etat, il forma de plus grands deſſeins, & ſe crut en état de les mettre à exécution. Dès le 22 de Septembre, le Roi lui avoit confié l'adminiſtration des Finances. Sa voix étoit déja d'un grand poids au Conſeil. En qualité de fils aîné de France, il gouvernoit deſpotiquement le Dauphiné; il avoit cette année deſtitué le Gouverneur Renépot, pour mettre en ſa place Jean d'Angennes, Seigneur de la Loupe, maiſon qui lui étoit attachée, & qui avoit beaucoup ſouffert pour lui lors de la domination Cabochienne.

1415. Pâques le 31 Mars.

Le Dauphin entreprend de gouverner par lui-même.

*S. Remi. ch.* 48. & 53. *P. Anſelme. Dict. Hiſt. Mercure d'Avril* 1711.

1415. Dès que le Roi étoit affligé de son épilepsie, le Dauphin exerçoit les fonctions de la Royauté comme Lieutenant Général de l'Etat.

Tant d'autorité & le succès de la derniere guerre avoient élevé le cœur de ce jeune Prince. Il se proposa de gouverner par lui-même, de travailler lui seul à régir l'Etat & à rendre heureux les peuples sur lesquels il devoit régner : Grand & magnifique projet, mais au-dessus de son âge, de ses lumieres, de son caractere naturellement volage, & porté à la volupté. Les convalescences du Roi étoient autant d'éclipses de l'autorité du Dauphin ; elles rendoient au Duc d'Orléans & aux autres Princes du Sang, le crédit qu'ils avoient sur l'esprit du Roi, & détruisoient une partie de l'édifice que le Dauphin avoit commencé d'élever.

Le Roi étoit retombé malade 1415.
un peu avant Pâques. Le Dauphin rentra dans les fonctions de sa Charge. La Reine continuoit à vivre à Melun dans les plaisirs qui suivent le luxe & la mollesse, ayant avec elle les Ducs de Berry, d'Orléans, d'Alençon & de Bourbon. Les trois derniers, jeunes & magnifiques, inventoient tous les jours de nouvelles fêtes pour divertir la Reine, pour signaler leur galanterie & leur libéralité. La Dauphine y étoit, & tout ce qu'il y avoit à la Cour de jeunes Seigneurs & de Dames capables d'orner celle de la Reine.

Le Dauphin, loin de s'y rendre, fit un voyage en Berry, il vouloit voir le Château de Mehun-sur-Yerre que le Duc de Berri lui avoit donné pour n'en jouir néanmoins qu'après sa mort: terme qui ne paroissoit pas éloigné,

1415. vû le grand âge de ce Duc. Le Dauphin n'étoit ſuivi que de ſept ou huit de ſes Officiers, des Comtes de Vertus & de Richemont qui le joignirent en chemin. Ils logerent tous à Bourges dans le Palais du Duc de Berri, d'où ils ſe rendirent à Mehun. Sa ſituation, la vue & les bâtimens parurent au Dauphin auſſi délicieux que réguliers. Il y prit avec ces Princes le plaiſir de la chaſſe. Quoiqu'il y fût aſſez indifférent, ſous prétexte de l'aimer, il obtint du Roi le Gouvernement du Château de Saint Germain-en-Laye, les Charges de Grand Gruier des Forêts de Laye, de Coye, de Frêne, & la jouiſſance du Comté de Mortain en Normandie.

Il ſéjourna dans ce beau lieu juſqu'à la mi-Avril: c'eſt-là qu'il s'affermit dans la réſolution de gouverner ſeul. Il ſçavoit que la

Reine prétendoit partager ce 1415.
droit, en vertu des Lettres Patentes que le Roi lui avoit accordées en 1409, & qui n'avoient point été révoquées; mais le Dauphin soutenoit que les siennes l'ayant établi Lieutenant Général de l'Etat en 1411, étoient une révocation tacite du pouvoir de la Reine: dans cette persuasion, il se proposa d'agir indépendamment d'elle. On ne sçait avec qui il put concerter un parti si violent; si jeune encore & si léger, on ne le croyoit pas capable de le prendre de lui-même. On n'en soupçonna point les Comtes de Vertus & de Richemont. Ils étoient eux-mêmes trop jeunes, & Vertus trop uni avec le Duc d'Orléans son frere. On pouvoit plûtôt jetter les yeux sur le Chancelier du Dauphin, plein d'ambition, & qui trouvoit sa grandeur dans celle de son Maître.

1415. Il falloit encore heurter de front les Ducs de Berri, d'Orléans, d'Alençon & de Bourbon, qui depuis l'expulsion du Duc de Bourgogne tenoient, pour ainsi dire, le timon du Gouvernement, & même liés intimement avec le Dauphin. Mais rien ne l'arrêta. Il fut à peine arrivé à Paris, qu'il fit expédier des ordres aux quatre Princes pour se retirer chacun chez soi, avec défense de revenir à la Cour sans une permission du Roi, ou de lui Dauphin : il les leur envoya notifier à Melun.

On y fut dans un grand étonnement. On croyoit à peine ce qu'on voyoit, surtout à l'égard du Duc de Berri l'oncle du Roi, si respectable par son âge & ses services, pour qui le Roi lui-même avoit toujours eu tant d'égards & de déférences. Il étoit facile à ces Princes de ne

pas obéir ; mais ils réfléchirent 1415.
que c'étoit précisément là l'occasion que le Duc de Bourgogne attendoit pour profiter de leur division, & pour rentrer en France : peut-être même le soupçonnerent-ils d'avoir suggéré ces ordres au Dauphin. Ils partirent tous quatre de Melun, après avoir pris entre eux des mesures pour rester étroitement unis, & pour faire représenter au Dauphin les suites d'une conduite si extraordinaire.

Ce jeune Prince ne s'en tint pas là : pour suivre son nouveau projet, il lui falloit de l'argent, le Trésor Royal étoit vuide. Il apprit qu'il y avoit de grandes sommes dans les caisses de Michel Lalier, de Guillaume Sanguin, & de Piquet de la Haie, Trésoriers, & créatures de la Reine. Il feignit d'ignorer que ces fonds appartinssent à cette

1415. Princesse ; il les envoya enlever d'autorité chez ces trois particuliers, & les fit porter à son Hôtel. En même-tems il manda le Prévôt de Paris, le Prévôt des Marchands & quelques Notables ; il leur fit expliquer ses intentions par son Chancelier, qui leur dit que le Dauphin ne vouloit plus souffrir les abus & la dissipation des Finances du Roy : que tout le régne de Sa Majesté n'avoit été qu'un pillage continuel sous les différens ministeres des Ducs d'Anjou, de Berri, de Bourgogne & d'Orléans ; que tout alloit changer de face : qu'en qualité d'héritier présomptif de l'Etat, il en prenoit en main le Gouverment ; qu'il le leur notifioit, à eux & à tout le Royaume. Que désormais il vouloit tout voir & tout faire par lui-même.

Chacun fut agréablement sur-

pris de la résolution du Dauphin, chacun y applaudit. Les plus sages sentoient bien qu'il y avoit peu d'apparence qu'elle se soutînt. Ils voyoient la pesanteur du fardeau & la jeunesse du Prince. Ils formoient en sa faveur plus de vœux qu'ils n'avoient d'espérances. A Melun les quatre Ducs étoient partis : le Duc de Berri n'alla que jusqu'à Estampes qui lui appartenoit; les Ducs d'Orléans d'Alençon & de Bourbon se retirerent à Blois, à Alençon & à Moulins. 1415.

La Reine, dont la Cour étoit comme déserte par leur départ, fut bien plus consternée en apprenant l'enlevement de son argent : la perte en étoit bien sensible pour une Princesse qui aimoit le faste & la dépense. Mais que cette perte lui fût causée & avec si peu de ménagement par un fils qu'elle avoit tant aimé,

1415. c'étoit le comble de la douleur & du désespoir; cette violence lui rappelloit tant de revers & de chagrins qu'elle avoit déja essuyés, & lui en faisoit craindre de nouveaux. Elle éprouvoit que le Trône n'est pas exemt d'humiliations ; qu'elles sont d'autant plus cruelles qu'on s'y attend moins, & qu'elles partent souvent des personnes les plus cheres.

La Dauphine reléguée à S. Germain.
S. Remi. ib.

Il s'en fallut bien qu'on applaudît de même à la conduite qu'il tint avec la Dauphine. Il lui envoya un ordre de revenir à Paris : dès qu'elle y fut arrivée, il la fit partir pour Saint Germain en-Laye, où elle resta comme reléguée. Chacun plaignit cette jeune Princesse, également vertueuse, aimable, spirituelle, & qui n'avoit rien fait qui méritât un pareil traitement. Il perdit par cette du-

reté le mérite des démarches 1415.
hardies & vigoureuses qu'il venoit de faire pour le bien de l'Etat.

On apprit pour lors la mort du Comte de Saint-Paul (a) arrivée à Yvoi le 19 d'Avril. Il avoit porté jusqu'à sa mort le nom de Connétable, quoique la faction d'Orléans eût fait rendre cette dignité au Sire d'Albret, qui resta enfin sans concurrent: l'Etat n'y gagna pas; d'Albret passoit pour avoir plus de cœur que Saint-Paul: plus hardi à former de grandes entreprises qu'à les exécuter, il avoit encore moins de génie: tous deux enfin médiocres Capitaines, uniquement redevables de cette dignité à leur naissance & à la faveur.

Saint-Paul n'avoit eu de sa premiere femme qu'une fille mariée au Duc de Brabant & morte

(a) Valeran de Luxembourg.

1415. en 1407. Les deux fils que ce Duc en avoit eus, Jean & Philippe, hériterent des grands biens de leur ayeul. Il laissa d'Anne de Brie sa maîtresse, fille de qualité, un fils naturel, Jean, dit Hennequin de Saint-Paul, qui se distingua dans les armes sous le régne suivant.

La grande Ambassade d'Angleterre.

*M. S. D. l. 35. c. 1. J. des Urs. Du Tillet. Du Chesne, Hist. d'Agl. P. Anselme.*

La Treve avec l'Angleterre finissoit le 30 d'Avril. On sçavoit les grands apprêts de Guerre que faisoit le Roy d'Angleterre; que son Parlement lui avoit accordé de grands subsides, qu'il avoit déja dans ses coffres six cent mille *nobles*, qu'on équipoit une grande Flotte au Port d'Hampton, & que pour la grossir il avoit loué plusieurs bâtimens en Hollande & en Zelande. Il n'étoit plus question pour le Dauphin de s'endormir, & de se livrer à la mollesse: le danger étoit prochain, digne de sa vigilance & du courage

rage qu'il venoit de montrer en voulant se charger de tout le poids du Gouvernement. 1415.

Dorcet premier Heraut d'Angleterre, apporta à Paris une lettre du Roy son Maître, dattée de Vesminster du 7 d'Avril; il s'y plaignoit qu'on n'avoit fait aucune réponse à ses deux dernieres Ambassades, quoiqu'on eût promis d'en envoyer une à Londres pour continuer la négociation; il imputoit ce manque de parole à mépris, & en témoignoit un vif ressentiment. Pour éviter l'effusion de sang, pour qu'on n'eût rien à lui reprocher, il offroit encore d'entendre à la paix, si on vouloit lui faire raison sur ses droits. Il ajoutoit qu'il ne tiendroit qu'à Sa Majesté d'établir par le mariage de Madame une paix stable & une harmonie éternelle entre les deux Nations.

1415. Il y avoit du vrai dans les reproches du Roi d'Angleterre : on avoit manqué à ſon égard, en ne lui faiſant pas dans le tems une réponſe qu'on lui avoit promiſe. Il fut réſolu dans le Conſeil de lui envoyer des Ambaſſadeurs, chargés des dernieres intentions de la Cour. On vouloit, s'il étoit poſſible, éviter une guerre d'autant plus dangereuſe qu'on craignoit que le Duc de Bourgogne n'en profitât pour relever ſon parti, ou même pour s'allier avec les Anglois. La paix d'Arras toute à ſon déſavantage n'avoit fait qu'ulcérer ſon cœur : il voyoit que le Dauphin ne vouloit plus, ou n'oſoit le rappeller à la Cour.

On choiſit pour cette Ambaſſade les Sujets les plus habiles & les plus expérimentés. Pour donner plus de relief à la négociation, on mit à leur tête le Com-

te de Vendôme prince du ſang. 1415.
Ses collegues furent l'Archevêque de Bourges, Prélat renommé pour ſa ſcience & ſon éloquence (a); l'Evêque de Liſieux, Charles d'Yvri d'Oiſery (b), le Sire de Braquemont, & le Sécrétaire Col. On fit réponſe au Roi d'Angleterre qu'on lui envoyoit ces Ambaſſadeurs, on lui en manda les noms, & on le pria d'envoyer les paſſeports. Il les fit expédier ſur le champ, témoigna par ſa lettre du 24 d'Avril que le choix lui en étoit très-agréable : pour faciliter le traité, les deux Rois prorogerent la tréve juſqu'au huit de Juin, délai bien court pour une ſi grande négociation; mais le Roi d'Angleterre avoit ſes vues & ne vouloit pas ſe laiſſer amuſer.

(b) Guillaume Bouratier, Arch. de Bourges, Chancelier du Duc de Berry.

(c) Pierre Frenel.

1415. A la veille d'une si grande Guerre, dans des circonstances si critiques, le Dauphin jugea à propos de se réunir avec la Maison Royale, & de ne pas laisser dans le mécontentement, dès Princes si nécessaires à la défense de l'Etat. Satisfait de leur obéïssance, il leur envoya un ordre de revenir à la Cour. Le Duc de Berri qui ne s'étoit pas fort éloigné, s'y rendit dès le lendemain, les autres Princes le suivirent de près. Leur intelligence avec le Dauphin fut bientôt renouée.

*Préparatifs de guerre. M. S. D. l. 31. c. 3. J. des Ursins. Du Tillet. P. Anselme. Mailly, H. de Gennes. Recherches de Paquier.*

On travailla de concert à l'instruction des Ambassadeurs si importante; & par une sage précaution, on prit de justes mesures pour soutenir la Guerre, si les Ambassadeurs ne réussissoient pas.

Le Dauphin par une surabondance de droit fut déclaré Lieu-

tenant Général de l'Etat pour le 1415.
fait de la Guerre, par des Lettres-Patentes du 26 Avril. On fit partir l'Evêque de Saint-Pons (*d*) pour la Cour de Castille; on vouloit en obtenir du secours, sur tout sa Flotte qui n'avoit jamais manqué à la France dans les Guerres précédentes.

On fit un traité avec la République de Genes, qui avoit pour lors une excellente Marine. Elle s'obligeoit de fournir certain nombre de vaisseaux. La France oublia dans cette occasion ses mauvais procédés dans la derniere révolution de cet Etat: les Rois, selon les circonstances, sont forcés de sacrifier leur ressentiment à l'intérêt.

On tira des secours plus préssens du dedans de l'Etat: on ordonna des levées de troupes, on munit les Places maritimes,

(*d*) Geoffroy de Pompadour.

1415. sur-tout celles de Normandie ; on imposa une nouvelle taille sur le peuple. On fit plus, on révoqua l'Ordonnance si sagement établie de faire exercer la Justice gratuitement. On remit en usage les élections des Magistrats, sous le nom de Gardes ; on donna à ferme toutes les Jurisdictions subalternes, mettant la Justice en commerce, & autorisant les Officiers à faire valoir comme un domaine l'administration des charges qu'on leur confioit.

Députation au Roi du Concile de Constance.

*M. S. D. l. 35. c. 18.*

*H. Eccl. an. 1415.*

Il se passoit à Constance de terribles événemens. La division s'étoit mise entre le Pape & les Peres du Concile ; ces divisions mettoient encore l'Eglise sans chef. La fuite de Jean XXIII avoit d'abord allarmé le Concile : mais prenant un parti vigoureux auquel ne contribuerent pas peu le Cardinal d'Ailly, Ger-

ſon & Gentien, qui par leurs 141
ſçavans écrits établirent ſa ſupériorité ſur le Pape; il entreprit, ne pouvant l'obliger à revenir, de lui faire ſon procès & même de le dépoſer.

Le Duc de Bourgogne, toujours intrigué de la condamnation des propoſitions du Docteur Petit, favoriſoit le Pontife, qui lui avoit nommé des Commiſſaires pour revoir la Sentence, & pour l'infirmer, s'il étoit poſſible. Une ſi puiſſante protection affermiſſoit le Pape: il concerta avec le Duc les moyens de ſe ſauver d'Allemagne & de ſe retirer à Avignon. Il ſe rendit pour cet effet à Brizac, où le Duc avoit envoyé quelques Gentilshommes. Ils n'oſerent agir ouvertement pour le Pape, le Duc ne voulant pas ſe commettre avec l'Empereur & le Concile, dont les Députés arriverent à

1415. Brizac presque aussi-tôt que le Pape.

Le parti de Jean XXIII se trouva encore affoibli par la désertion du Duc d'Autriche son premier protecteur, qui prêt d'être mis au Ban de l'Empire, se soumit à l'Empereur en abandonnant le Pape. Le Duc de Baviere qui cherchoit autant à nuire au Duc de Bourgogne qu'à servir l'Empereur, en fut le médiateur. Le Pape réfugié de Brizac à Fribourg n'y trouva pas de sureté; il y fut arrêté par les Envoyés du Concile, & conduit à Batolsech, où rentrant en lui-même, & connoissant l'inutilité de ses projets, il se soumit aux ordres de la Providence. Il ratifia la Sentence de sa déposition, que le Concile avoit prononcée solemnellement le 29 de Mai.

Le Concile jugea à propos d'en instruire tous les Souverains. La

Nation de France députa au Roi 1415.
pour cet effet les Evêques de Carcassonne, d'Evreux, & les Docteurs Gentien, Merle & Desparts, qui pouvoient lui en rendre un fidéle compte: c'étoit en partie leur ouvrage. Comme ils passoient par le Barrois, la Tour & Remonville, deux Officiers qui commandoient un petit corps de troupes pour le Duc de Bourgogne, les attaquerent le 8 de Juin : ils se défendirent avec leur suite; il y eut une partie de leurs gens tués, eux-mêmes furent blessés, pris & conduits avec leurs équipages dans un Château voisin. Ils les y laisserent, sur les menaces que leur firent les Ducs de Lorraine & de Bar: le Duc de Bar y courut avec des troupes, les consola, & leur fournit de l'argent pour continuer leur chemin.

Cet attentat commis contre le

1415. droit des gens, fit grand bruit; tout l'odieux en retomba sur le Duc de Bourgogne, au service duquel étoient ces Officiers, & dont on connoissoit la haine pour tout le Corps de l'Université. Le Concile prit d'abord feu & nomma des Commissaires pour procéder contre les coupables : mais la liberté des Députés & la fuite des Officiers en empêcherent les suites; le Duc désavoua la Tour & Remonville, quoiqu'on n'ignorât pas qu'ils s'étoient réfugiés dans ses Etats.

Les Députés trouverent le Roi revenu en santé : il leur donna audience en plein Conseil, le Dauphin & les Princes présens. Ils firent leur rapport de tout ce qui s'étoit passé au Concile, donnerent à sa conduite les couleurs les plus favorables, en exposant que tout s'étoit fait de concert avec les Ambassadeurs

de Sa Majesté. Le Conseil ne 1415
goûta pas la déposition d'un souverain Pontife reconnu en France, & dont la cause avoit été mise de niveau avec celles des deux Antipapes proscrits. On prit du tems pour en délibérer. La France persévéra encore quelques tems dans l'obédience de Jean XXIII.

Remontrances de l'Université.

M. S. l. 35. c. 18.

Dans la mauvaise humeur où étoit la Cour contre les Ecclésiastiques, l'Université s'avisa (sur les plaintes des peuples à qui on demandoit rigoureusement la nouvelle imposition, de députer au Dauphin le Recteur & quelques autres du Corps, pour faire des remontrances. Le Docteur Jean de Chatillon porta la parole, & s'en acquitta avec hardiesse : le Dauphin lui demanda brusquement quels étoient les auteurs de cette démarche. Chatillon répondit que ce n'étoit pas la coutume de révéler les secrets de leur assem-

1415. blée. Ses collegues ajouterent qu'ils avoient leurs ordres par écrit. Le Dauphin demanda à les voir; comme ils ne les avoient pas apportés, il fit arrêter Chatillon, & le fit enfermer dans une chambre jusqu'à ce qu'il les eût produits.

L'Université allarmée d'une procédure & d'une sévérité jusques là inouies, fit solliciter sa liberté, & ne pensa plus à continuer ses remontrances. Ce ne fut qu'après plusieurs jours & après plusieurs sollicitations, que le Dauphin le rendit aux Députés, leur disant fierement que ce n'étoit que par pitié; que l'Université feroit bien de ne se mêler à l'avenir que des affaires de son Corps. *Qui vous a fait assez hardis*, ajouta-t'il, en adressant la parole aux Députés, *pour déposer le Pape sans le consentement du Roi mon Seigneur, & sans mon con-*

*sentement? Je m'en apperçois depuis longtems. Il ne vous reste plus qu'à disposer aussi de la Couronne, & de régler la fortune de l'Etat & des Princes : mais j'y mettrai bon ordre, & je sçaurai bien arrêter vos entreprises audacieuses.* Les Députés tremblans se retirerent sans rien répondre, n'osant plus se commettre avec un jeune Prince irrité, qui donnoit des ordres violens, sans s'embarrasser des suites. Il leur fallut dévorer dans le silence leur mécontentement. 1413

Tel fut le premier reveil de ce Corps fameux, qui, sous prétexte d'être le dépositaire de la Foi & de la saine Doctrine, se croyoit en droit d'étendre son autorité à toutes les grandes affaires de l'Etat & d'y remédier. Un Prince plus mur auroit hésité à heurter de front un Corps si redoutable : pour de moindres causes l'Université avoit fait plus

1415. de bruit & discontinué les leçon publiques; elle comprit sagemen que le Dauphin mépriseroit cett vengeance frivole.

L'Empereur Sigismond en Languedoc.

M. S. D. l. 35. c. 19.

H. Eccl. Hist. du Schisme.

Le Concile qui s'embarrassoi peu du mécontentement de l France, alloit toujours son trai & voyoit son projet tendre heureusement à sa fin. Jean XXII avoit souscrit à sa déposition Grégoire XII envoya volontairement son abdication, il ne restoit plus que Benoît XIII gagner.

L'Empereur Sigismond ne cru pas au-dessous de sa dignité d'entreprendre le voyage de Perpignan, pour ramener ce Pontif opiniâtre. Il n'en ignoroit pas le difficultés, & connoissoit le génie inflexible de Benoît. Sigismond avoit pour derniere ressource de lui ôter la protectio du Roi d'Arragon. L'Archevêqu de Tours fut aussi député par l

Concile, pour exhorter ce Pape à mettre fin au ſcandale qu'il cauſoit depuis tant d'années. 1415.

L'Empereur & ſa ſuite partirent de Conſtance le 21 de Juillet, & traverſerent une partie de la France : on y rendit à ce Prince les honneurs dûs à ſon rang. Arrivé à Narbonne, il y concerta ſon entrevue avec le Roi d'Arragon (e) qui envoya ſon fils aîné au devant de lui à Perpignan, où l'Empereur entra le 18 de Septembre. Le Roi d'Arragon quoique malade s'y rendit, & entra dans toutes les vûes de l'Empereur. Mais on fit de vains efforts auprès de Benoît pour l'engager à abdiquer; prêt d'être abandonné de ſon obédience, dans un âge ſi avancé qu'il ne tenoit preſque plus à la vie, il ne voulut jamais entendre parler de ceſſion : les hommes am-

(e) D. Ferdinand I.

1415. bitieux mettent de niveau la mort & la perte des honneurs. L'Empereur revint à son second projet: il tira parole du Roi d'Arragon de renoncer à l'obédience de Benoît, de reconnoître le Concile, & d'y envoyer les Evêques de son Royaume.

La négociation de Vinchester.

M. S. D. l. 35. c. 2. 4. J. des Ursins. le Laboureur.

Il se faisoit en Angleterre une autre négociation plus importante encore pour la France. Les Ambassadeurs envoyés au Roi Henri V, étoient partis le 17 de Juin avec une suite de quatre cent chevaux. Henri envoya au devant d'eux beaucoup de gens de qualité, qui les conduisirent à Vinchester, où ce Prince étoit avec sa Cour. Ils eurent leur premiere audience le 30 de Juin, dans sa chambre, ornée de tapis d'or. Il étoit assis auprès de son lit, la tête nue, vêtu d'un habit de soye tissue d'or, mais plus paré encore de sa bonne mine. A sa droite étoient

les Ducs de Betfort, de Clarence 1415.
& de Glocester, ses freres, le Duc d'Yorck, le Comte d'Hutington, & plusieurs Milords; à sa gauche, l'Evêque de Vinchester, son Chancelier, plusieurs Prelats, & ses Conseillers d'Etat. Il se leva, lorsque parurent les Ambassadeurs, qui le saluerent à genoux; cérémonial que les siecles suivans ont aboli.

L'Archevêque de Bourges, en lui présentant ses Lettres de créance, lui fit les complimens du Roi, & ceux du Duc de Berri. Le Roi d'Angleterre prit les lettres, les baisa, & les remit à son Chancelier. Il fit ensuite des politesses aux Ambassadeurs, & les invita à dîner pour le lendemain. Le festin fut superbe. Il fit placer à côté de lui l'Archevêque de Bourges, & l'Evêque de Lizieux. Les Comtes de Vendôme & d'Yvry s'assirent à table après le Duc de Glocester.

1415. Les autres conviés, & apparemment les autres Ambassadeurs, se placerent sans observer de rang. Après le repas, le Roi d'Angleterre les conduisit dans sa chambre, & les exhorta à traiter de bonne foi, & avec célérité.

On a toujours présumé que ce Prince ne pensoit pas véritablement à la paix, à moins qu'il n'y trouvât des avantages, dont il ne pouvoit naturellement se flater. Aussi malgré l'arrivée des Ambassadeurs, il pressoit son armement.

Les Ducs de Clarence, de Glocester, & d'Yorck, en intelligence avec les Ambassadeurs, leur en donnerent avis. Ces Princes étoient liés avec le Duc d'Orleans, & ne souhaitoient pas qu'on rompît avec la France. Ce fut aussi par leur canal qu'ils apprirent que le Duc de Bourgogne étoit sécretement en correspondance avec le Roi d'Angleterre & le Duc de Betfort.

Les conférences se firent dans 1415
la salle des Cordeliers. La premiere se tint le 2 de Juillet. Le Chancelier commença par dire aux Ambassadeurs que le Roi Henri ne leur donnoit pour conclure le traité, que jusqu'au six. Il y avoit peu d'exemple d'une pareille précipitation dans une affaire de cette conséquence. Ils s'en embarrasserent peu, ayant leurs pouvoirs limités, & ne cherchant pas eux-mêmes à prolonger. Les Ministres Anglois comptant faire grace de ne pas revendiquer le Royaume entier, conformément aux prétentions surannées du Roi Edouard III, se restraignirent à demander toutes les Provinces qui avoient appartenu à leurs Rois dans le douzième siecle ; la Normandie, le Maine, l'Anjou, la Touraine, le Poitou, ce que la France tenoit en Guienne, les hommages de la Bretagne, de la

1415. Flandre, & le Comté de Ponthieu, héritage de la Reine Eleonore de Castille, trisayeulle du feu Roi Henri IV.

L'Archevêque de Bourges, bien loin de chicaner & de détruire ces prétentions, comme il le pouvoit, en y opposant la prescription & le droit d'une juste conquête, déclara que pour établir une solide paix entre les deux nations, le Roi céderoit au Roi d'Angleterre tout ce que la France possédoit en Guienne, & lui donneroit Madame en mariage, avec huit cent mille florins d'or de dot.

Les Anglois se récrierent que l'année précédente le Duc de Berri avoit déja fait ces mêmes offres; & qu'ayant promis d'envoyer une Ambassade, il avoit pris un engagement tacite de les augmenter. L'Archevêque nia la conséquence; mais pour répondre aux espé-

ıces du Roi d'Angleterre, & 1415.
donner une entiere satisfac-
ın, il offrit au nom du Roi d'aug-
enter la dot de cent mil écus
or.

Le lendemain, dans la deu-
ème conférence, les Commis-
res Anglois dirent que leur Roi
oit compté que la dot de Ma-
me seroit d'un milion d'écus;
'à leur considération il se restrai-
ıoit à neuf cent mille écus. L'Ar-
evêque répliqua qu'il n'y avoit
ınt encore eu d'exemples entre
s Rois Chrétiens d'une dot si
odigieuse, que les Anglois en
rmoient en vain la demande;
ı'il avoit ses ordres, & qu'il ne
ouvoit changer les florins en
us. On parla ensuite du douaire
Madame. L'Archevêque leur
procha que leurs offres de le
ire monter à vingt mille marcs
'argent, n'avoient aucune pro-
ortion avec la grandeur de la dot
e cette Princesse.

1415. Le 4 de Juillet, le Roi d'
gleterre voulut traiter lui m
avec les Ambaſſadeurs. Il les
de le venir trouver. Il inſiſta ſ
juſtice de ſes droits : il les cor
de finir la négociation, & d
dire enfin la derniere réſolutio
Roi. L'Archevêque lui répo
que Sa Majeſté, inſtruite de
grandes qualités, ſouhaitoit a
paſſion ſon alliance. Que
amour pour ſon peuple ne lui
ſoit pas deſirer la paix avec m
d'ardeur. Que par ces deux m
elle ſe relâcheroit, juſqu'à lui
der, outre les Comtés de Guy
ne, où il y avoit quinze Villes
rées, que le Duc de Berri avoit
ferts, le Limoſin en ſon entier
qu'elle augmenteroit encore la
de quarante mille écus d'or ; r
que c'étoit le dernier effort de
eſtime pour Sa Majeſté Anglo
& de ſa tendreſſe pour ſes ſuj
Qu'ainſi il n'étoit plus queſtion

ntinuer les conférences, & que 1415.
sa part il n'avoit plus rien ni à
oposer, ni à écouter.
L'Archevêque parloit avec tant
franchise & de sincérité, que
Roi d'Angleterre comprit qu'il
pouvoit rien espérer de plus.
répondit aux Ambassadeurs qu'il
conféreroit avec son Conseil.
es ayant rappellés le 6, il leur
it que pour le bien des deux na-
ons, & l'honneur de l'alliance de
ladame, il se contentoit des pro-
ositions qui lui avoient été fai-
es. Qu'il ne restoit plus qu'à con-
enir du tems où toutes ces Places
ui seroient remises, & où le ma-
iage s'accomplissant, l'argent de
a dot lui seroit délivré. Qu'il sou-
aitoit que ce fut le 30 d'Octobre
prochain, & qu'il ne pouvoit don-
ner un plus long délai. Qu'il en-
voyeroit un de ses Secrétaires à
Paris pour tout régler. Que jusqu'à
son retour, les Ambassadeurs ref-

1415. teroient en Angleterre. Qu'aux conditions offertes & acceptées, il y auroit entre les deux Couronnes une Trève de cinquante ans, pendant laquelle on conviendroit d'une paix perpétuelle. Qu'en cas qu'on ne pût en convenir, le Roi d'Angleterre rendroit les Provinces & les Places cédées, pour lesquelles il donneroit des sûretés convenables.

Ces propositions nouvelles & imprévûes surprirent & étonnerent l'Archevêque. Il étoit de regle qu'il en conférât avec ses collegues. Peut-être qu'il en donna avis à la Cour, puisque de la réponse qu'il alloit faire, dépendoit une rupture, dont les suites pouvoient être funestes. Son naturel vif & ardent ne lui laissa pas faire de réflexion : Il répondit sur le champ au Roi d'Angleterre, que des affaires si importantes ne se terminoient pas si promptement.

ment. Que les Monnoies de France n'auroient pas fabriqué tant d'especes en trois mois. Qu'il ignoroit à quelles conditions le Roi voudroit remettre les Villes cédées, & à quel titre Sa Majesté Angloise les tiendroit à l'avenir : que c'étoit des choses qu'il falloit discuter avec la Cour de France, & sur lesquelles ni lui ni ses collegues n'avoient aucun pouvoir. Qu'au reste, Sa Majesté Angloise changeoit tout-à-coup la face de la négociation : qu'ils n'étoient venus devers Elle que pour traiter de la Paix ; & qu'Elle ne parloit que d'une Trève, pour laquelle le Roi ne céderoit pas tant de Places & de Pays. Que cette Trève proposée pour cinquante ans, pouvoit se rompre d'un moment à l'autre ; & qu'il n'étoit point de sûretés suffisantes pour la restitution de sept ou huit Provinces, dont Sa Majesté Angloise 1415.

1415. ſe trouveroit en poſſeſſion.

Cette réponſe ſi ferme & ſi judicieuſe, fit comprendre au Roi d'Angleterre qu'il ne réuſſiroit pas à faire accepter une Trève de cinquante ans : que c'étoit ſeulement en faveur d'une paix ſolide qu'ils vouloient ſe dépouiller du Limoſin, & de toutes les petites Provinces de Guyenne qu'ils poſſédoient. Comme par cette paix il falloit renoncer au titre de Roi de France, aux droits de l'Angleterre ſur la Normandie, & ſur les autres Provinces que les Anglois avoient autrefois tenues en France, ce Prince ne jugea pas que ce qu'on lui cédoit en fût un équivalent ſuffiſant : il craignit de devenir odieux à ſon peuple, qui conſerve toujours pour les François une haine héréditaire ; & que ſon mécontentement ne fortifiât le parti du Comte de la Marche, qui n'avoit que de trop légitimes prétentions

ſur la Couronne d'Angleterre. Le 1415.
réſultat de ſes réflexions fut de rompre la négociation, & de tenter la fortune de la guerre. Ses préparatifs étoient faits ; il alloit attaquer un Royaume gouverné par un enfant, & diviſé en deux grandes factions, dont une promettoit de le ſeconder.

Henri n'avoit pas rendu ſur le champ de réponſe à l'Archevêque : il lui envoya le lendemain ſon Chancelier, qui lui dit, & à tous les autres Ambaſſadeurs, qu'ils n'étoient venus trouver Sa Majeſté Angloiſe que pour l'amuſer, n'ayant ni pouvoir, ni inſtructions : qu'Elle s'étoit relâchée bien au de-là de ce qu'elle devoit, ayant voulu reſtraindre des prétentions immenſes & ſi légitimes à ſi peu de Places, qu'on ne lui cédoit encore que pour un tems : qu'enfin ils refuſoient une Trève de cinquante ans, qui eût été bien facile-

1415. ment changée en paix entre deux Rois unis par les liens du ſang : qu'ils n'avoient qu'à ſe retirer, & qu'il auroit recours à d'autres voies pour faire valoir ſes juſtes droits : que le Roi rendroit compte à Dieu de l'effuſion du ſang, & de tous les maux qui ſuivroient le parti que Sa Majeſté Angloiſe étoit forcée de prendre.

L'Archevêque perdit patience à ces reproches ſi peu fondés. Il ſe livra à toute l'impétuoſité de ſon génie, qu'il avoit juſques-là aſſez contraint. Il répondit que le Roi d'Angleterre ſe trompoit, s'il croyoit que Sa Majeſté eût offert des conditions ſi onéreuſes, par crainte ou par foibleſſe : qu'Elle n'avoit ſacrifié ſes intérêts que pour épargner même la premiere goute du ſang de ſes ſujets, dont Elle étoit plus le pere que le Roi : que quitte envers eux par ce ſacrifice, Elle attendroit tranquille-

ment l'effet des menaces de son ennemi : qu'il se hâtât de passer la mer, & de venir en France : que son orgueil y seroit bientôt abattu, & son Armée le jouet & la proie de la Noblesse Françoise, la plus belliqueuse de la terre : qu'au reste il ne prît point cette réponse pour de vaines paroles échappées à la colere ou à l'indignation ; qu'il en coûteroit moins au Roi de les effectuer, qu'à lui de les proférer. 1415.

Il y a même des Auteurs qui assurent que ce fut au Roi d'Angleterre lui-même à qui l'Archevêque tint un discours si haut & si fanfaron, sans respecter la dignité Royale, qu'il n'est jamais permis d'oublier : que ce Prince, tout jeune qu'il étoit, se posséda, jusqu'à n'en témoigner, ni altération, ni ressentiment, ayant congédié les Ambassadeurs sans leur faire aucune réponse. Ils revinrent

1415. en France, où ils rendirent compte de tout ce qui s'étoit passé. Leur conduite fut très-approuvée. On ne pensa plus qu'à se préparer à la guerre.

Déclaration de guerre.

M. S. D. l. 35. c. 3. 4.

D'Argentré.

Les précautions qu'on prit furent d'un funeste augure. On ordonna un emprunt sur le Clergé & sur les Aisés. La taille imposée sur le peuple étoit exigible par corps, & s'étendoit sur les Fauxbourgs de Paris. On accéléra la levée des gens de guerre, dont la marche désola le plat Pays. Il y eut dans ces commencemens si peu de discipline, que le Soldat voloit impunément, & jusqu'à l'argenterie des Eglises. Les Paysans épouvantés se réfugioient dans les Villes.

Au commencement d'Août, un Héraut du Roi d'Angleterre apporta au Roi la déclaration de la guerre, datée de Surampton du 28 de Juillet. Se prétendant lui-

même Roi de France, comme 1415
avoient fait tous ses Prédécesseurs depuis Edouard III, il ne qualifioit le Roi que de Charles de France. Il récapituloit encore ses droits; mettoit sur le compte du Roi tout le sang qui alloit se verser; & pour preuve de sa modération, en demandant qu'on lui fit justice, & qu'on acceptât la Trève qu'il avoit proposée, il se relâchoit de cinquante mille écus sur la dot de Madame, qu'il continuoit de demander en mariage, les armes à la main.

Le Roi y répondit par un manifeste du 26 d'Août: il y détailloit tous les efforts qu'il avoit faits pour parvenir à procurer la paix à son peuple: & il déclaroit être en état de soutenir une guerre juste, si le Roi d'Angleterre étoit assez hardi pour entrer dans son Royaume à main armée.

On étoit incertain où l'ennemi

1415. tenteroit une deſcente. Le bruit ſe répandit que ce ſeroit en Poitou. Sur ce bruit, le Sire de Partenay croyant s'agrandir en changeant de maître, prit l'écharpe rouge, & courut toute la Province. Le Roi confiſqua ſes terres, en fit don au Comte de Richemont, & lui donna la commiſſion de punir ce rébéle. Richemont paſſa en Poitou avec un corps de troupes, dépouilla Partenai, & l'aſſiégea dans la Ville de ce nom, où il ſe défendit longtems. Cette Ville avoit trois bons foſſés, & étoit d'ailleurs bien fortifiée.

Deſcente des Anglois en Normandie.

*M. S. D. l. 35. c. 4. S. Remi. c. 55. 56. le Megicier. h. de Norm. Choiſi. c. 6.*

C'étoit en Normandie qu'il y avoit le plus d'apparence que les Anglois feroient leur deſcente. Dès le 15 de Juillet, on avoit vû leur Flotte croiſer ſur ſes côtes, & dans la Manche. On envoya pour raſſurer cette Province le Connétable à Rouen, avec quelques troupes, & défenſe d'en ve-

nir à une bataille, non pas même 1415.
pour s'oppoſer à leur deſcente, *Ducheſn. & Rapin Toiras. h. d'Angle.*
quoiqu'on dût pour lors combattre avec avantage. On craignoit le ſort de ces journées fatales, où la vivacité Françoiſe n'avoit pû réſiſter à la valeur jointe à la conduite des Anglois, & avoit jetté le Royaume dans le plus grand danger. Le Connétable ſe contenta de diſtribuer partie de ſes forces dans les Villes maritimes les plus expoſées, toutes pourvues de munitions de bouche, de guerre, & de bons Chefs. Il y avoit auſſi à l'embouchure de la Seine, à portée de Honfleur, une eſcadre de neuf Vaiſſeaux Génois, où étoient le bâtard de Bourbon & Beauveau, Gouverneur d'Anjou, Chefs aſſez peu unis entr'eux, & qui avec une ſi foible marine, ne pouvoient rien faire pour le ſalut de la Province.

Le Roi d'Angleterre s'étoit

1415. rendu à Soukhampton, où étoit le rendez-vous général, & où s'étoient assemblés les vaisseaux de guerre & de transport. L'escadre de la Manche s'y étoit jointe. On comptoit jusqu'à seize cent bâtimens : il n'en falloit pas moins pour embarquer près de cent mille hommes qui le devoient suivre, mais dont il n'y avoit que cinquante mille portant les armes, sçavoir, six mille Chevaliers ou Ecuyers, trente mille Archers, de l'Infanterie à proportion. L'artillerie, les vivres & les équipages nécessaires n'y manquoient point. Il avoit avec lui les Princes ses freres, la plûpart des Princes de son sang & de la haute Noblesse, entr'autres les Comtes de Kent, de Dorcet & d'Orfort, Capitaines expérimentés.

Peu s'en fallut qu'au milieu de cet appareil formidable, préparé avec tant de frais, qui sembloit

avoir porté la puissance de Henri 1415.
au plus haut dégré, il ne périt tout à coup. Le feu Roi son pere, en détrônant le bon Roi Richard, étoit monté sur le Trône au préjudice des enfans du Duc de Clarence son frere, second fils du grand Roi Edouard. Leurs droits étoient passés au Comte de la Marche, petit-fils de Clarence. La Marche n'avoit point d'enfans; il étoit d'un caractère si doux & si modéré, qu'à peine pensoit-il aux droits que sa mere lui avoit laissés sur la Couronne; mais il avoit marié sa sœur au Comte de Cambridge, qui brûlant d'ambition forma le projet de faire monter son beau-frere sur le Trône, pour regner sous son nom, & pour y monter un jour lui-même. Il fit entrer dans la conjuration le Grand Trésorier Schrop, & Mylord Gray. Elle paroissoit d'autant plus facile à exécuter,

1415. qu'ils n'étoient pas obligés à la confier à un grand nombre de complices, ni à faire soulever les peuples. Le Grand Trésorier, Favori d'Henri V, & qui couchoit dans sa chambre, se chargeoit de le poignarder la nuit, & de faire proclamer le Comte de la Marche.

L'étoile de Henri le sauva d'un péril qui paroissoit inévitable. Les conjurés instruisirent la Marche de la nuit prise pour l'exécution. Effrayé du danger, la peur prévalant sur l'espoir du Trône qui lui appartenoit, il alla tout découvrir à Henri. Ce Prince fit arrêter sur le champ les coupables, & les fit décapiter. Il étouffa par leur mort la semence de la rébellion, & fut plus affermi sur le Trône qu'il ne l'étoit avant : effet du génie des Anglois, toujours extrêmes dans les vertus & dans les vices. Quelle singularité !

L'héritier légitime d'une Couronne détourne lui-même le coup qui doit l'enlever à son usurpateur, & la lui remettre sur la tête. 1415.

Le Roi d'Angleterre mit à la voile le 5 d'Août, & fut neuf jours à faire le trajet avec cette nombreuse flotte, le vent ayant été quelque tems contraire. Elle arriva le 14 au soir à l'embouchure de la Seine, & commença de débarquer le 15 à un petit havre qui est du côté d'Harfleur. Une escadre de dix vaisseaux de guerre alla tomber sur celle des François à Honfleur. Il y eut là un petit combat tout à l'avantage des Anglois. Ils coulerent à fonds deux vaisseaux François, & donnerent la chasse aux sept autres, qui se réfugierent dans une rade voisine. Le Bâtard de Bourbon ayant pris terre avec partie de l'équipage, alla joindre à Roüen

1415. le Connétable, & le pressa de marcher vers Harfleur pour s'opposer au débarquement. Le Connétable ne le jugea pas à propos. Le Bâtard jeune homme, vif & plein de ses idées, se plaignit au Conseil de guerre de ce refus, & osa bien accuser le Général d'intelligence avec l'ennemi : alors le Connétable montra ses ordres, qui imposerent silence au Bâtard.

Siége de Harfleur.

M. S. D. l. 35. c. 4. S. Remi, c. 56. le Megicier. J. des Ursins. P. Anselm. Choisi, ch. 6.

Les Anglois firent sans obstacle leur débarquement : leur Armée formidable investit Harfleur, & en commença le Siège le 15 d'Août, qui fut tout employé à choisir les quartiers. Le Roi d'Angleterre prit le sien au Prieuré de Graville, au-delà de la petite Riviere qui passe à Harfleur. Le Duc de Glocester se logea tout auprès, & le Duc de Clarence du côté de Roüen.

Harfleur, sur qui toute la Fran-

ce avoit alors les yeux, en étoit 1415.
le meilleur havre & le port le plus sûr pour les vaiſſeaux d'une médiocre grandeur, qui y étoient à couvert du Nord. La place n'étoit pas fort grande, mais elle étoit bien fortifiée pour ce tems là. Il s'y étoit jetté un ſi grand nombre de gens de qualité, qu'on ne pouvoit ſouhaiter que les Anglois euſſent aſſiégé une autre Ville.

Robert de Braquemont en étoit Gouverneur. Il étoit d'une des meilleures Maiſons de Normandie, toute dévouée au Duc d'Orléans, qui lui avoit procuré ce Gouvernement. Braquemont étoit de ſon conſeil, auſſi-bien que Guillaume Seigneur de Sedan, ſon frere aîné, qui s'étoit jetté dans Harfleur avec lui. On comptoit parmi cette foule de Nobleſſe accourue dans cette ville pour la défendre, le Comte d'Harcour,

1415. les Sires d'Estouteville, de Haqueville, de Blainville, de Guitry, de Gaucour, de la Heuze, de Bureau, Martel de Minques, de Coustes, d'Hannenville, de Breauté, & deux cent autres Gentilshommes qualifiés.

Le Roi d'Angleterre alla lui-même examiner les lieux les plus propres à placer ses batteries. Elles commencerent à tirer le 16 avec un fracas effroyable. Il y avoit des bombardes & des pierriers qui jettoient des pierres d'une grosseur prodigieuse. La flotte étoit dans le Port, excepté les grands Bâtimens, qui n'y pouvant entrer étoient restés à la rade; mais vû le danger qu'ils couroient, ils retournerent dans leurs Ports. Harfleur battu si furieusement, eut bientôt des bréches suffisantes. On donna plusieurs assauts; & la place eût été emportée en peu de jours, si cette brave

Nobleſſe n'eût fait de ſon corps un rempart impénétrable à la furie de l'ennemi. Jour & nuit ſous les armes, infatigables & ſe trouvant par tout, elle le repouſſoit avec grande perte ; elle faiſoit même de fréquentes ſorties, & preſque toujours heureuſement. Souvent elle pénétroit juſqu'à ſes lignes, & juſques dans les mines qu'il avoit commencé de creuſer. 1415.

Au dehors les Anglois n'étoient pas plus tranquilles. Les Garniſons de Montiviliers, de Caudebec, & des Places voiſines tomboient ſur eux à l'improviſte, enlevoient ceux qui s'écartoient, profitoient de l'étonnement où ſe trouvoit l'ennemi, & de la connoiſſance qu'ils avoient des lieux. Ils lui tuoient bien du monde, & ſe retiroient avant qu'on pût les pourſuivre. Le Maréchal de Boucicaut, qui s'étoit avancé juſqu'à Caudebec avec quinze cent hom-

1415. mes d'armes, ſoutenoit ces eſcarmoucheurs, favoriſoit leur retraite, & fatiguoit les aſſiégeans par de vraies & de fauſſes allarmes, par des attaques réïtérées, ſouvent pluſieurs fois le jour; mais le grand nombre des aſſiégeans ſuffiſoit pour repouſſer ces attaques & continuer à preſſer la Ville.

Un accident imprévu cauſa au Roi Henri de plus grandes allarmes. A la fin d'Août, lorſqu'on fouilla dans les magazins des vivres, on en trouva la plûpart gâtés, l'air de la mer les ayant corrompus. Il fallut retrancher les portions, & aller dans le plat pays chercher des proviſions avec des eſcortes, ſouvent enlevées ou battues. Henri inquiet demanda une conférence à Gaucour qu'il connoiſſoit, & qui le vint trouver ſous un ſauf-conduit avec pluſieurs autres Officiers. Le Roi

d'Angleterre voulut leur expliquer ses droits, voulut les engager à se rendre, & à ne pas attendre une extrémité toujours dangereuse; ils lui répondirent vivement qu'ils ne tenoient rien de lui, & qu'ils étoient résolus de défendre Harfleur jusqu'au dernier soupir, persuadés que le Roi leur envoyeroit un prompt secours. 1415.

Ce Prince s'y disposoit en effet: mais les ordres étoient si lents, & ceux qu'on en chargeoit prenoient si mal leurs mesures, qu'il y avoit peu d'apparence que le secours arrivât à tems. Il n'y avoit en Normandie que les Troupes que commandoient le Connétable & Boucicaut. On avoit envoyé ordre au Comte de Richemont de lever le Siège de Partenay, ce qu'il avoit fait: il s'avançoit lentement vers la Normandie. Le Chancelier du Dauphin

Mouvemens pour le secours d'Harfleur.

*M. S. D. Ibid. S. Remi, c. 56. 57. J. des Ursins. Choisy. Hist Eccl. Conf. des Ord.*

1441. étoit parti pour la Bretagne, afin d'engager le Duc à aller joindre le Connétable. Pour rendre la commission plus efficace, il portoit au Duc un présent de la part du Roi : c'étoit un petit cheval d'or émaillé, le harnois semé de perles, le tout du prix de cinquante mille écus ; & cent mille écus en espéces pour le payement des Troupes. Le Duc forma aussi-tôt un camp enrre Dol & Fougeres, y convoqua sa Noblesse : mais quels délais ne falloit-il pas pour la rassembler, & pour qu'elle eût le tems de se mettre en équipage ?

Ces secours paroissant éloignés, Liladam, Brimeu & d'Yvry, trois braves Chevaliers, proposerent au Connétable de jetter du secours dans la Ville assiégée, qui commençoit à être pressée ; secours qui pouvoit lui faire attendre celui qui s'assembloit. Il leur

onna six mille chevaux. Ils ré- 1415.
olurent de dresser une embusca-
e, où ils attireroient toutes les
rces d'un quartier de l'armée
nnemie. Pendant le combat, ils
omptoient introduire une partie
e cette Cavalerie dans Harfleur.
s firent embusquer d'Yvry dans
n lieu couvert à deux milles du
amp ennemi ; Liladam & Bri-
ieu allerent avec environ deux
iille hommes attaquer les lignes.
l'abord, tout réussit selon le pro-
t. Le Commandant Anglois sor-
t sur eux ; feignant d'avoir peur,
s se retirerent assez en désordre,
l'attirerent vers l'embuscade ;
ais d'Yvry fit tout manquer, en
uittant trop tôt son poste. Les
nglois firent alte, & n'avance-
nt plus. Les deux chefs conti-
uant à les vouloir harceler, furent
is prisonniers. D'Yvri fut con-
aint de se retirer avec honte &
savantage.

1415. A Paris, tous les Temples rètentissoient de vœux pour le succès des armes du Roi. Dès le 2 de Septembre, il avoit convoqué le ban & l'arriere-ban, troupes de grand frais & d'une médiocre utilité. Le Dauphin étoit parti le 3 pour Vernon, où il étoit à portée de joindre le Connétable. Le Roi, malgré sa santé chancelante, leva le 10 l'Oriflâme à S. Denis; il en donna la garde à Baqueville l'aîné, & arriva à Mantes le 11; il en fit partir sur le champ un convoi de poudre & de traits, dont la ville assiégée manquoit; mais conduit si malheureusement, qu'il tomba entre les mains des ennemis.

Le Duc de Bourgogne refuse son secours au Roi.

*M. S. D l. 35. c. 4. S. Remi, c. 57.*

A la premiere nouvelle du Siège de Harfleur, le Duc de Bourgogne envoya offrir ses troupes au Roi, & de les conduire lui-même à Roüen. Ce Prince espéroit par ce service achever de se

réconcilier avec la Cour, y retourner, & peut-être rentrer dans le Gouvernement. L'occasion paroissoit favorable. Dans les guerres civiles, tout se réunit contre l'Etranger. Les Princes d'Orléans, maître de l'esprit du Roi, & de tout le Conseil, y firent résoudre qu'on se passeroit du secours dangereux du Duc de Bourgogne. 1415.

Pour ne pas l'irriter, ils engagerent le Roi de lui mander, en le remerciant de ses offres, qu'il suffisoit qu'il envoya cinq cent hommes d'armes, & trois cent Arbalêtriers joindre l'armée. Le Duc sentit l'amertume & la cause de ce refus. Piqué au vif, il donna un nouvel essor à sa haine. Loin d'envoyer les troupes demandées, il fit défendre par Lettres Patentes à tous ses vassaux de sortir en armes de ses Etats, sans un ordre particulier de lui. Comme Feudataire,

1415. on lui imputa à crime cette défense, quoiqu'on se la fût attirée. Ses sujets ne lui obéïrent pas exactement : l'amour de la patrie, & le desir de la gloire, prévalurent chez plusieurs sur les égards qu'ils devoient à ce Prince.

Prise de Harfleur.

M. S. D. L. 35. c. 4. S. Remi, c. 56. J. des Ursins.

Harfleur étoit extrémement pressée, malgré la disette des vivres des Anglois, & malgré l'extrême difficulté qu'ils trouvoient à enlever des grains & des bestiaux dans tous les cantons de la Normandie ou ils envoyoient des détachemens. Les maladies s'étoient mêmes mises dans leur armée, causées par le changement de climat, par la nature des alimens, & par les fruits verds dont elle se nourrissoit. La dissenterie leur enleva en peu de jours plus de deux mille personnes, & de qualifiées. L'Evêque de Norvick, le Comte de Stafort, les Seigneurs de Beaumont, de Trompaton,

paton, & Maurice Brunel. Les assiégés n'étoient pas exempts de la plûpart de ces incommodités. Accablés de fatigues, manquant d'armes & de vivres, ils virent aussi les maladies se multiplier dans la Ville. Le Comte de Suffolck en mourut le 14 de Septembre; c'étoit un Milord Anglois, dont le pere disgracié par Henri IV, s'étoit réfugié en France, où il étoit mort en 1389. Son fils Michel s'étoit attaché aux intérêts d'un Roi son protecteur, & avoit servi avec fidélité. Il laissa un fils, qui, plus sage que son pere, se raccommoda avec son Roi & fut rétabli dans ses biens. 1415.

Outre les Soldats que la maladie emportoit, l'épée des ennemis avoit extrémement diminué la garnison. Les Anglois redoublerent leurs efforts. La Ville étoit presque ouverte. Il n'y avoit plus ni murs, ni portes, ni tours, où il

1415. n'y eût breche : la valeur étoit le seul rempart des assiégés. Mais leur nombre diminuoit, & les forces s'épuisoient. Ils députerent à Vernon Haqueville, qui trouva le secret de passer de nuit les lignes des assiégeans. Il représenta au Dauphin l'extrémité où Harfleur étoit réduit. Il rentra dans la place aussi heureusement qu'il en étoit sorti, & rapporta la réponse du Prince : *Que les assiégés continuassent à se défendre, & qu'ils se reposassent du secours sur la prudence du Roi.*

Une promesse si vague, si incertaine, si éloignée, acheva de décourager Braquemont & tous les Officiers. Comme les Anglois avoient fait trois mines prêtes à jouer, & qui vraisemblablement alloient achever de renverser les murs & d'ouvrir trois nouvelles entrées dans la Ville, on tint conseil de guerre. Il y fut arrêté qu'on

capituleroit, qu'on tâcheroit de 1415
gagner encore huit jours, & qu'on promettroit de rendre Harfleur, s'il n'étoit secouru dans le tems, capitulation très-usitée dans ce siecle, & avantageuse aux deux partis; aux assiégés sur-tout, puisqu'en leur évitant le danger d'être emportés d'assaut, elle empêchoit aussi l'effusion du sang.

Braquemont battit la chamade. Pour obtenir du Roi d'Angleterre une composition avantageuse, il s'adressa au Duc de Clarence, Prince qui se piquoit de la plus haute générosité. Henri, instruit de l'état des assiégés, ne voulut les recevoir que prisonniers de guerre. Tout ce qu'il y eut d'avantageux, c'est qu'on leur donna jusqu'au 18 de Septembre pour rendre la place, en cas qu'elle ne fût pas secourue. Braquemont en donna avis au Connétable. Mais l'armée Françoise n'étoit point

1415. encore en état de marcher au secours. Au jour marqué, les Anglois se présenterent pour prendre possession de la Place. Ils y furent introduits sans difficulté, du côté de la porte de Rouen. On ne sçait par quel mal entendu, ou par quel incident, l'entrée leur fut refusée du côté opposé.

Les Anglois fiers & superbes ne se donnerent pas le loisir d'approfondir la méprise. Ils attaquerent brusquement les François qui étoient en armes sur la breche. Ceux-ci se défendirent vaillamment. Il y eut un assaut qui dura trois heures, & qui coûta autant de sang aux attaquans qu'aux assaillis. Ceux-ci pris par derriere, & bien inférieurs en nombre, furent emportés, & la Ville de ce côté-là prise d'assaut; ce qui fonda le Roi d'Angleterre à la traiter selon les loix rigoureuses de la guerre. Il y eut deux Tours sur la Mer, qui prétendant

n'avoir pas eu de part à la capitulation, se défendirent encore deux jours, & ne se rendirent que le vingtiéme. 1415.

Le Roi d'Angleterre entra triomphant dans Harfleur à la tête de son Armée : il alla d'abord déposer ses lauriers au pieds des Autels dans l'Eglise de Saint-Martin ; il y entra pieds nuds, humilité qui ne pouvoit que faire beaucoup d'impression sur les esprits des Vainqueurs & sur celui des vaincus. Il traita avec bonté toute la Noblesse prisonniere, & défendit qu'on fit mourir aucun des habitans : mais il abandonna la Ville au pillage & s'appropria tous les fonds.

Le bruit de cette conquête consterna tous les François. On étoit surpris & indigné que les Généraux n'eussent pas eu de forces prêtes à opposer à un ennemi attendu, ou qu'ils n'euf-

1415. ſent pas pu les raſſembler en trente-trois jours que tant de braves gens leur avoit donnés au prix de leur ſang; on en faiſoit même des Paſquinades dans les Cours étrangeres. La priſe d'Harfleur coûta au Vainqueur cinq mille hommes tués ou morts de maladie, deſquels il y avoit cinq cent Gentilhommes.

Diſperſion de la Flotte Angloiſe.

*M. S. D. l. 35. c. 5. S. Remi. c. 57. Dargentré. Du Cheſne, H. d'Angl. P. Anſelme. Choiſi, H. de, c. 6.*

La ſituation de cette Ville parut très-propre au Roi d'Angleterre pour faire une place d'armes, un ſecond Calais qui donnât aux Anglois une ſeconde entrée en France. Il réſolut d'en ôter juſqu'aux veſtiges de la domination Françoiſe: il en bannit tous les François, mais avec des diſtinctions avantageuſes pour lui; les ſuppoſant tous priſoniers de Guerre, il mit à rançon tous les riches en état de la payer; il renvoya les vieillards, les pauvres, les femmes & les enfans, en leur

donnant cinq ſols à chacun, & 1415.
ce qu'ils pouvoient emporter des meubles qui leur étoient reſtés: ſpectacle lamentable & mêlé de cris douloureux. Tous ces infortunés regrettoient moins la perte de leur fortune, que le doux air de leur patrie auquel il leur falloit renoncer pour jamais, & auquel la nature & l'habitude attache les hommes ſi intimement. Il eut encore plus d'exactitude à en chaſſer les Eccléſiaſtiques, que l'honneur attachoit plus étroitement à leur Prince naturel. Il retint les jeunes gens les plus robuſtes, mais ſeulement pour les employer à relever les murs & les fortifications de la place.

Tous ces arrangemens ne finirent qu'au commencement d'Octobre. Alors le Roi d'Angleterre tint un grand Conſeil, pour déterminer quel parti on prendroit, ſi on marcheroit droit à l'armée

1415. Françoise qui n'étoit point encore toute assemblée & dont la défaite eût facilité de plus grandes conquêtes. Les plus sages de ses Capitaines lui représenterent les périls d'une telle entreprise; que la saison étoit trop avancée pour profiter de la victoire; que l'armée Françoise grossissoit de jour en jour; qu'elle n'avoit point fatigué, & qu'elle avoit l'avantage de combattre dans son propre pays & au milieu de toutes sortes de commodités; enfin que son armée sans vivres, sans habits, remplie de maladies, étoit dans un état pitoyable & dépérissoit à vue d'œil. Il céda à ces raisons, au grand contentement des chefs & des soldats qui craignoient qu'il ne se laissât emporter à un desir immodéré de gloire.

On se disposa à se rembarquer, tous les bâtimens de transport

étoient dans le Port, dans les 1415.
Rades prochaines, & la plupart des vaisseaux étoient revenus d'Angleterre: on avoit même ce triste avantage que l'armée étant beaucoup diminuée, il falloit bien moins de bâtimens. Les ordres donnés pour commencer l'embarquement, il survint le 5 d'Octobre un orage si terrible & des vents si impétueux, que tous les bâtimens se choquant les uns contre les autres dans le Port & à la Rade, furent en danger d'être fracassés. Ils se hâterent de prendre le large: à peine furent-ils en pleine mer, qu'il s'éleva une tempête furieuse qui les brisa, les écarta & les dispersa de maniere, que toute la Flotte délabrée & hors d'état de servir, fut contrainte de relâcher en différens Ports d'Angleterre: heureux encore d'y avoir pu aborder. Il a fallut bien du tems pour les ra-

1415. doubber, & il ne fut plus question de les ramener devant Harfleur.

Cet accident jetta le Roi d'Angleterre dans un terrible embarras; c'étoit alors pour lui une nécessité d'aller attaquer l'armée Françoise. Le tems qui s'étoit écoulé depuis qu'on avoit rejetté ce projet, l'avoit rendu plus impraticable; l'armée Françoise s'étoit beaucoup accrue, & celle de Henri si fort affoiblie & si diminuée, qu'à peine pouvoit elle marcher. Le seul expédient qui restoit pour la sauver & pour ne pas périr de la disette, étoit de se retirer par terre à Calais, & de prévenir l'ennemi par une marche forcée; il falloit passer la Somme à Blanquetaque avant qu'il s'en fût saisi; c'étoit un gué au dessous d'Abbeville qui a flux & reflux deux fois par jour & où la riviere est guéable dans le descendant: le grand Roi Edouard

ſon biſayeul lui en avoit tracé le chemin il y avoit ſoixante-neuf ans en pareille conjoncture, & qui par ſa diligence avoit ſauvé ſon armée Henri ſe flata d'un pareil ſuccès, les François n'étant pas encore inſtruits de la diſperſion de ſa Fotte, & croyant au contraire que Henri vouloit pourſuivre ſes avantages. 1415.

L'Armée Françoiſe s'aſſemble à Rouen.
M. S. D. l. 35. c. 15. J. des Urſ.

Les conjectures de ce Prince étoient juſtes. Les François prévenus qu'il penſoit à de nouvelles conquêtes, ne ſongeoient qu'à s'y oppoſer en amaſſant des forces ſupérieures. On avoit conduit le Roi à Rouen, toujours d'une ſanté vacillante, même dans les meilleurs tems; le Dauphin l'y avoit joint avec tous les Princes du ſang. Les Duc de Brabant & de Bar, le Comte de Nevers & quinze autres perſonnes qualifiées, s'y étoient rendues. Dans le camp formé auprès de Rouen,

415. on comptoit déja quatorze mille hommes d'armes. Dans un grand Conſeil il fut réſolu de marcher contre le Roi d'Angleterre & de lui donner bataille. Quelqu'un propoſa, pour s'aſſurer encore plus des événemens, de recevoir le ſecours que le Duc de Bourgogne offroit, & de ne pas dédaigner ſa valeur & ſon expérience.

Les Princes d'Orleans firent encore rejetter cet avis. Par le même eſprit de préſomption le ſire de Beaumont, Chevalier de la Maiſon du Duc de Berri, contre le ſentiment de ce Prince, entraîna toutes les voix du Conſeil pour faire refuſer ſix mille hommes bien armés que la Ville de Paris vouloit envoyer. Nous ſommes déja trois fois plus forts que l'ennemi, diſoit Beaumont; qu'avons-nous beſoin de ces garçons de boutique?

rcho i Bien-loin de ſonger à combat-

re, le Roi d'Angleterre ne pen- 1415.
oit qu'à sa retraite. Il laissa ses
;ros bagages à Harfleur & tou-
e son artillerie pour marcher plus
égérement & plus promptement:
on armée fut encore bien dimi-
iuée par la garnison qu'il lui
allut laisser à Dorcet pour la su-
eté d'Harfleur : elle consistoit
n cinq cens hommes d'armes,
& quinze cens archers : mais cela
ie l'inquiétoit pas : ne croyant
ooint combattre, il n'avoit aucun
esoin de troupes. Il partit le ma-
in du 7 d'Octobre. Quelque di-
igence qu'il voulût faire il fut
orcé de se détourner, & de
hoisir sa route, ayant à com-
oattre un ennemi plus redouta-
ole que les François, la disette
le vivres. Il n'avoit aucunes pro-
visions, ayant été obligé de lais-
ser tout ce qu'il en avoit à Har-
fleur pour la subsistance de la
Garnison. Arrivé dans le pays de
Caux il s'y étendit pour tirer des

d'Angleterre vers Blanquetaque.
M. S. D. l. 35. c. 5.
S. Remi. c. 57. 58.

1515. vivres du plat pays : il en amassa une assez bonne quantité, les paysans en fournissant plus volontiers & plus facilement que de l'argent.

Il cotoya les bords de la mer, & passa sans peine les petites rivieres de Soie, d'Arques & d'Eaune, ayant repoussé aisément les milices des environs qui marchoient sans Chef, sans discipline, & qui ne cherchoient elles-mêmes qu'à piller. Le 8 au soir il arriva à la vûe d'Eu, derniere Ville de Normandie, & campa sur les bords de la Brele, qui arrose cette Ville. La Garnison sortit sur ses coureurs, mais sans se trop engager. Le 9 il traversa le petit pays de Vimes : il n'étoit plus qu'à deux lieues de Blanquetaque, il comptoit y passer à gué, & trouver au-delà le Gouverneur de Calais ; il lui avoit envoyé ordre de venir au devant de lui, de se saisir du gué, & de le

garder jusqu'à son arrivée. 1415.

Dans ce moment ses Coureurs lui amenerent un Gentilhomme Gascon qu'ils avoient arrêté. Le Roi d'Angleterre l'interrogea lui-même sur son nom, sa naissance, son emploi & sa route, ensuite sur les forces & la disposition de l'Armée Françoise, enfin sur le gué de Blanquetaque, pour sçavoir s'il étoit libre ou s'il étoit gardé.

Ce Gentilhomme étoit parfaitement informé de tout ce qu'on lui demandoit ; il sçavoit que le Connétable étoit encore en Normandie, qu'il n'y avoit que peu de troupes en Picardie, surtout qu'on n'en avoit point envoyé au gué de Blanquetaque. La route que tenoit le Roi d'Angleterre, & ses questions firent comprendre à ce Gentilhomme que ce Prince fuyoit les François & qu'il ne pensoit qu'à gagner Calais. Il vit d'un coup d'œil le

1415. danger où Henri alloit tomber, si ne pouvant passer la Somme il se trouvoit enfermé dans un coin de la Picardie, & enveloppé par le grand nombre de troupes qui s'assembloient de tous côtés. L'amour de la patrie agissant dans le cœur de ce Gentilhomme avec tout le feu des gens de son pays, il se proposa de rendre à son Roi, au péril même de sa vie, un service qui feroit périr le Roi d'Angleterre, son armée, & qui vangeroit la France de tous les maux qu'il lui avoit causés.

Ce Gentilhomme dit à ce Prince, qu'il avoit l'honneur d'être un des Vassaux du Connétable, qu'il étoit de sa Terre d'Albret, qu'il venoit d'Abbeville, où il l'avoit laissé avec une partie de l'Armée Françoise; que ce Général attendoit incessamment le reste de ses troupes & que par précaution il avoit envoyé six mille hommes au gué de Blan-

quetaque pour le garder. Il ajoûta 1415.
qu'il ne disoit à Sa Majesté Angloise rien qui ne fût vrai, qu'il en repondoit sur sa tête, & qu'elle pouvoit s'en assurer par ses yeux en s'avançant jusqu'aux bords de la Somme.

Ce récit consterna le Roi d'Angleterre, qui ne le révoqua point en doute, voyant ce Gentilhomme parler avec un si grand air d'ingénuité & tant de hardiesse. Jamais Prince ne s'étoit vu dans un tel danger. Au milieu d'un Royaume étranger, environné d'un monde d'ennemis, avec une armée délabrée, sans vivres, pleine de malades & de soldats épuisés, quel parti prendre? Comment se dérober à un malheur presque inévitable? Il tint Conseil en ne laissant voir à ses Officiers que fermeté & courage. Il y fut résolu de ne pas continuer sa marche vers Blanquetaque, pour ne se point découvrir à l'ennemi, qui

1415. ne connoîtroit que trop la foiblesse de son armée; mais de s'éloigner au plutôt des bords de la Somme & d'aller vers sa source chercher un passage, le cours de cette riviere étant trop long pour que les François pussent garder tous les passages.

On a fait divers raisonnemens sur le parti que prit ce Prince en cette occasion, & sur le rapport du Gentilhomme. On a blâmé avec raison le Roi d'Angleterre d'avoir ajouté foi à un ennemi, lorsqu'étant si voisin des lieux il pouvoit en un moment s'informer de la vérité d'un fait si important. On a plus varié sur la conduite du Gentilhomme. Il croyoit véritablement servir sa patrie & lui en livrer l'ennemi. Mais étoit-il permis de s'exposer à une mort certaine, si la fausseté de son rapport eût été avérée? Ce prétendu service étoit il bien évident? Pouvoit-il prévoir tous les

événemens qu'entraîne après soi 1415.
le sort des armes, si journalier, si dépendant du hazard & des moindres circonstances? Quelles suites en effet n'eut point ce funeste rapport! S'il se fût contenté de dire la vérité, le Roi d'Angleterre passoit la Somme à Blanquetaque, & de-là eût gagné Calais, ne retirant d'autre fruit de son expédition que la conquête d'une ville qui lui avoit coûté des sommes immenses & presque toute une Armée. Ville qu'on pouvoit regagner par un Traité, ou par les armes: au lieu que son témoignage occasionna la sanglante journée d'Azincour, si funeste pour la France.

Le Gouverneur de Calais s'étoit avancé vers Blanquetaque, avec trois cens hommes d'armes, pour donner la main au Roi son maître. Comme toute la Noblesse de Picardie étoit en armes pour aller joindre la grande Armée,

Le Connétable au-delà de la Somme.

*M. S. D. l. 35. c. 5. 6.*

*S. Remi, c. 59.*

1415. il la rencontra à moitié chemin ; & en fut attaqué brusquement. Il y eut bien du monde tué dans cette action. Les François firent des prisonniers, & le poursuivirent jusqu'aux portes de Calais. Le succès en eut été différent, si le Roi d'Angleterre eût passé le gué & joint ce petit corps qui venoit au devant de lui.

*J. des Ursins. Dargentré. Choisy, c. 6.*

Ce Prince, pour dérouter l'ennemi, loin d'avancer vers la Somme, d'y chercher un passage, comme c'étoit son dessein, rebroussa chemin & sembla vouloir entrer plus avant en France. Peut être la nécessité des vivres le força-t'elle à parcourir un pays plus abondant & où il en pût trouver facilement. Traversant les forêts & les lieux couverts où il étoit souvent harcelé par les Communes du pays, il gagna le Beauvoisis où il fit tous les ravages & toutes les hostilités imaginables pour trouver des vivres.



# HISTOIRE

## DE

# CHARLES VI.

## *LIVRE SECOND.*

NE Armée ne peut être cachée au milieu d'un Royaume étranger, ni ses desseins ignorés. On fut bientôt informé de la dispersion de la Flotte Angloise, de la marche inutile du Roi d'Angleterre vers la Somme, & qu'il ne s'étoit renfoncé dans le cœur du Royaume 1415.

1415. que pour dérober sa retraite, & prendre son tems pour chercher un autre passage. On comprit l'extrémité où il étoit réduit. On sçut l'état de son Armée. On le regarda comme perdu, comme livré à la Nation. Il ne s'agissoit plus que de lui fermer les passages de la Somme, & de prendre son tems pour l'immoler. Que pouvoit-il devenir ? Ne se pouvant plus retirer par mer, avoit-il des aîles pour traverser les airs ?

Telles furent les pensées & les espérances de tous les Chefs & de tout le Royaume, où les nouvelles de la situation des Anglois se répandirent avec une incroyable rapidité. On ajoutoit même à l'embarras & aux périls du Roi d'Angleterre. Il ne pouvoit, disoit-on, échapper. Il falloit qu'il se rendît pieds & mains liées. Toute la France étoit en mouvement, toute la Noblesse s'ar-

moit & couroit à ce ſpectacle. 1415.

Le Connétable & les autres Généraux ne donnoient pas dans ce travers, quoiqu'ils ne doutaſſent pas que la conjoncture ne fût favorable pour vaincre & opprimer les ennemis. Le Connétable donna ordre à toute l'Armée de quitter le camp de Roüen, & de paſſer en Picardie. Il prit les devans avec les Princes, & ſe rendit à Amiens, où ſon premier ſoin fut de faire garder exactement tous les paſſages de la Somme, depuis ſon embouchure juſqu'à ſa ſource.

L'Armée Françoiſe arriva bientôt au-delà de la Somme. Le Duc de Berry avoit eu envie d'aller joindre les Princes. Le Roi commençant de ſentir les approches de ſon mal, le Conſeil jugea à propos que ce Duc reſtât à Roüen à la tête des affaires. Tout étoit en joie dans le Royaume; & dans

1415. les prieres qu'on adressoit à Dieu pour le succès de la guerre, on y joignoit des actions de graces pour la fin heureuse qu'on en attendoit, & qu'on croyoit certaine. L'Armée grossissoit toujours, & le Duc de Bretagne marchoit avec les troupes de sa Province, que conduisoit avec lui le Maréchal de Logny.

Le passage de la Somme.

*M. S. D. l. 35. c. 5. 6.*

*S. Remi., c. 58.*

*Rapin Thoiras, Hist. d'Angl.*

Il est peu de Princes, qui comme Henri se soient trouvés en pareille extrémité. A 22 lieues de la mer, ni Port, ni vaisseaux, presque à pareille distance de la Somme, seule voie qui lui restoit pour se sauver & sauver son Armée; il eût succombé sous son adversité, si son courage n'eût encore été au-dessus. Ayant passé quatre jours à Gournay en Beauvoisis, il s'y pourvut de vivres pour quelques jours, il en partit vers le 15 Octobre. Marchant avec célérité, il reprit tout à coup le

le chemin de la Somme, & parut à quelques milles d'Amiens. 1415.
Cette marche étoit rude, & le soldat souffroit à tous égards. On dit que les Officiers détestoient alors les perfides amis qui avoient tant sollicité leur Roi à descendre en France, & qui n'avoient rien fait pour lui : ce qui ne pouvoit concerner que le Duc de Bourgogne.

L'Armée marchoit en bon ordre & observant une exacte discipline, animée par son jeune Roi, qui plein de douceur & avec un visage serain, souffroit les mêmes incommodités sans y paroître sensible. Le froid se fit sentir de bonne heure cette année, mais les Soldats le bravoient aussi-bien que la faim; quoi qu'à demi nuds & n'ayant qu'une demi ration, ils paroissoient contens, on les eût pris pour autant de Religieux. On faisoit dans le

1415. camp la priere régulierement; on y célébroit tous les matins avant le jour la Messe ; aucune femme ne suivoit cette armée.

Ce jeune Roi, qui en étoit l'exemple & l'ame, portoit à un tel excès l'amour de l'ordre & de la justice, qu'au milieu d'une de ses marches un Curé étant venu se plaindre qu'un soldat avoit volé dans son Eglise une custode, ce Prince, malgré le péril du retardement, fit faire alte à toute l'armée & fit faire perquisition du vol. La custode fut trouvée dans l'avresac d'un soldat, & rendue sur le champ au Curé, après que le soldat eût été pendu à un arbre.

Cette armée marchoit sans faire de désordres. Le meurtre, le vol & les violences étoient défendues, les Eglises & les choses saintes épargnées, on n'exigeoit que des vivres ; il est vrai que

c'étoit ſans payer, & qu'on brû- 1415.
loit les bourgs & les fauxbourgs des villes qui en refuſoient; mais dans une guerre ouverte il n'y avoit rien là que de conforme aux loix de la guerre.

Tant que le Roi d'Angleterre n'avoit été harcelé & incommodé dans ſa marche que par les milices & les eſcadrons errans de la Nobleſſe de Picardie, il s'en étoit peu embarraſſé & les avoit facilement repouſſés. Mais dès le 13 il avoit eu ſur les bras le Maréchal de Boucicaut, vieux & expérimenté Capitaine, qui joint par Brebant, par le Bâtard de Bourbon, & quinze cens hommes d'armes, ſe mit aux trouſſes des Anglois. Le Maréchal, ſans attaquer de front leur armée, qui l'auroit facilement vaincu, ſe trouvoit à tous les défilés, enlevoit les coureurs, tuoit tout ce qui s'écartoit, la fatiguoit de la ma-

1415. niere la plus vive & la plus opiniâtre. Il y avoit encore de petits camps volans qui faisoient la même manœuvre ; qui au passage des rivieres, des moindres ruisseaux, engageoient des escarmouches, retardoient la marche, & ne laissoient pas faire un pas aux ennemis sans le leur faire acheter. Le Roi d'Angleterre perdit un grand nombre de soldats dans ces petits combats.

La proximité de Boucicaut sembloit lui ôter toute espérance de salut. Sans se déconcerter, il continuoit sa marche ; la force n'étant plus d'usage, il rouloit dans son esprit quelque ruse pour parvenir au passage de la Somme, son unique point de vûe.

Il commença à varier sa marche d'une façon à la rendre incompréhensible à Boucicaut, tenant toujours son Armée serrée & en ordre de bataille. Tantôt il s'appro-

choit de la Somme, tantôt il s'en 1415.
éloignoit. Le 15 il parut à la vue d'Amiens, & alla passer le même jour la Naive au Village de Boves : on y achevoit les vendanges, le Soldat s'y refit quelques heures de ses fatigues & bût avec un peu d'excès, malgré les précautions du Prince, qui craignoit d'autant plus les effets des vins nouveaux, que Boucicaut toujours à ses trousses pouvoit saisir quelque moment critique. Il délogea promptement de Boves, après l'avoir taxé à huit corbeilles de pain, d'un quintal chacune. Le Gouverneur d'un Château voisin, qui appartenoit au Comte de Vaudemont, vint les lui présenter. Il le pria de recevoir prisonniers deux Gentilshommes Anglois, malades, & hors d'état de suivre l'armée. Le Prince fixa leur rançon à deux haquenées pour chacun, & sans honte avoua la situa-

1415. tion où il se trouvoit pour sauver la vie à deux de ses sujets. De-là il s'avança jusqu'à Nesle, tout le long de la Somme. Sa douleur fut égale à son embarras, en appercevant une grande multitude de Soldats prêts à lui en disputer le passage. En effet le Connétable voyoit d'un jour à l'autre ses Troupes grossir. Il parcouroit les Villes de la Somme. Il étoit allé d'Abbeville à Corbie, puis à Peronne. Persuadé que les Anglois ne trouveroient aucun passage, il se proposoit de venir en deçà, impatient de les combattre, & se tenant assûré de les vaincre.

Boucicaut ne comprenant rien à la manœuvre du Roi d'Angleterre, se croyant certain que tous les passages de la Somme étoient bien gardés, relâcha un peu de sa poursuite, & campa à quelques milles des Anglois le 17 d'Octobre au soir. Ce fut le moment cri-

tique que faisit le Roi d'Angleterre pour exécuter le projet qu'il méditoit depuis longtems. Il donna le signal du départ, sans faire ni battre la générale ni sonner le bouteselle, & il se mit en marche toute la nuit. Il prit sa route vers Saint Quentin, où est la source de la Somme. Il ne s'arrêta pas un seul moment, ayant donné ordre qu'on repût en chemin. Il marcha toute cette nuit, tout le 18, & toute la nuit du 18 au 19. Il arriva sur les bords de la Somme, au delà de Saint Quentin, à la pointe du jour du 19 d'Octobre. 1415

C'étoit le passage précisément que le Connétable avoit tant recommandé aux habitans de garder. Ils y avoient longtems demeuré en armes. Mais ne voyant pas paroître les Anglois, les croyant assez occupés à se défendre, & lassés de leur garde, ils s'étoient retirés dans leur Ville,

1415. après avoir pris seulement la précaution de rompre le Pont qui étoit à ce passage.

Le Roi d'Angleterre, avec une diligence facile à concevoir, recueillit les débris de ce pont, envoya dans tout le voisinage enlever le bois des portes, des fenêtres, des moulins & des maisons : il joignit tous ces matériaux à des arbres & à des bois qu'il avoit fait couper dans les forêts où il avoit passé, & qu'il avoit fait porter avec lui pour cet usage avec assez d'incommodité. Il fabriqua un pont d'une assez mauvaise structure : il y fit passer successivement son Armée, depuis midi jusqu'à la nuit, sans être traversé ni en deçà ni au de-là de la Somme, où deux mille hommes seulement de Troupes reglées eussent taillé son Armée en pieces à mesure qu'elle abordoit.

Le Roi d'Angleterre passa l'a-

vant-garde, sans attendre que le reste de ses Troupes eût passé. Il la mena jusqu'à la vûe d'Athies, trois lieues au de-là de Saint Quentin, en remontant la Somme. C'étoit toujours autant de chemin fait : il ne désespéroit pas de surprendre encore la vigilance des François, & de gagner Calais, sans être obligé d'en venir à une bataille. 1415.

Le passage de la Somme fut bientôt divulgué : à l'étonnement des François succéda d'injurieux soupçons contre le Maréchal de Boucicaut, lui dont jusques-là la réputation avoit été entiere. On doit au moins convenir que sa négligence ne pouvoit s'excuser. Si sa Troupe étoit fatiguée, combien les Anglois devoient-ils l'être davantage ? Le Connétable & les Princes, revenus de la surprise & du chagrin que leur avoit causé cette nouvelle, rassûrés sur la for-

Le Roi permet au Connétable de donner bataille.

*S. Remi, ch. 59. 62. P. Anselme. Choisi, c. 6.*

1415. ce & le nombre de leurs Troupes, se persuaderent que le Roi d'Angleterre n'avoit fait que changer le lieu de sa défaite. Ils pensérent même qu'il leur seroit plus glorieux de le vaincre en bataille rangée, que de l'avoir accablé en deçà de la Somme où il étoit comme investi de toutes parts. Ils envoyerent un courier pour donner avis au Roi que les Anglois avoient passé la Somme, & pour lui demander la permission de les combattre ou plûtôt de les vaincre; l'exposition qu'ils faisoient de la situation des lieux & des Armées, ne permettant pas de s'exprimer autrement.

Certains du consentement du Roi, ils envoyerent offrir la bataille au Roi d'Angleterre & lui proposer de convenir du champ de bataille. Henri répondit d'un air tranquille aux trois Officiers qui lui avoient apporté la Lettre du

Connétable qu'il n'étoit parti de 1415.
sa Ville de Harfleur, que dans le dessein de retourner dans ses Etats : qu'il n'habitoit ni Ville, ni Forteresse : qu'il étoit toujours en rase campagne, & que par tout les François le trouveroient disposé à accepter la bataille. Par cette réponse il croyoit gagner du tems, les amuser & cependant profiter des occasions de s'échapper.

Le Roi, toujours à Rouen, y assembla le Conseil, pour résoudre si on devoit donner bataille. Le feu Roi, instruit par les funestes journées de Crecy & de Poitiers, avoit défendu expressément à tous ses Généraux de ne hazarder jamais une bataille contre les Anglois au dedans du Royaume, sans y être forcé.

Pendant tout ce regne, on ne s'étoit jamais départi de cette sage maxime. On l'abandonna sur les

1415. relations du Connétable & des Princes, confirmées de toutes parts, qu'il n'y avoit pas le moindre danger à risquer une bataille contre un ennemi épuisé, exténué par la faim & infiniment plus foible que les François. On laissa donc la carte blanche au Connétable, & le bruit s'en répandit bientôt à la Cour.

Le Dauphin demanda la permission d'aller se mettre à la tête de l'Armée : zele digne de sa valeur, & qui convenoit à son âge. Quelque certitude qu'on crût avoir de la victoire, on ne jugea pas à propos d'exposer l'héritier présomptif de la Couronne. Il goûta si peu ce refus, qu'il seroit parti, si le Duc de Berri & le Roi de Sicile n'eussent employé leur autorité & leur éloquence, pour lui faire comprendre que le salut de l'Etat pouvoit être attaché à son obéissance, & qu'il en devoit

compte au Roi & au Royaume. 1415.
Le Dauphin se rendit, mais à regret. Tout ce qu'il y avoit à Rouen de Princes & de Seigneurs, partirent sur le champ pour l'Armée. Le bruit de la bataille porté en un moment, comme sur les aîles du vent, en Normandie, dans l'Isle de France, en Picardie, en Artois & en Flandre, y fit courir presque toute la Noblesse de ces Provinces. Le Duc de Bretagne hâta sa marche.
Depuis plus de quinze jours, la nouvelle anticipée de cette bataille s'étoit répandue par tout le Royaume. Tous les Gentilshommes marchoient à grandes journées vers la Picardie. Ils sembloient aller à une fête, ou à un divertissement public, du moins à un Tournoi où il ne s'agissoit que d'acquérir de l'honneur & de la gloire. *Elle pleuvoit de tous côtés*, dit un Auteur du tems. Amis &

1415. ennemis, tout s'y rendoit.

Il n'étoit plus de différence de partis. Les François ne paroissoient plus sensibles qu'à l'amour de la patrie. Chatillon Dampierre, relégué dans sa maison de Balaincour, oublia qu'on l'avoit honteusement dépouillé de l'Amirauté & partit pour l'Armée. Longroy, Gouverneur d'Ardres, conduisit les Milices du Boulonois au rendez vous. Le Connétable l'avoit marqué en Artois, près Renty. Il s'y donnoit les plus grands mouvemens, pour mettre son Armée en ordre, pour ranger toutes les différentes Troupes qui arrivoient, & pour pourvoir à leur subsistance, aux fourages qui dans cette saison commençoient d'être rares. Sa plus grande attention étoit à observer la marche des Anglois, afin qu'ils ne pussent lui échapper. Ils ne pouvoient en effet prendre un autre chemin pour arriver à Calais.

Le Connétable, selon les ordres de la Cour, envoya deux couriers, l'un à Bruxelles & l'autre à Aire, pour commander au nom du Roi au Duc de Brabant & au Comte de Charolois, de se rendre à l'Armée. Ce n'étoit pas témoigner qu'on fût trop certain de sa supériorité; ou plûtôt on vouloit chagriner le Duc de Bourgogne, en l'excluant seul de la gloire dont on croyoit que la Nation alloit se couvrir.

1415.

On mande le Duc de Brabant & le Comte de Charolois.

*S. Remi, ch. 59. Dict. de Bayle.*

Le Duc de Brabant ne relevoit pas de la France, mais il y possédoit plusieurs Fiefs, & d'ailleurs avoit la garde noble de ses fils, héritiers du Comte de Saint Paul. Pour le Comte de Charolois, on le manda comme fils unique du premier Vassal de la Couronne.

Le Duc promit d'obéïr & prépara tout pour son départ. Le jeune Comte étoit sous la con-

1415. duite des Seigneurs de Chanteville, de Rabais & de la Vieuville : ce fut à eux que s'adressa l'envoyé du Connétable. Ils répondirent que ce Prince ne manqueroit pas de se rendre incessamment à l'armée. Il en témoigna une extrême joie, impatient de faire ses premieres armes dans une occasion si célebre. Lorsque le bruit s'en fut répandu, toute la jeune Noblesse des environs accourut pour l'accompagner. Comme les aprêts de son départ se faisoient lentement, un second courier vint le presser. Les Gouverneurs lui firent la même réponse. Ce n'étoit de leur part qu'une feinte. Ils avoient des ordres secrets du Duc de Bourgogne de ne pas laisser partir son fils. Soit qu'il ne voulût pas exposer une tête si chere, soit que piqué par l'exclusion que lui avoit donné la Cour, il ne se souciât pas de lui

faire connoître son ressentiment. 1415.

Les Gouverneurs apportoient tous les jours de nouveaux délais au départ du Comte, & avoient pris des mesures pour l'empêcher d'être instruit de la marche des Armées. La jeune Noblesse Flamande & Artesiene, qui attendoit toujours le jeune Prince pour partir avec lui, pénétrant les motifs des Gouverneurs sortit d'Aire sans prendre congé, & se rendit auprès du Conétable. Le départ de ces Gentilshommes força les trois Gouverneurs d'apprendre au Comte les ordres du Duc son pere.

Ce fut un coup bien sensible pour le Comte. Il ne put retenir ses larmes. Il se retira dans sa chambre très-affligé; sa douleur fut telle qu'il resta quelques jours sans manger. Telle étoit son ardeur pour la gloire, que malgré le succès de la bataille, où il eût couru grand risque de la vie, il

1415. mit le reſte de ſes jours au rang de ſes infortunes de n'avoir pû s'y trouver.

Marche du Roi d'Angleterre.

S. Remi, c. 59. 60.

Le Roi d'Angleterre ne perdoit pas un inſtant. Les François s'aſſemblant dans le Comté de Saint Paul, il comprit qu'il lui ſeroit difficile d'éviter le combat. Il en craignoit avec raiſon l'iſſue. Diſpoſé à tout événement il ne déſeſpéroit pas encore de trouver pour ſon paſſage quelqu'une de ces heureuſes conjonctures, que le hazard fournit quelquefois à la guerre, plus que la prudence.

Pour encourager les ſiens & leur inſpirer ſa hardieſſe & ſa confiance, en partant de ſon logement d'Athies le 21 d'Octobre, il prit ſa cotte d'armes & la fit prendre à tous les Seigneurs, comme un ſignal de la bataille qu'il étoit prêt d'accepter ou de préſenter.

Il fit ſept lieues ce jour-là; il

alla loger à Doing, près de Peronne, puis à Forcheville, témoignant plus d'allégresse à mesure que le péril approchoit. Cette contenance assûrée animoit ses Troupes, malgré la cruelle situation où elles se trouvoient. Le pain leur manqua à Forcheville. Elles furent réduites à se nourrir de chair sallées & de ce qu'elles pûrent recouvrer dans les Villages. Mais voyant leur Roi vivre comme elles & partager leurs maux, elles ne les sentoient presque pas. 1415.

Le 22, il passa l'Ancre à Miraumont, n'ayant fait que quatre lieues ce jour-là: il y apprit avec plus de certitude que l'Armée Françoise étoit à Saint Paul; il lui étoit inévitable de la rencontrer. Le 23 il s'avança jusqu'à Bonierres vers Lucheu, & passa la Canche à Treven, où il s'étendit dans sept ou huit Villages. L'a-

1415. près-midi laissant Hedin à sa gauche, il alla coucher dans un Village qui n'est qu'à une lieue de Blangy; il fit ce jour-là près de dix lieues, ayant passé le logement marqué par ses Maréchaux des Logis; il s'en apperçut bien, mais revêtu de sa cotte d'armes & sur le point de donner bataille, il ne voulut pas rétrograder, dans la crainte qu'on ne lui reprochât d'être retourné en arriere, tant il étoit délicat sur les moindres choses qui pouvoient toucher sa réputation.

Il fit toutes ces marches sans trouver le moindre obstacle. Le Connétable en fut blâmé; mais il étoit si occupé à recevoir & à ranger dans un camp toute cette multitude de soldats qui accouroient de tous côtés, qu'il négligea d'inquiéter son ennemi dans sa marche. Il se contenta d'envoyer des partis qui l'instrui-

ſoient de la route qu'il tenoit. 1415.
Il lui étoit aiſé de juger que c'étoit par le Boulonois qu'il vouloit gagner Calais, & il ne pouvoit y parvenir ſans rencontrer l'Armée Françoiſe.

Il lui reſtoit encore le Ternois à paſſer, petite riviere à un mille de Blangy, très-guéable; mais on ne pouvoit y arriver que par un défilé que cent hommes auroient gardé contre toute une armée. Si les François s'en fuſſent ſaiſis, ils euſſent jetté le Roi d'Angleterre dans un terrible embarras. Il ſe feroit trouvé enfermé entre le Ternois & la Canche. Il lui eût fallu repaſſer cette derniere, & faire pour regagner le Boulonois un grand détour, d'autant plus fâcheux que le manque de vivres faiſoit beaucoup ſouffrir ſon armée.

Le Connétable embarraſſé à diſpoſer la ſienne, avoit négligé

1415. cet avantage. Plein de fierté, de présomption, & méprisant le petit nombre des ennemis, il ne s'étoit occupé qu'à porter son armée dans un lieu qui leur fermât le passage. Le Roi d'Angleterre qui raisonnoit en Capitaine fit quitter les cottes d'armes à six Officiers pour aller reconnoître le gué; sur leur rapport qu'il n'étoit point gardé, il passa avec toute son armée sans aucun obstacle vers le midi du 24 Octobre.

Les Armées en présence.

*S. Remi, c. 60. 61. & 62. Choisi, c. 6.*

Il alla aussitôt en avant; il découvrit bientôt entre Azincour & Ruisseauville l'armée Françoise, si leste & si nombreuse que les Anglois en furent étonnés, quoi qu'ils s'y attendissent.

Azincour est un petit village situé au bout d'un ruisseau qui se va jetter dans la Canche, & Ruisseauville une Abbaye de Bénédictins qui n'est qu'à un quart de

lieue d'Azincour, en tirant vers la Lis. Le poste étoit bien choisi pour arrêter les Anglois, qui ne pouvoient continuer leur route sans passer entre ces deux villages & par conséquent sans combattre les François. 1415.

Lorsque les deux armées s'apperçurent, les Chefs de l'une & de l'autre se persuaderent qu'il y alloit avoir bataille dans le moment. Le Roi d'Angleterre rangea la sienne, fit mettre pied à terre au peu de Cavalerie qu'il avoit, incapable de soutenir le choc de l'Ennemi. Il fit des Chevaliers & plusieurs firent leur priere à genoux, la grandeur du péril réveillant en eux les sentimens de religion.

Les François dans la même idée s'étoient aussi mis en bataille. Le Maréchal de Boucicaut les commandoit; le Connétable étoit allé du côté de Montreuil

1415. pour amener au camp le reste de l'armée. Les Seigneurs prirent leurs cottes d'armes. On déploya les banieres. On fit jusqu'à cinq cens Chevaliers, dont le Duc d'Orléans & le Comte de Nevers furent du nombre, qui voulurent être armés de la main du Maréchal.

Malgré ces dispositions les deux armées demeurerent dans l'inaction, le Roi d'Angleterre pour laisser reposer ses troupes fatiguées par tant de marche, le Maréchal pour attendre le Connétable qui arriva sur les trois heures, suivi d'une nombreuse Cavalerie.

N'ayant plus assez de tems pour combattre, le Roi d'Angleterre décampa vers les quatre heures pour aller loger à Maisoncelle, village presque à une lieue d'Azincour, un peu à côté. En partant il mit en liberté tous les

prisonniers

prisonniers François qu'il avoit 1415.
dans son armée, à condition de le venir joindre à Calais, s'il étoit victorieux. Il se débarrassoit par-là du soin de les garder : il ne risquoit rien : vaincu, la victoire des François les lui arracheroit ; vainqueur, il étoit assuré de les avoir en sa disposition, connoissant la délicatesse de la Nation sur le point d'honneur.

Le Connétable laissa retirer tranquillement les Anglois, étant toujours le maître de leur passage. Il fit planter sa baniere devant sa tente. Les Seigneurs Bannerets firent la même chose. Il y eut un ban par tout le camp, qui ordonnoit que chacun se disposât à la bataille pour le lendemain, & se logeât pour cette nuit dans le lieu qu'il occupoit. On alla chercher dans les villages voisins dequoi passer la nuit; chacun arrangeoit sa tente & son lit com-

1415. me il pouvoit, avec les mouvemens naturels à une si grande multitude & à une Nation d'elle même tumultueuse.

La nuit d'avant la Bataille.

S. Remi, ch. 61. 62. & 63.

Ce fut une terrible nuit que celle qui précéda ce jour fatal. Les deux Nations la passerent bien différemment. Presque tous les Anglois étoient à couvert dans leur logement de Maisoncelle. Ils craignoient l'événement du lendemain, & le desiroient pour se tirer de la misere, n'ayant pas mangé de pain depuis quatre jours : ils préféroient la mort à tant de souffrances. C'étoit à la pointe de leurs épées qu'il falloit s'ouvrir le chemin de leur patrie. Ils ne voyoient aucun milieu entre la mort & la victoire, motif d'une valeur désespérée. Ils gardoient un morne silence, ou parloient bas, ce qui marquoit encore plus de résolution que d'effroi. Les uns raccommodoient leurs armes,

les autres mettoient de nouvelles 1415.
cordes à leurs arcs, plusieurs se confesserent, peu dormirent. Le trouble, la crainte & l'inanition bannissent le sommeil.

La plupart des hommes d'armes accourus avec précipitation à cette journée n'avoient point d'équipages, sans tentes, plusieurs même sans bouclier. Contraints de passer la nuit à cheval ils ne firent que se promener dans le camp déja inondé; ils acheverent de rompre le terrein, qui n'étoit plus qu'une fange molle, où les chevaux enfonçoient jusqu'à mi-jambe. Ces animaux euxmêmes recrus & mouillés ne pousserent de toute la nuit aucun hannissement.

Ceux qui avoient des tentes furent longtems à les dresser, à disposer leurs équipages & leurs lits. C'étoient des cris & des clameurs qui alloient jusqu'au camp

1415. des Anglois. Ils entendoient les Officiers s'appeller les uns les autres par leurs noms, surtout ceux qui étoient répandus dans le camp, & exposés aux injures de l'air. Cette nuit étoit froide bien au de-là de ce qu'elle devoit l'être en Artois, où l'automme est assez rigoureuse. Pour surcroît d'incommodités, il plût à verse toute la nuit, ce qui acheva de détremper la terre, de pénétrer d'eau & de froid chevaux & Cavaliers.

On alluma dans quelques endroits du camp de grands feux; mais il ne resta que trop de gens mouillés & transis de froid, qui s'impatientoient & qui exhaloient leur chagrin en murmures & en juremens. Mauvaise disposition pour exposer leur vie le lendemain.

L'Infanterie eut toute la nuit le pied dans l'eau, tout le camp

étant une espece de marais. Tous les Fantassins avoient un air triste & morne. Tel étoit l'état de l'armée Françoise. A la vérité les gens de qualité & les Officiers fiers de leur valeur & de leur nombre, étoient pleins de confiance & attendoient impatiemment le jour qu'ils croyoient devoir éclairer de leur triomphe & de la défaite de l'ennemi. 1415.

Le Vendredi 25 d'Octobre, le Roi d'Angleterre, bien avant le jour, se fit armer de toutes piéces, excepté la tête, & mit même sa cotte d'armes. Il fit ensuite dire dans sa tente trois Messes, qu'il entendit avec ses principaux Officiers. Puis il mit son casque ouvert, & sur lequel étoit une couronne d'or fermée. Il monta sans éperons sur un petit cheval gris, dont il connoissoit la bonté. Sans faire battre la générale, il fit sortir son armée, & la rangea au

Ordre de l'Armée Angloise.

*M. S. D. l. 35. c. 6. S. Remi, c. 60. & 61. Monstrelet. Rapin Thoiras. Favin.*

1415. point du jour dans la plaine voisine, où le bled semé commençoit à naître. Elle n'étoit plus composée que de mille hommes d'armes non garnis, & de douze mille Archers, reste de ce nombre formidable qu'il avoit amené en France, l'Ennemi ou la maladie ayant détruit tous les autres. Il ne fit qu'un corps de ces mille hommes, qu'il étendit au milieu de sa Cavalerie, & mit sur les deux aîles tous ses Archers à pied. Il plaça à la queue les malades & le bagage, sous une assez foible escorte, n'ayant pas déja trop de monde, & les équipages peu importans.

Au milieu de sa Cavalerie paroissoient déployées les quatre Bannieres Royales de Lancastre, de la Trinité, de Saint George, & de Saint Edouard; en différens rangs celles des autres Princes & Seigneurs Bannerets. Les hom-

mes d'armes avoient casques, cuirasses, lances & épées. Les Archers n'avoient que des traits & des épées, si on en excepte quelques uns qui avoient à leur ceinture des haches & des petites massues plombées. Leurs capelines de cuir bouilli ou d'ozier avoient par dessous des croisures de fer à l'épreuve des haches d'armes & des coups de sabre. Ces Archers au reste étoient dans l'état du monde le plus pitoyable, pieds nuds, leurs justaucorps déchirés; suite d'une si longue campagne & de tant de marches forcées. Ils portoient aussi chacun un pieu de six pieds, ferré aux deux bouts, qu'ils eurent ordre de planter devant eux au commencement de la bataille, pour opposer au choc de la Cavalerie Françoise. 1415.

Le Roi d'Angleterre parcouroit tous les rangs & parloit aux

1415. Officiers, aux Soldats même; avec cette dignité & ce feu qu'inspirent ordinairement l'autorité souveraine & la grandeur de l'occasion. Il appuyoit sur la justice de sa cause, qui devoit les faire combattre sans scrupule. Il leur représentoit qu'ils étoient Anglois; que pour aller rejoindre leur patrie & leurs familles, il falloit s'ouvrir un chemin à la pointe de l'épée, & se couvrir d'une nouvelle gloire. Il leur rappelloit les journées de Crecy & de Poitiers: la premiere gagnée presque aux mêmes lieux où ils alloient combattre, augure glorieux & fortuné. Enfin il les prioit d'avoir toujours devant les yeux ces deux objets, la conservation de leur vie & l'honneur de sa Couronne. Pour piquer le courage des Archers que les François méprisoient souverainement, il leur disoit de prendre garde de tomber entre leurs

mains, qu'ils s'étoient vantés de leur couper les trois doigts de la main droite pour les rendre à jamais inutiles aux fonctions militaires. 1415.

Il joignit à des discours si vifs & si pressans l'espoir des récompenses, de celles qui peuvent le plus animer des hommes de cœur. Il promit à tous les hommes d'armes de sa compagnie qui n'étoient pas Gentilshommes de les annoblir ; & instituant dans le moment un Ordre Militaire, il fit tous les Soldats de son armée Chevaliers, leur permettant de porter le reste de leur vie un Colier semé de la lettre S, qui apparemment étoit son chifre.

Ordre de l'Armée Françoise.

*M. S. D. l. 35. c. 6. J. des Ursins. S. Remi. ch. 61. 62.*

Le Connétable & le Maréchal de Boucicaut avoient aussi rangé l'armée Françoise en bataille. C'étoit sur eux que rouloit le sort de cette journée ; sur le premier par sa dignité à laquelle l'autorité

1415. étoit attachée; sur le second par son
P. Anselm. expérience, ayant fait la guerre toute sa vie, & souvent fort heureusement. Mais le Connétable n'étoit qu'un médiocre Général, & le Maréchal étoit bien plus Soldat que Capitaine. Quand ils auroient consulté les Anglois ils n'eussent pas choisi un champ de bataille plus désavantageux. Ils rangerent l'armée à la pointe du jour dans une petite plaine très-étroite, située entre deux petits bois, dont l'un appuyoit à la gauche sur le village d'Azincour, & l'autre à la droite sur le village de Tramecour. Mille hommes d'armes s'y pouvoient à peine ranger de front, de cette maniere les Anglois pouvoient faire face à ce grand corps de Cavalerie. De plus cette plaine étoit innondée, & la terre si humectée que les chevaux avoient peine à s'en tirer. L'Infanterie étoit aussi dans l'eau. L'en-

nemi n'étoit pas dans un terrein 1415
moins aquatique. Mais exercé à une longue fatigue il supportoit plus facilement cette incommodité.

On comptoit dans l'armée Françoise seize mille hommes d'armes & près de trente mille hommes d'infanterie, tant Archers qu'Arbaletiers. Il y avoit un nombre prodigieux de canons, de serpentines, de pierriers & d'autres machines de guerre, chargées sur des charettes & dont on ne fit aucun usage. On laissa tout cet attirail derriere, dans la persuasion où étoient les Généraux que les hommes d'armes suffisoient de reste pour terrasser les Anglois. Leur petit nombre étoit l'objet du mépris, presque de la dérision des Chefs & de tant de Seigneurs qui se voyoient à la tête du plus grand corps de Noblesse

1415. que la France eût encore rassemblé.

Le Connétable suivant la coutume divisa l'armée en trois corps, l'avant-garde, le corps de bataille & l'arriere-garde. Quand il voulut partager les hommes d'armes & la haute Noblesse dans ces trois corps pour les fortifier, les rendre égaux & avoir autant de ressources infaillibles, tous éclaterent en murmures contre lui. Tous se souleverent avec hauteur, les Princes & les plus grands Seigneurs donnant l'exemple. Tous voulurent combattre à l'avant-garde, pour avoir part à l'honneur d'une victoire qu'on regardoit comme certaine. Chacun d'eux se croyoit deshonoré s'il ne donnoit pas les premiers coups.

Un Général expérimenté auroit sçu se faire obéir. Mais d'Albret étoit foible, indulgent, sentoit peut-être la médiocrité de ses

talens, & conservoit un respect 1415.
déplacé pour les Princes, qui dans un plus haut rang que lui se croyoient en droit de commander, comme si le militaire reconnoissoit les prérogatives de la naissance. Il céda, il consentit que les Princes & la haute Noblesse occupassent la premiere ligne de l'avant garde. De ce nombre furent les Ducs d'Orléans & de Bourbon, les Comtes d'Eu & de Richemont, Rambure Grand-Maître des Arbalétriers, l'Amiral Dampierre, Jaligni & le Maingre. Le Connétable s'y rangea aussi, sa charge lui en donnoit le droit incontestable. Mais ce fut une action de jeune homme au Maréchal de Boucicaut de s'y placer. Il devoit se réserver pour avoir l'oeil sur les différens événemens de la bataille & pour conduire les deux autres corps.

On mit à l'avant-garde huit

1415. mille hommes d'armes, parmi lesquels on méla quatre mille Archers, qu'on eut bien de la peine à ranger, tant le terrein étoit serré & étroit. Ces douze mille hommes s'incommodoient les uns les autres, surtout les hommes d'armes, pésamment armés & chargés de cottes d'armes d'acier, qui descendoient jusqu'aux genoux, des bottines aussi d'acier de larges boucliers & des casques pesans. Ils n'avoient donc ni liberté ni espace pour combattre. On fit plier un grand nombre de banieres qui eussent occupé du terrein, on ordonna que chacun eût à racourcir sa lance, afin qu'étant plus courte on pût s'en servir plus commodément & frapper l'ennemi avec plus de roideur. Par là on n'avoit plus la facilité de l'atteindre de plus loin. Il est dangereux d'altérer les armes d'un Cavalier & de lui en faire changer l'usage sur le champ.

Des huit mille hommes d'ar- 1415.
nes qui composoient cette avant-
garde, on en fit deux détache-
nens sur les deux aîles à droite
x à gauche, destinés à rompre
es traits des Archers Anglois. Le
Comte de Vendôme avoit pour
Lieutenant d'Yvry d'Oisery, il
ut mis à la tête du premier déta-
chement, & Louis de Bourbon
Preaux à la tête du second. On
choisit comme enfans perdus mil-
e hommes d'armes, qu'on divi-
a en deux troupes de cinq cens
chacune, pour aller prendre en
lanc les archers Anglois en pas-
ant, l'une derriere le Bois d'A-
zincour, l'autre derriere le Bois
le Tramecour. Brebant, avan-
urier déterminé, commandoit
a premiere. Guillaume de Sa-
veuse commandoit la seconde;
l avoit avec lui Philippe & Hec-
or ses freres, Ferry de Mailly,
Louis de Boisbourbon, & Alain
le Vendôme.

1415. Le reste des hommes d'armes, les Archers & les Arbalétriers formoient le corps de bataille & l'arrière-garde. A la tête du premier étoient les Ducs d'Alençon & de Bar, les Comtes de Nevers, de Vaudemont, de Blamont, de Salms, de Granpré & de Roucy. Les Comtes de Marle, de Damartin, de Fauquenberge & le Gouverneur d'Ardres, conduisoient l'arrière-garde.

L'Armée ainsi rangée par compagnies, où étoient rassemblées toutes les forces de la France, attendoit dans un profond silence l'ennemi qui n'avoit pas d'autre chemin pour se sauver. Chaque Chef étoit auprès de sa baniere. Malgré la prévention générale que les Anglois alloient succomber sous une si grande puissance, on ne lisoit point sur le visage de cette brave Noblesse la joie & la fierté que donnent les appro-

ches de la victoire. Il régnoit en 1415.
général un silence morne dans l'Armée. Il y avoit très-peu de trompettes & de ces instrumens de musique militaire, qui excitent le soldat, qui l'amusent & qui l'étourdissent. La nation la plus gaie de la terre paroissoit assoupie, & étoit dépourvûe dans une occasion essentielle de ce qui pouvoit contribuer à l'animer & à la réjouir.

Les Anglois se firent longtems attendre, ce n'étoit pas sans raison. Le Roi d'Angleterre ne vouloit pas donner à ses ennemis un jour entier pour profiter de leur avantage, si la victoire se déclaroit pour eux, & espéroit de la fin du jour quelque ressource pour leur échapper.

Les hommes d'armes François s'amusoient selon leurs différens caracteres, les uns à manger, les autres à murmurer : les plus sages n'augurant pas bien de la disposi-

1415. tion de l'Armée & d'une situation si incommode, réfléchissoient sur l'événement & s'occupoient des pensées de leur salut. Ils se rappelloient les haines des guerres civiles, plûtôt assoupies qu'étouffées: ils alloient embrasser leurs ennemis. La vûe du péril donne à la religion plus de force pour appaiser ou pour suspendre les anciens ressentimens.

Dix-huit Gentilshommes, au rang desquels on met Ganiot de Bournonville & Brunelet de Mazinguehen, s'engagerent par une espece de vœu de pénétrer jusqu'au Roi d'Angleterre, & d'abattre sa Couronne de dessus sa tète. Autant valoit-il qu'ils jurassent de le tuer au milieu de ses gardes. Vœu teméraire, & qui ne les lioit pas plus que le devoir.

Pour parler de paix. M. S. D. L. 35. c. 5. Enfin le Roi d'Angleterre parut avec son Armée vers les dix heures. Il saisit vis-à-vis l'ennemi un

poste très-avantageux : il mit à sa droite une petite riviere, & à sa gauche un petit bois, de sorte qu'il ne pouvoit être facilement enveloppé. C'étoit ce qu'il craignoit le plus, & ce que les François eussent pû faire malgré ses précautions, s'ils n'eussent été livrés à l'esprit de présomption & de vertige. Henri cherchant lui-même à ruser dans l'extrémité où il se voyoit réduit, plaça malgré sa foiblesse quatre cens lances derriere le bois, & dans une Prairie deux cens Arbalêtriers, marquant à ces deux petits corps le tems de paroître & d'agir. Dans son Armée, tous ses Archers suivant leurs ordres, ficherent en terre devant eux leur grand pieu ferré.

1415.

*S. Remi, ch. 62.*

*D'Argentré.*

Le Roi d'Angleterre avancé jusqu'à la portée du trait, s'arrêta pour observer l'ordre & la contenance des François. Lorsqu'il vit cette longue nuée de Soldats, ces

1415. trois Armées consécutives prêtes à fondre sur lui, malgré son intrépidité, il frémit, & comprit que sans un miracle, qu'il n'étoit pas naturel d'espérer, il ne pouvoit se dérober à son malheur. Il se dit que cette poignée de Soldats exténués, demi nuds, qui lui restoit, ne pourroit jamais résister à cette prodigieuse multitude, & bien moins les vaincre & en triompher. Il se voyoit à la veille de périr avec eux au milieu d'une terre étrangere : indépendamment d'un si grand danger, quels torrens de sang n'alloit-on point répandre ? Quand il seroit assez heureux pour forcer le passage, que ne risquoit-il pas encore avant d'arriver à Calais, éloigné de quinze lieues.

Ces réflexions firent une si forte impression sur l'esprit de ce Prince, que se déterminant sur le champ il envoya des Députés pour aller faire aux Généraux

François des propositions, & renoüer le Traité entamé à Londres. 1415.
Le Connétable nomma des Commissaires pour entendre ceux de Henri. Ils offrirent au nom de leur Roi de conclurre une paix stable & ferme entre les deux Couronnes, aux conditions proposées à Londres, toujours scellées du mariage de Madame, dont la dot seroit fixée à huit cent mille écus; que de son côté, le Roi d'Angleterre rendroit Harfleur, & quitteroit le nom de Roi de France.

S'il eût offert ces conditions à Londres, elles eussent été acceptées avidement. Personne n'ignoroit combien le Roi desiroit de conclurre la paix à ce prix. Le Connétable, le Maréchal de Boucicaut & tout ce qu'il y avoit de gens sages y firent une grande attention. Ils n'avoient pas de pouvoir pour signer la paix, dont l'offre n'avoit pas été prévue. Mais

1415. ils connoiſſoient aſſez le Roi, & tant eux que tous les Princes, avoient aſſez de pouvoir ſur ſon eſprit pour la lui faire ratifier.

Le Roi d'Angleterre pouvoit commencer de l'exécuter en rendant Harfleur. Dans le Conſeil qui fut tenu ſur ces propoſitions, le Connétable & le Maréchal furent d'avis de les accepter. Ils remontrerent qu'elles étoient les mêmes que les Ambaſſadeurs avoient ſtipulées à Londres. Que de plus le Roi Henri rendoit Harfleur qui lui avoit tant coûté & dont la reddition ne lui laiſſoit que la honte de ſon expédition. Un très-grand nombre appuyerent ce ſentiment.

La jeune Nobleſſe, les Princes mêmes, qui malheureuſement n'étoient pas dans cet âge que l'expérience a mûri, le plus grand nombre enfin des Officiers raiſonnerent autrement, tous

étant prévenus de la ruine du Roi 1415.
d'Angleterre & de celle de ſon Armée. Quoiqu'ils convinſſent que ces conditions étoient les mêmes que le Roi avoit fait offrir à Londres, ils les rejetterent fiérement; ils remontrerent avec feu que la face des affaires avoit changé, & que ſi on avoit eu la foibleſſe de vouloir ſe dépouiller de la Guyenne Françoiſe, le moment étoit venu de réparer cette foibleſſe en faiſant une paix plus avantageuſe. On ne peſa pas les voix, on les compta; il fut décidé à la pluralité qu'on n'écouteroit point les propoſitions du Roi d'Angleterre, qu'il n'en retranchât la ceſſion des Provinces de Guyenne qu'on lui avoit offertes imprudemment, & qu'il devoit s'imputer de n'avoir pas acceptées dans le tems.

Les Députés Anglois furent renvoyés avec cette réponſe qui

1415. rompit toute négociation. Il n'y en eût jamais une si importante discutée & terminée en si peu de tems. Les plus sensés des François en gémirent. Malgré tous leurs avantages, ils envisageoient le danger de se battre contre des désespérés qui périssoient de faim, de misere, & qui ne voyoient plus de milieu entre la mort & la victoire.

Le Roi d'Angleterre sçut mettre à profit le refus outrageant des François. Il en instruisit ces Chefs, & fit passer par eux cette nouvelle à tous les Soldats. On leur disoit le sacrifice qu'il avoit voulu faire pour épargner leur sang qui lui étoit plus précieux que ses conquêtes. Qu'il avoit offert la paix, & que le Dieu de la paix alloit punir l'orgueil de la nation qui l'avoit refusée. Qu'en vain elle s'appuyoit sur le nombre de ses Troupes; que le Dieu des armées qui tient

tient la victoire dans ſes mains, n'a point d'égard au nombre, mais conſidére ſeulement la droiture du cœur & la juſtice de la cauſe. C'eſt ainſi que ce jeune Roi, mêlant la piété à la valeur, alloit affronter la mort & s'efforçoit de faire paſſer dans tous les cœurs ſon intrépidité. 1415.

Auſſitôt Herpinghen Sergent Major donna le ſignal de la bataille en jettant en l'air ſon bâton de Commandant. Le Roi d'Angleterre à pied & à la tête de ſes hommes d'armes faiſoit porter ſa Banniere devant lui, & marcha le premier à l'ennemi. Les archers Anglois coururent contre les François, en faiſant un grand cri qui les ſurprit. Pluſieurs qui ſe chaufoient encore au feu des bannieres allerent auſſitôt prendre leurs rangs. A cette premiere approche l'Armée Françoiſe ne fit aucun mouvement. Les Anglois

Bataille d'Azincour.

*M. S. D. l. 35. ch. 67. J. des Urſins. S. Remi, c. 62. Brantome. P. Anſelme. Choiſi, H. de Ch. VI. P. Daniel. Morcri.*

1415. s'arrêterent comme pour reprendre haleine, puis s'avançant plus doucement ils pousserent un second cri & se mirent à portée de faire leur décharge, après avoir planté chacun leur pieu devant eux. Alors le Connétable & les Princes ordonnerent la priere & firent marcher contre l'ennemi : il étoit environ onze heures.

Les archers Anglois voyant venir les François firent deux ou trois décharges coup sur coup. Il n'y eut presque point de fléches qui ne portât par la proximité des deux Armées, & les François trop serrés. Un grand nombre de Gentilshommes furent tués ou blessés, ce qui ralentit l'ardeur du premier rang. Ceux mêmes d'entre les François qui n'avoient point de boucliers baissoient la tête pour se dérober aux traits : mouvement suggéré par la peur, mais qui est inutile & très-dange-

reux. Les Anglois s'en apperçurent, en devinrent plus hardis & tirerent encore plus ſurement. 1415.

Enfin ce grand corps de Cavalerie Françoiſe s'ébranla, & criant *Montjoie Saint Denis*, tomba avec impétuoſité ſur l'Infanterie ennemie. Les Princes & les plus grands Seigneurs qui étoient à la tête, renverſerent tout ce qui ſe trouva devant eux. Ils ſembloient animés d'une valeur plus qu'humaine : malgré le nombre des hommes que faiſoient tomber les fleches des Anglois, ils alloient toujours en avant. Les hommes d'armes Anglois leur réſiſtoient en vain. Il y eut dans ce moment bien des gens de qualité de leur nation tués. Les François étoient incommodés de leur propre nombre. Ils étoient ſi ſerrés, qu'à peine pouvoient-ils ſe ſervir de leurs lances. Tout couverts de fer & la plûpart encore fatigués de la derniere

1415. nuit, à peine pouvoient-ils lever les bras. Il n'y avoit que le premier rang qui ayant toute liberté pour agir, pouvoit frapper facilement. Il le faisoit avec tant de vigueur, qu'il forca enfin les Anglois de reculer: ils perdirent du terrein, & furent contraints de porter leurs pieux plus en arrierre.

Ce fut alors que la mêlée fut vive, sanglante, & que les Anglois perdirent bien du monde. Quant aux Archers François, ils ne combattoient que foiblement, outrés de lassitude, & trouvant pour obstacle les hommes d'armes qui vouloient seuls emporter l'honneur de la journée, & qui se précipitoient pour en venir aux mains avec l'ennemi.

Les choses étoient en cet état, lorsqu'un accident imprévû, qui paroissoit peu important & qui est presque incroyable, en changea subitement la face. Selon les or-

dres du Connétable, Brebant & 1415.
Saveuſe étoient allés pour ſe mettre à la tête des deux eſcadrons deſtinés à prendre les Anglois en flanc par Azincour & par Tramecour: mais ils trouverent ces deux corps diſſipés. Cette folle & indiſcrette ardeur de combattre qui tranſportoit toute la Nobleſſe, les avoit fait courir contre l'ennemi. A peine des mille commandés en purent-ils raſſembler cent ſoixante. Brebant ne pouvant plus ſuivre ſes ordres, revint à la premiere ligne rejoindre les Princes. Saveuſe ayant groſſi ſa Troupe juſqu'à trois cens, ſuivit ſon projet, marcha par le bois d'Azincour, & fondit par le flanc ſur les Archers Anglois. Leurs pieux ne leur furent d'aucun uſage, la terre étoit ſi molle qu'ils tomboient pour peu qu'on les pouſſât. Mais les chevaux des hommes d'armes de Saveuſe s'embarraſſerent dans ces

1415. pieux. En tombant ils enfonçoient dans la boüe & y jettoient la plûpart des Cavaliers. Les Archers Anglois qui virent ce désordre s'attachoient à tirer aux chevaux, les tuoient ou les blessoient aisément. Saveuse fut tué avec deux ou trois des principaux Leur mort jetta l'épouvante dans l'escadron, qui se mit à fuir & à retourner sur ses pas vers l'avant-garde.

Ces malheureux fuyards, honteux de leur malheur, effrayés de la mort de leurs Chefs & croyant être poursuivis, se jetterent brusquement au milieu de l'avant-garde, ils l'ouvrirent en plusieurs endroits, en rompirent les rangs & y semerent l'épouvante. Leurs chevaux que leurs maîtres ne gouvernoient plus perçoient les rangs, renversoient tout & forçoient les hommes à reculer dans des terres nouvellement semées, d'où ils ne pouvoient plus se retirer.

L'effroi paſſa dans un moment 1415
de rang en rang. Une terreur ſubite répandit par tout le déſordre. En un mot ce léger incident mit en déroute ce corps formidable de Cavalerie. Moins de trois cens fuyards firent perdre la tramontane à huit mille Gentilshommes. L'avant-garde ayant ainſi rompu ſes rangs & ſon ordonnance, la premiere ligne troublée de ce déſordre & ne ſe voyant plus ſoutenue, ne put conſerver ſon avantage. Elle recula. Le Roi d'Angleterre qui obſervoit juſqu'aux moindres mouvemens la fit pourſuivre vivement. Ce ne fut plus que confuſion & que bouleverſement. Là, pour ainſi dire, finit la bataille, qui n'avoit duré que trois quarts d'heure.

Les Anglois qui juſques-là s'étoient battus en furieux, moins dans l'eſpoir de vaincre que pour vendre cherement leur vie, ſenti-

1415. rent renaîtte leur eſpérance en voyant fuir devant eux cette multitude de Héros. Ils attribuerent à un coup du Ciel un tel événement, & y répondirent en redoublant leurs efforts & leur audace. Voyant un grand nombre d'hommes d'armes embarraſſés dans ces champs ſemés depuis peu, ils firent ſur eux de fréquentes décharges, ils viſerent toujours aux chevaux, qui couverts de bleſſures ne ſe tiroient de ces terres molles que pour emporter bien loin leurs cavaliers qui n'en étoient plus les maîtres; mais courant par tout le camp ils en augmentoient le trouble & l'horreur.

Les plus éloignés de la premiere ligne la croyant défaite & déſeſpérée, ſe hâterent de fuir à leur tour. Le combat ne fut plus qu'une déroute. On ne ſe battoit plus que par pelotons. Les Anglois ne s'écartoient jamais de leur gros

& ſuivoient leur avantage avec autant de jugement que de feu, guidés par leur Roi & par leurs Généraux, dont la proſpérité augmentoit la conduite & la préſence d'eſprit. 1415.

Les gens de qualité d'entre les François n'imiterent pas la honteuſe fuite des hommes d'armes. C'eſt ce qui en fit périr un ſi grand nombre. Le Connétable, le Comte de Nevers, le Duc & le Prince de Bar ſon frere, le Comte de Marle, Rambure, Baqueville Porte-Oriflamme & le brave Jaligny furent tués dans leurs poſtes en combattant vaillamment. Lorſque la déroute parut certaine, les Anglois n'ayant plus beſoin de leurs pieux pour ſe défendre, les jetterent & entrerent dans le camp, où il ſe fit un maſſacre épouvantable.

Le Roi d'Angleterre qui avoit eu peur d'être opprimé par le

1415. nombre avoit défendu qu'on fit quartier. On maſſacroit tout. Le Duc d'Orléans bleſſé dangereuſement, fut renverſé parmi les morts. Le jeune Comte de Richemont eut le même ſort. Mais le Duc ayant été reconnu & relevé il fut conduit au Roi d'Angleterre dans le moment qu'il venoit d'éviter un grand péril.

Au milieu du déſordre qui régnoit dans l'armée Françoiſe les dix-huit Gentils-hommes qui avoient conſpiré la mort de ce Prince pénétrerent juſqu'à lui, mais ils périrent tous par les mains de ſes Gardes. Une autre troupe qui n'étoit point liée par un ſemblable engagement, animée par le ſeul deſir de la gloire, marcha ſur leurs traces, & ayant franchi tous les obſtacles arriva auprès de ce Prince. Elle avoit à ſa tête le Duc d'Alençon, jeune Prince à qui il ne manquoit que la pru-

dence. Il commandoit au corps 1415.
de bataille. Inſtruit de la dérou-
te de l'avant-garde qu'il voyoit
fuir honteuſement, il ſe laiſſa
aller au tranſport de ſon cou-
rage.

Suivi de ce petit nombre de Gentils-hommes le Duc d'Alençon courut juſqu'au lieu où il crut trouver le Roi d'Angleterre : s'il eût reſté à ſon poſte il pouvoit raſſurer le corps de bataille, en maintenir l'ordre & l'oppoſer au vainqueur comme une barriere invincible. Peu s'en fallut néanmoins que ſon projet ne réuſſit. Il paſſa ſur le ventre à tout ce qui ſe trouva devant lui, ſe fit jour juſqu'à ce Prince, tua à côté de lui d'un coup de ſabre le Duc d'Yorck & déchargea ſur la tête du Roi d'Angleterre un autre coup qui abattit un fleuron de ſa Couronne ; mais il fut enveloppé dans le moment par les Archers du

1415. Corps qui le maſſacrerent. Ce fut en vain qu'il cria qu'il étoit le Duc d'Alençon, & que le Roi d'Angleterre frappé de ſon incomparable valeur le voulut ſauver. Ses Gardes n'apperçurent point qu'il leur faiſoit ſigne d'épargner le Prince. Ils étoient trop furieux du péril que leur Roi avoit couru.

Les Archers Anglois introduits dans le terrein qu'occupoit l'avant-garde achevoient d'y porter l'effroi & la mort. Ils jetterent leurs arcs & leurs flêches comme déſormais inutiles. Ils ne ſe ſervirent plus que de leurs épées, de leurs haches & de leurs maſſues plombées, arme juſqu'alors inconnue; ils firent un maſſacre effroyable de la Nobleſſe Françoiſe. Le Roi d'Angleterre étoit auſſi entré dans le camp avec ſes hommes d'armes qui combattoient ſous ſes yeux avec intrépidité. Tous les François n'avoient pas fui; un

grand nombre quoique dispersé, 1415.
quoique sans espérance, se battoit encore & préféroit la mort à l'infamie.

Un seul parmi un si grand nombre ne fut regretté de personne. Ce fut Montaigu Archevêque de Sens, qui sans respecter son caractere voulut combattre l'épée à la main & la trempa souvent dans le sang des Anglois, par qui il fut enfin massacré. Valeur déplacée dans des personnes d'une profession dont on n'attend & à qui on ne demande que des vœux & des prieres. On plaignit sincerement le jeune Vicomte de Laon son neveu fils du grand maître Montaigu.

La victoire commençant à briller aux yeux du Roi d'Angleterre, il révoqua l'ordre qu'il avoit donné de ne faire aucun quartier; les Anglois reçurent ptisonniers tous ceux qui ayant évité la premiere

1415. furie du vainqueur & reconnu l'inutilité de leur résistance, voulurent se rendre. De ce nombre furent le Duc de Bourbon, les Comtes de Vendôme & d'Eu, que leur rang même exceptoit de la rigueur du premier ordre.

Les Anglois furent charmés de cette permission. Ils regardoient comme une proie capable de les enrichir la rançon de tant de Seigneurs. Le Maréchal de Heilly fut un de ceux qui imploterent la clémence du Vainqueur, mais inutilement. Il fut reconnu par des Chefs Anglois, qui se souvinrent qu'ayant été fait prisonnier auprès de Soubise en 1413 & envoyé à Bordeaux sur sa parole, il s'en étoit sauvé. Ce Général alléguoit quelque prétexte de son évasion. C'est ce qu'on ne discuta pas à Azincour, il fut poignardé de sang froid. La mauvaise foi est infiniment odieuse à la guerre.

Toute l'armée Angloise ayant 1415.
achevé de vaincre, d'écarter & de dissiper l'avant-garde Françoise, marcha droit au corps de bataille, où tous ceux qui avoient fui de l'avant-garde avoient déja porté le trouble & l'épouvante : les rangs étoient à demi rompus & les François encore pleins d'effroi du spectacle terrible qui avoit frappé leurs yeux, en voyant la déroute & le massacre de l'avant garde. Dans cette conjoncture ce jeune Roi à la tête de sa noblesse & de son armée, qu'un si grand succès rendoit fiere & invincible, se jetta sur l'ennemi, l'enfonça, renversa les premiers rangs & pénétra jusqu'au centre. Il est étonnant que tant de braves gens perdissent en un moment le cœur & la tête, qu'ils ne daignassent faire aucun usage de leurs armes & de leur courage, eux presqu'aussi forts en nom-

1415. bre que les Anglois & qui avoient derriere eux une troisiéme armée pour ressource. Mais lorsque l'effroi a pris le dessus, lorsqu'il n'y a plus de Chef qui gouverne, enfin lorsque l'esprit de vertige & de consternation s'est emparé d'une armée, elle est sans ame, sans force & sans vigueur. Tout s'abandonna à la fuite, sans ordre & sans pudeur. Les Chefs qui n'avoient pas eu assez d'autorité ou de capacité pour contenir les soldats & les faire agir, se contenterent d'expier leur foiblesse en se faisant tuer ou prendre prisonniers.

Le Duc de Brabant fut du nombre des premiers. Ce Prince mandé par le Connétable avoit fait une extrême diligence pour se rendre au camp avec un bon corps de Noblesse. Il apprit en chemin l'approche des Anglois : craignant de ne pouvoir arriver à tems avec sa troupe, il prit les devans

suivi d'un petit nombre que commandoit Tristan de Montolon. Il fut bientôt informé du triste sort de l'avantgarde & qu'on étoit aux mains au corps de bataille. Il prit aussitôt la baniere d'un de ses Trompettes & courut au lieu où l'on combattoit. Ce n'étoit plus en corps : tout étoit déja en fuite ou dispersé. Quelques braves écartés disputoient encore leur vie : le Duc alla se joindre à eux comme si sa seule présence eût dû ramener la victoire. Il fit en effet des prodiges de valeur, mais très-inutiles contre un ennemi alors supérieur & déja vainqueur. Il fut tué avec tous ceux de sa suite. 1415.

Comme si l'effort de ce Prince eût irrité les Anglois, ils recommencerent à massacrer les François, immolés par une vile soldatesque que la soif du carnage excitoit ; elle ne daignoit plus faire de prisonniers que ceux qu'elle

1415. croyoit en état de payer une grosse rançon, on poignardoit les autres sans pitié. On attachoit ensemble tous les prisonniers, plusieurs échapperent par le soin de leurs valets qui les relevoient & les conduisoient hors du camp. Les vainqueurs étoient en trop petit nombre pour les poursuivre ; ils n'étoient plus occupés qu à assurer leur victoire & à mettre leurs prisonniers en sureté.

L'arriere-garde coûta encore moins à vaincre que les deux autres corps, quoiqu'elle se fût conservée entiere, à cheval & en bon ordre ; mais la peur l'avoit déja vaincue. Ni l'honneur ni la voix des Chefs ne put la retenir, événement qui a couvert de honte la Nation. Les Chefs indignés de cette lâcheté tinrent fermes & se firent presque tous tuer. Autre extrémité qui ne fit

qu'accumuler les calamités. Que servoit une bravoure inutile & téméraire ? La prudence veut qu'on se réverve pour un avenir plus heureux. La fuite n'est point ignominieuse lorsqu'elle est forcée & qu'on peut encore être utile à la patrie. 1415.

Dans le tems que le Roi d'Angleterre commençoit d'attaquer l'arriere garde, on vint lui dire qu'un gros d'hommes d'armes François étoit tombé sur son bagage, où il n'avoit laissé qu'une foible escorte & qu'il le pilloit. C'étoit Robinet de Bournonville, Riflat de Plamace & Isembert d'Azincour, qui avoient joint à quelques hommes d'armes écartés six cens paysans de milice & quelques soldats du Roi de Sicile; le seul desir du butin étoit leur objet. Il leur fut facile de tuer le peu de soldats laissés à la garde du camp, les valets des

Massacre des prisonniers.

*M. S. D. l. 35. c. 6. S. Remi, c. 62. Monstrelet, c. 147. Le Megicier, H. de Normand. P. Dan.*

1415. Officiers & méme quelques malades qui n'avoient pu se trouver à la bataille Ils pillerent ensuite le bagage du Roi d'Angleterre, ils prirent ses pierreries, sa couronne & les sceaux de sa Chancellerie. Le seul avantage que produisit cette irruption, c'est qu'ils délivrerent plusieurs des prisonniers faits à l'avant garde & que le Roi d'Angleterre avoit fait conduire à son camp pour s'en débarrasser.

Incertain du nombre des ennemis, ce Prince fut d'abord un peu troublé; mais il se remit bientôt, ayant appris que ce n'étoit qu'une bande de pillards. Il acheva de vaincre & de dissiper l'arriere-garde: ce fut alors que ses soldats firent un si grand nombre de prisonniers, qu'ils ne sçavoient presque qu'en faire. Chaque Anglois en avoit plusieurs, ils les désarmoient en leur ôtant le casque, la lance & l'épée.

Un plus grand péril allarma 1415.
bientôt le vainqueur. La plus grande partie des fuyards de l'arriere-garde, François, Bretons, Poitevins & Gascons, ne fut pas à deux cens pas du champ de bataille, que honteuse de sa lâcheté elle se rallia & revint sur ses pas comme pour tenter de nouveau la fortune & réparer son honneur. Le Roi d'Angleterre en fut effrayé, les voyant en nombre presque égal à son Armée, si harassée que pour peu que ces nouveaux ennemis eussent eu de cœur & de résolution, il leur eût été facile d'arracher la victoire aux Anglois & de les ensevelir sous leurs propres lauriers.

A la vûe de ce nouvel orage & pour ainsi dire d'une seconde bataille, ce Prince rappella tout son courage, rétablit autant qu'il le put l'ordre parmi les siens, & les voyant tous si embarrassés à

1415. garder ce grand nombre de pr
niers, lorsqu'il falloit être
pour le combat, il prit un
violent, mais forcé. Il comm
qu'on les tuât tous, except
Princes & les Seigneurs du
mier rang. Ses Soldats frustrés
là de tant de rançons, prin
fruit de la victoire, ne voulu
point obéir. Le Roi d'Angle
qui en fut instruit en prév
conséquence, il sentit qu'il
périr au milieu de son triom
Dans cette crainte il charge
Officier de marque de pre
deux cens Archers, & de les
ner de rang en rang égorger
les prisonniers, malgré les So
à qui ils appartenoient. Spect
affreux, & qui rend horrible
droits de la guerre.

Pendant cette cruelle bou
rie, le Roi d'Angleterre marc
contre ses nouveaux ennemis
ses Troupes qui sembloient

:pris une nouvelle vigueur : les 1415.
rançois les voyant venir à eux
/ec tant de résolution & d'auda-
e, furent de nouveau frappés de
:rreur. Ils perdirent cœur & se
iirent à fuir sans garder aucun or-
re, & avant même qu'on les at-
iquât. Il sembloit qu'ils n'eussent
it cette vaine montre que pour
iettre le comble aux malheurs
e cette journée.

A cet aspect le Prince se hâ-
ı d'envoyer un contre ordre pour
iuver les prisonniers. Heureux
eux pour qui il arriva à tems ! Il
t partir aussi un détachement
our donner sur ces fuyards &
ugmenter leur épouvante. Il ne
ut atteindre la Cavalerie toute
ien montée. Mais il massacra au-
ant de Fantassins qu'il en rencon-
ra. Il y eut encore là un grand car-
age de menue Soldatesque. Ainsi
finit cette terrible journée : il n'é-
toit encore que deux heures après

1415. midi, tant en furent rapides
funestes mouvemens. Une Arı
de cinquante mille hommes
taillée en piéces ou dissipée
moins de tems qu'il ne lui en
loit pour décamper.

Le Roi d'Angleterre sur le champ de bataille.

M. S. D. l. 35. c. 7. S. Remi, c. 63.

La victoire bien assurée au
d'Angleterre, il considéra q
que tems ce nombre affreux
morts & de mourans autour
lui & plus grand que sa propre
mée. Il en frémit & en détoı
les yeux. Tous les Seigneur
tous les Chefs Anglois acco
rent le féciliter en lui attribı
tout l'honneur de cette jourı
En effet il y avoit donné des pı
ves de sa valeur, beaucoup ı
encore de son jugement & d
conduite, ayant toujours été
tentif à tout voir, à tout péné
& à tout prévenir. Il dema
le nom du Château qu'il vo
devant lui : on lui dit qu'il s'apı
loit *Azincour*; il répondit que

se

seroit le nom qu'auroit à jamais la 1415.
bataille qui venoit de s'y donner. Voyant que les Soldats s'approchoient aussi pour jouir du plaisir de contempler le vainqueur, ce Prince les regarda avec complaisance, & leur fit signe en même-tems de la main qu'il vouloit parler. *Mes amis*, leur cria-t'il, *que ne vous dois-je point pour tant d'actions de valeur qui viennent de vous immortaliser? Soyez assurés que je n'en perdrai jamais la mémoire. Rappellez-vous aussi sans cesse cette journée dont le succès doit vous convaincre de la justice de mes armes. Mais gardez d'en concevoir de l'orgueil. N'attribuons qu'à Dieu seul le prodige de notre victoire. Il châtie les superbes & releve les humbles. Il a fait triompher le petit nombre pour humilier les François. Il faut lui en rendre d'éternelles actions de graces, & surtout de ce qu'il nous a coûté si peu de sang.*

1415. Il se fit ensuite amener les prisonniers qu'il traita avec bonté, rendant sur-tout aux Princes beaucoup d'honneur, les consolant dans les termes les plus gracieux, les regardant comme ses parens & ses amis, les priant de se servir de leur courage pour supporter ce revers de fortune qui n'étoit dû ni à sa sagesse ni à leur manque de cœur, mais à la mauvaise ordonnance de leur Armée.

Il resta près de quatre heures sur le champ de bataille, donnant tout ce tems-là aux Soldats pour recueillir le fruit de la victoire. Ils l'employerent à amasser un butin inestimable de la dépouille des morts, de l'argent & des bijoux qu'ils trouverent dans leurs habits & de leurs riches équipages. Ils porterent tout ce butin dans leurs tentes, encore furent-ils contraints d'en laisser qu'ils ne purent emporter. Jamais l'avidité

du ſoldat ne trouva plus de quoi 1415.
être ſatisfaite.

En dépouillant les morts ils trouverent pluſieurs perſonnes qui reſpiroient encore ; ils firent venir quelques-uns des priſonniers pour les reconnoître, & des Chirurgiens pour juger de ceux qui étoient encore en état d'être ſecourus, à quoi l'ardeur du gain les portoit plus que la généroſité.

Le Duc d'Orléans étoit entre un tas de morts. La richeſſe de ſes habits fit qu'on le dépouilla un des premiers, on le reconnut & on s'apperçut qu'il donnoit encore quelque ſigne de vie. Le ſecours vint à propos, il étoit prêt de rendre le dernier ſoupir ; mais il devoit, preſque ſeptuagénaire, devenir le pere du meilleur de tous les Rois de la Maiſon de Valois.

Pluſieurs Gentilshommes, auſſi

1415. trouvés vivans parmi les corps morts, n'eurent pas un sort si heureux. Ceux qu'on crut trop blessés pour être transportés, le soldat Anglois acheva de les tuer par une espéce d'humanité, qui n'est que trop en usage à la guerre.

Le Roi d'Angleterre & ses Généraux, aussi intéressés que les soldats, mais plus finement, racheterent d'eux & pour un prix assez modique la plûpart des prisonniers les plus qualifiés. Ils prétextoient ce commerce du soin qu'ils en vouloient faire prendre; mais dans le fonds leur principale vue étoit d'en tirer de grosses rançons. Les Princes & les principaux Chefs furent réservés pour le Roi d'Angleterre, à qui ils appartenoient par le droit de la guerre. Ce Prince trouva dans sa victoire tous les avantages réunis, son salut, la gloire & le profit.

On transporta aussi dans le camp 1415.
des Anglois les corps des personnes de qualité tuées dans la bataille, on amoncela dans des granges ceux des moindres Officiers & des Archers Anglois. La nuit s'approchoit, la pluie avoit recommencé: le Roi d'Angleterre reprit avec son armée le chemin de Maisoncelles, où il passa, dans la douce agitation que donne le plaisir de la victoire, une nuit bien différente de la précédente. Il ne négligea pas cependant les soins de l'avenir, il avoit encore bien du chemin à faire pour être en sûreté. Il pouvoit rencontrer sur la route quelque nouveau corps de François qui eût pu aisément triompher d'une armée délabrée, toute victorieuse qu'elle étoit.

Instruit que ses soldats s'étoient chargés d'un nombre prodigieux d'équipages & de butin qui pou-

1415. voient retarder sa marche, il fit publier à son de trompe qu'on n'étoit pas encore hors de danger, & défendit qu'on se chargeât que de ce qui pouvoit être nécessaire pour le vêtement & la nourriture jusqu'à Calais. On fit plus. On visita les canonieres. On obligea le soldat à porter tout ce qui étoit de superflu dans ces mêmes granges où étoient déja les corps morts des Anglois & on y mit le feu. A l'égard des corps des Seigneurs, entr'autres celui du Duc d'Yorck & du Comte d'Oxfort, on les fit bouillir pour les emporter en Angleterre & les inhumer dans les sépulchres de leurs Ancêtres.

La nuit se passa dans ces occupations & à prendre un peu de repos. Le lendemain dès la pointe du jour le Roi d'Angleterre continua sa route : il repassa par le champ de bataille où il s'arrêta un

moment à regarder cette affreuse multitude de morts tout nuds & épars dans la campagne : spectacle de joie & d'horreur. On y apperçut encore des corps animés & on en retira tous ceux qui étoient en état d'être secourus & transportés. Mais combien leur en échappa-t'il qui moururent misérablement ? 1415.

Cette victoire coûta aux Anglois seize cens hommes presque tous Archers, qui furent tués au commencement de la bataille lorsque l'avantgarde Françoise n'avoit pas encore été rompue. Ils eurent un grand nombre de blessés qui moururent presque tous, soit pour n'avoir pas été à portée d'être bien traités, soit par la profondeur de leurs blessures, les coups que leur avoient porté les hommes d'armes François s'étant trouvé si furieux, que les remedes dont on se servit furent inutiles.

Morts d'Azincour.

*M. S. D. l. 35. c. 7. S. Remi, c. 62. & 64. J. des Urs. à 1415. Monstrelet. Dargentré. Justel. H. d'Auvergne. H. d'Amboise. H. de la Trémouille. SteMarthe. P. Anselme.*

1415. Du côté des François ce fut presque une boucherie, plutôt que le meurtre d'une bataille. Ils ne périrent presque tous qu'après le commencement de la déroute; il n'y eut de tués en se défendant que les plus braves, que ceux qui préférerent la mort à une fuite honteuse. Il s'en trouva de toutes les Provinces du Royaume, en plus grand nombre de celles qui plus voisines d'Azincour avoient eu le tems de joindre l'armée, comme de l'Artois, de la Flandre, de la Picardie, de la Normandie, du Hainaut. Malgré le dédain qu'on avoit témoigné pour les Parisiens, on compta parmi les morts bien des Gentilshommes de cette Ville. On dit que de la Bretagne seule il y en eut six cens.

*Moreri. Choisi, H. de Ch VI.*

Il resta sur le champ de bataille huit mille Seigneurs ou Gentilshommes. Les Anglois prirent cent vingt bannieres &

trouverent dans le butin trois cens 1415.
éperons dorés, tels que les portoient les gens du premier rang. Il ne périt que deux mille Archers & Fantassins, les autres ne s'étant pas fait un grand scrupule de sauver leur vie en fuyant. On doit à la postérité quelques noms des victimes honorables qui sacrifierent leur vie à leur honneur & à leur patrie. Leurs descendans qui occupent encore en France les premiers rangs, ne peuvent rougir d'une mort, honteuse peut-être pour la Nation, mais glorieuse pour les particuliers qui perdirent la vie en faisant leur devoir.

Le Connétable d'Albret, ce Chef de toute l'Armée, fut tué l'un des premiers à la tête de l'avant-garde; il combattit plutôt en aventurier qu'en Général. Un Général doit tout conduire de l'œil; sçavoir que la valeur, quoi-

1415. que néceſſaire au Chef d'une armée, n'eſt pas la plus eſſentielle des qualités qu'il doit avoir. Son peu d'habileté à la ranger & à choiſir le terrein, ſa foibleſſe à maintenir la diſcipline en ſouffrant que tant de Princes & de grands Seigneurs priſſent leur poſte à la premiere ligne, furent l'origine de tout le malheur de cette journée & de la perte de la bataille. De Marie de Sully il laiſſa deux fils, Charles ſire d'Albret, & Guillaume ſire d'Orval.

Six Princes du Sang eurent le même ſort que le Connétable.

Antoine Duc de Brabant, frere du Duc de Bourgogne, & qui n'avoit que trente-un ans. On a vu comme un deſir immodéré de gloire le fit précipiter dans un danger évident, lorſque tout étoit déja déſeſperé.

Philippe Comte de Nevers, frere du Duc de Brabant; il com-

mandoit douze cens hommes 1415.
d'armes à la bataille. Il laissa de sa seconde femme Bonne d'Artois deux fils, Charles Comte de Nevers, & Jean qui naquit le jour même que son pere fut tué.

Jean Duc d'Alençon, qui eut pour successeur son fils unique de même nom, né le 2 de Mars 1409.

Louis de Bourbon Préaux, neveu du Comte de Vendôme.

Quatre Princes Etrangers périrent encore dans cette bataille; trois de la Maison de Bar, petit-fils du Roi Jean, & Henri Comte de Vaudemont, frere du Duc de Lorraine.

Le nombre des grands Officiers, des Seigneurs & des Comtes, est presque infini: voici les principaux.

Jacques de Chatillon Dampierre, qui se disoit toujours Amiral, & deux Seigneurs de la

1415. même Maison, Robert Seigneur de Douis, & Charles Seigneur de Sourvilliers.

Le Maréchal de Heilly, si cher au Duc de Bourgogne. Il fut le dernier de la branche de Crequi Heilly.

David sire de Rambure, Maître des Arbalétriers, & ses trois fils puînés, Jean, Hugues & Philippe.

Guillaume IV de Melun, Comte de Tancarville, premier Chambellan du Roi, en qui finit la branche aînée de sa Maison.

Guichard Dauphin, Seigneur de Jaligny, fils du Gouverneur du Roi, & Beraud Seigneur de Saint Ilpise son cousin, tous deux de la Maison d'Auvergne. Jaligny fut le dernier de sa branche. Saint Ilpise eut ses deux fils tués. Son petit-fils recueillit en même-tems les hérédités de son pere, de son aveul, de son oncle & de son cousin.

Simon Comte de Braine & le Comte de Roucy son neveu, les Comtes de Damartin, de Blamont, de Granpré & de Salms, Jean de Châlons Sire de Ligny, & Louis de Montmorency-Beaussant. 1415.

L'Archevêque de Sens Montaigu fut tué, & aussi Charles son neveu Vidame de Laon, ne laissant point d'enfans de Catherine d'Albret, fille du Connétable. Sa mort éteignit un nom que la disgrace de son pere avoit rendu plus célébre que sa faveur.

Gui six de la Roheguion Chambelan du Roi & du Dauphin.

De Croï Ministre du Duc de Bourgogne & ses deux fils aînés Archambaud & Jean. Ce dernier étoit celui dont la courte faveur auprès du Dauphin avoit fait tant de bruit à la Cour.

Il y en eut seize de la maison de

1415. Beuil tués ou fait prisonniers. Aussi cette Maison l'une des plus illustres du Royaume comme descendue des anciens Comtes de Champagne, en fut bien diminuée.

Cinq d'Auxi, maison de Picardie. Trois Mailly. Deux de Poix. Trois Crequi. Jean de Lens Baron de Ligne. Gui trois de Nesle Seigneur d'Offemont Grand-Maître de la maison de la Reine, & son fils Jean. Deux de Bethune Sire de Mareuil en Brie.

D'Alegre en Auvergne, Beaufremont en Champagne. Montéjan, de Fiennes, Moreul, d'Humieres & son frere, le Sénéchal d'Eu, le Vidame d'Amiens, Philippe de Poitiers, Landelot de Rupembré, Combouri, Breton qui commandoit trois cens Archers. Ils furent tous tués avec lui, & furent peut être les seuls qui se signalerent.

Savoisi fils du Sur-Intendant de

la Reine, Tristan de Montholon, 1415.
Pierre & Charles de Villene freres, Geofroi de Maletroit, & Jean de Maletroit, de Salles son cousin, Vieuxpont, le Vicomte de la Beliere, Coatquin & Bertrand de Blois.

Prisonniers.

*S. Remi, c. 69. J. des Urs. Dargentré. P. Anselme. Rapin Thoiras. Hist. d'Angleterre.*

Nous n'entrerons pas dans le même détail sur les prisonniers, le nombre n'en fut pas aussi grand à proportion. A la guerre le mérite de la mort est bien au dessus du mérite de la prison. Celle-ci est presque toujours une marque de foiblesse, il y a une espece de honte à tomber entre les mains de l'ennemi. Mais le courage des morts est invincible; jusqu'à leur dernier soupir ils ont conservé leur liberté & l'honneur de la patrie. Il y eut seize cens Gentilshommes prisonniers sans compter les Princes. Nous ne rapporterons que les principaux.

Le Duc d'Orleans neveu du

1415. Roi eut le mérite de la mort & de la prison, retiré d'entre les morts. Il avoit longtems & vaillamment combattu. Le Duc de Bourbon, le Comte de Vendôme, le Comte d'Eu, le Comte de Richemont, tous Princes du sang; le Maréchal de Boucicaut, qui avoit partagé avec le Connétable le blâme de la mauvaise disposition du champ de bataille; Jean sept Comte d'Harcour & son fils unique de même nom; George sire de la Tremoille, Edouard de Rohan, Jacques d'Harcour, Jean de Craon d'Humiere, de Roye, Rochechouard, les Seigneurs de la Rochefoucaut, du Cambout, Lannoy, Fosseux, & le fils naturel du feu Roi d'Arménie.

Sépulture des Morts. *M. S. D. l. 35. c. 6. Le Megi-cier.*

Le Roi d'Angleterre se fut à peine éloigné du champ de bataille, que le Comte de Charolois qui n'en étoit qu'à trois ou quatre lieues y courut pour ren-

dre aux morts les devoirs de la sépulture, action de piété honorable à ce jeune Prince. Il y trouva les corps de ses deux oncles, ceux de tant de Princes & de Seigneurs, spectacle bien digne de ses gémissemens, & qu'il sembloit regarder avec des yeux d'envie. Charmé de leur gloire, il regretoit encore de ne s'être pas trouvé à cette célébre journée, dont son jeune courage le flattoit qu'il eût fait changer le sort. On fut long-tems à démêler les corps des Princes & des Seigneurs qu'on vouloit distinguer de la multitude. Le corps de Robert Comte de Roucy ne fut reconnu qu'à l'un de ses bras, qu'une blessure reçûe dans un autre combat avoit rendu plus court que l'autre. Le Prince donna ses ordres pour faire porter le corps de chaque Seigneur dans sa Terre. Avec plus de pompe on transf-

1415.

*H. de Normandie.*

*P. Anselme.*

*Moreri.*

1415. porta ceux des Ducs de Brabant, d'Alençon, & celui du Comte de Nevers.

Le deüil de la France.

M. S. D. l. 35. c. 7. & 8.

J. des Ursins.

Monstrelet, c. 147.

Dargentré.

On porta jusqu'à Sens le corps de l'Archevêque de cette Ville, qui fut enterré dans sa Cathédrale. Le Prince fit bénir par l'Evêque de Teroüane qui l'avoit suivi, le champ voisin, où on enterra dans de grandes fosses creusées dans ce nouveau cimetiere la multitude des cadavres ou inconnus, ou d'un moindre rang.

Telle fut la bataille d'Azincour qu'on appella *la male journée*, c'est-à-dire la malheureuse, la funeste journée. La honte égala la perte. Que de Princes! que de Généraux! que de gens de qualité la France perdit! Il est incompréhensible comment douze mille Archers Anglois, la milice la plus vile & la plus méprisée de ce siecle, pût triompher & faire un si grand carnage de près de cin-

quante mille Francois, dont il y en 1415.
avoit ſeize mille Gentilshommes. Redoutable leçon pour les Capitaines que la préſomption aveugle, qui négligent les avantages de l'ordre & de la diſcipline, qui ne conçoivent pas aſſez le danger de ſe battre contre un ennemi réduit à vaincre ou à mourir.

Dans l'état où étoient les Anglois, enveloppés de tous côtés, ſans vivres, ſans retraite, demi nuds, la prudence ne défendoit-elle pas de les combattre en raze campagne; lorſqu'en les fatiguant, en leur coupant les vivres, en leur diſputant tous les paſſages, on pouvoit achever de les faire périr avant qu'ils euſſent gagné leur azile encore ſi éloigné ? Cette premiere playe dont la France fut frappée n'étoit que le commencement de ſes malheurs.

Comment exprimer la douleur, la conſternation de la France ? Le

1415. désespoir se joignit à l'affliction ; & la honte à l'effroi. Elle se vit tout-à-coup dépourvue de ses Chefs & de ses forces. Le Royaume n'avoit point assez d'argent pour racheter tant de Princes & de Noblesse. Toutes les grandes maisons étoient en deüil : On n'entendoit que plaintes, que soupirs, que gémissemens. Le Roi qui étoit à Rouen y fut accablé de ce malheur, c'étoit la sanglante catastrophe qu'il avoit toujours craint. C'étoit cette crainte qui lui avoit toujours inspiré tant d'empressements pour la paix. Le Dauphin, le Duc de Berri, tout ce qui restoit à la Cour versoit des torrens de larmes.

Tout le monde reprocha au Duc de Bretagne de ne s'être pas trouvé à la bataille. Il avoit couché le 24 d'Octobre à Amiens : On croyoit que s'il se fût pressé il eût pu arriver à tems avec le

Maréchal de Loigny & ses six mille hommes qu'ils commandoient. 1415.
Lui au contraire se plaignoit qu'on ne l'eût pas attendu, & soutenoit qu'il n'avoit pû faire plus de diligence. Ce fut un bonheur de ce qu'il n'avoit pas joint. Ses Troupes devinrent une ressource pour la France. Il est apparent que si elles eussent combattu elles n'eussent fait qu'augmenter l'ignominie & le carnage : n'étant pas plus grand Capitaine que tous les Princes qui y étoient, il n'eût pas mieux choisi le champ : il se seroit rangé à l'avis général ; il eût peut-être comme eux, par un desir insensé de gloire, voulu combattre à la premiere ligne. Enfin il n'eût changé ni le succès ni la destinée de cette malheureuse journée. Ce n'étoit pas de bras dont on manquoit à Azinçour ; c'étoit de tête. Il faut dire la même chose d'une très-grande quantité de Noblesse

1415. qui accouroit de toutes les Provinces de France. Si elle eût joint elle n'eût fait qu'augmenter la honte des François & ajoûter à la gloire des Anglois.

On reprochoit encore à ce Duc lorsqu'il avoit appris la perte de la bataille de n'avoir pas couru avec ses troupes fraîches après les vainqueurs, pour leur arracher la victoire des mains & les faire périr au milieu même de leur triomphe. Rien n'étoit plus facile au gré de ces Censeurs. Les Anglois, quoique victorieux, étoient dans l'état du monde le plus pitoyable, en petit nombre, harrassés & embarrassés de leur butin : mais ce sont des projets aisés à former dans le cabinet & après coup. Il eût fallu pour les exécuter un Général du premier ordre, instruit de la situation & de la marche de l'ennemi, qui n'eût pas commandé des Troupes consternées par une si funeste

nouvelle, & qui n'en eût pas été 1415.
lui-même abattu.

Le Duc de Bretagne ne se trouvoit dans aucune de ces situations. Il ne lui vint pas même en idée de marcher contre les Anglois. Il ne pensa qu'à conserver ses Troupes pour la défense du Royaume. De plus, en avoit-il suffisamment pour vaincre une Armée fiere de sa victoire? une Armée qui avoit à sa tête un Prince aussi prudent qu'intrépide? Il est même hors d'apparence que le Duc eût pu l'atteindre. Ce jeune Roi vainqueur presque contre ses espérances, sentoit tout le danger de son retardement. Il partit d'Azincour à la pointe du jour du 26 d'Octobre pour gagner Calais.

Arrivée du Roi d'Angleterre à Calais.

*M. S. D. l. 35. c. 8.*

Il marchoit toujours en ordre de bataille, prêt à tout événement, quoiqu'il eût quitté sa cotte d'armes. Il avoit mis ses prisonniers entre l'avant-garde & le corps de

1415. bataille, & hâtoit sa marche autant que le pouvoit permettre la lassitude de ses Troupes. Malgré le butin qu'elles avoient fait, elles souffroient encore de la disette des vivres, elles manquoient de pain.

S. Remi, c. 63. Act. publics d'Angleterre. Duchesne, H. d'Angl.

Le Roi d'Angleterre traitoit ses prisonniers avec beaucoup de bonté; il leur envoyoit des provisions réservées pour sa bouche.

Ayant appris que le Duc d'Orleans n'avoit voulu ni boire ni manger, il s'imagina que c'étoit de chagrin, il vint pour le consoler: *Mon cousin*, lui dit-il, *faites bonne chere & ne vous chagrinez point. Si Dieu m'a donné la victoire, ce n'est pas que j'en fusse digne. Il a voulu humilier les François, qu'on dit être plongés dans les voluptés & dans des vices dont le nom seul fait horreur.*

Il arriva à Guines le 28 où il se vit enfin en sûreté, il y séjourna; son

son Armée avoit pris les devans 1415.
pour gagner Calais où elle comptoit trouver des rafraîchissemens. Le Gouverneur lui-même dépourvu de provisions, ne laissa entrer dans la Ville que les Chefs. L'Armée campa sous ses murs. Pour obtenir des vivres elle fut obligée de traiter de la rançon de ses prisonniers avec les Bourgeois, qui par-là participerent au fruit de la victoire.

Le Roi d'Angleterre se rendit à Calais le 30. Il y passa quelques jours, donnant ses ordres pour le transport de ses Soldats qui soupiroient après leur retour en Angleterre. Tous les Seigneurs François qu'il avoit mis en liberté sur leur parole à Harfleur, vinrent le trouver à Calais pour la dégager. Enfin il s'embarqua le 11 de Novembre: quelque court que fût le trajet, il essuya une furieuse tempête, qui fit périr deux de ses gros

1415. vaisseaux avec tout l'équipage : il n'aborda que le 16 à Douvres, d'où il se rendit en triomphe à Londres, aux cris de joie & aux acclamations de ses peuples : ils ne pouvoient se lasser de voir, de regarder & d'admirer ce jeune Prince victorieux, que Dieu avoit tiré de tant de dangers, & qu'il avoit ramené comme par la main dans son Royaume.

Retour du Roi à Paris.

*M. S. D. l. 35. c. 9. J. des Ursins. S. Remi, c. 66. Monstrelet. Dargentré. Decamps, Dissert. de 1723. Avr.*

La Cour étoit encore étonnée du désastre d'Azincour, lorsque le Duc de Bretagne arriva à Rouen, ayant quitté son Armée qui reprenoit lentement le chemin de ses Etats. Peut-être vouloit-il se disculper des fautes qu'on lui imputoit. Il n'en fut pas question ; on lui fit un accueil aussi favorable que les Romains au Consul échappé de la journée de Cannes. On sentoit le besoin qu'on avoit de lui & de ses Troupes. Pour se l'attacher plus intimement & pour

le dédommager des frais de son armement, le Roi lui rendit la Ville de Saint Malo, dont le Connétable de Clisson avoit dépouillé son pere en 1388, à condition qu'il oublieroit l'affection que les habitans avoient témoignée à la Couronne. On joignit à ce présent magnifique bien des caresses. Le Duc y répondit, & hâta son retour en Bretagne pour se mettre en possession de cette Ville importante. Olivier de Mauny qui en étoit Gouverneur la lui remit. Le Duc ne témoigna aux Malois aucun ressentiment. Il y fit seulement construire une Citadelle, & la confia à Chateauneuf (*a*) de la fidélité duquel il étoit assuré. 1415.

La premiere consternation étant passée, on tint à Rouen un grand conseil pour délibérer ce qu'on devoit faire dans la conjoncture

(*a*) Pierre de Rieux de Rochefort, sire de Châteauneuf.

1415. présente. On y proposa une entreprise hardie, d'aller assiéger Harfleur. Le Roi avoit encore auprès de lui un bon corps de Troupes. Celles de Bretagne n'étoient pas éloignées & on pouvoit facilement rassembler les débris d'Azincour. On sçavoit que Dorset avoit peu de munitions dans Harfleur, que les fortifications en étoient mal réparées & que dans cette saison les Anglois ne pourroient tenir la mer. Le succès eût rétabli, du moins réparé, la réputation des armes Françoises. La discorde fit échouer ce grand projet & replongea la France dans les horreurs de la guerre civile, lorsque les dangers d'une guerre étrangere rendoient plus indispensable la réunion de tous les esprits.

On reçut tout à-coup à Rouen la nouvelle que le Duc de Bourgogne avoit sur pied un corps de Troupes considérable qui grossis-

ſoit de jour en jour, & qu'il ſe 1415.
diſpoſoit à entrer en France, croyant l'occurrence favorable. Si le bien de l'Etat eût animé le parti d'Orléans & les Miniſtres, on étoit peut-être au moment critique de traiter avec ce Prince; & en le recevant à la Cour avec ſa Maiſon ſeulement, de parvenir à une réconciliation, l'objet de tous ſes vœux & le ſalut du Royaume. Mais la haine des Princes d'Orléans n'avoit jamais été plus envenimée; la priſon du Duc d'Orléans sembloit l'avoir irritée, & ils ſe roidiſſoient tous contre l'adverſité.

Le Chancelier & les Miniſtres y concouroient dans la crainte d'être déplacés par un Prince dont ils redoutoient le puiſſant génie. Quel bonheur ce ſeroit pour un Etat, ſi les Miniſtres étoient plus citoyens qu'ambitieux! Le Roi de Sicile qui s'étoit livré à ce

1415. parti, & qui en étoit l'ame, gouvernoit le Duc de Berry, & une étroite amitié unissoit le Comte de Vertus au Dauphin. La haine, l'ambition & la foiblesse, tout se réunit pour allumer un nouvel incendie. On abandonna le projet du Siège de Harfleur, sous prétexte que la saison étoit trop avancée, on se disposa à retourner à Paris pour employer ce qui restoit de forces à la France contre le Duc de Bourgogne, qu'on regarda comme un ennemi plus redoutable que les Anglois.

Dans cette vue, on se hâta de remplir la Charge de Maître des Arbalétriers, que la mort de Baqueville, tué à Azincour, laissoit vacante. On la donna à Torsay, serviteur passionné de la Maison d'Orléans. Celle de Grand Bouteiller du feu Comte de Marle fut conférée à d'Etouteville, zélé Armagnac, quoique prisonnier en

Angleterre. C'étoit prouver à tout 141
le parti que sa mauvaise conduite, loin de nuire à son avancement, y contribuoit.

En même tems on publia à Rouen deux Ordonnances du Roi. La premiere défendoit à tous les Princes du Sang de venir à Paris sans un ordre de Sa Majesté : quoique rendue en général, on voyoit aisément qu'elle ne regardoit que le Duc de Bourgogne en particulier.

Par la seconde, comme si on eût voulu adoucir & contenir ce Prince, griévement blessé de l'exception des cinq cens personnes non nommées dans l'amnistie, on la réduisit à quarante-cinq qu'on nomma pour tranquilliser les familles. Le Duc de Bourgogne ne s'y trompa point : il pensa que la crainte extorquoit cette grace à la Cour ; il n'en fut que plus empressé à accélérer les

1415. préparatifs du voyage qu'il méditoit.

Le Roi avoit eu une rechute le 15 d'Octobre, mais de peu de jours. On profita de l'intervalle pour le ramener à Paris; on fit suivre toutes les troupes, après avoir envoyé dans le Boulonnois la Vieuville & Thibaud de Soissons pour garder cette frontiere contre les Anglois & contre le Duc de Bourgogne. Le Dauphin, le Duc de Berri & le Roi de Sicile, prirent les devans pour se rendre à Paris. Ils passerent par Saint-Denis où les superstitieux observerent que le Dauphin, contre la coutume des Rois, n'avoit point été faire sa priere sur les tombeaux des Martyrs.

Les Parisiens reçurent le Roi & le Dauphin avec de grands témoignages de joie. Ce jeune Prince croissoit en âge, en talens &

étoit en effet la derniere espérance de la Nation dans les malheurs qui la menaçoient. Il entendoit assez ses intérêts pour comprendre qu'il eût été à propos de ne pas pousser à bout son beau-pere : mais livré pour lors à la maison d'Orleans, il donna les ordres qu'elle lui suggéra pour fermer à ce Prince toutes les avenues de la Cour & de Paris. 1415.

Les Troupes furent distribuées dans cette Ville & aux environs, à Saint Denis, à Corbeil, à Melun & sur tous les passages importans de la Seine, de la Marne & de l'Oize : il en fut même envoyé un détachement pour Laon. Les Habitans lui refuserent leurs portes, sous prétexte de se garder eux-mêmes : espece de rébellion que la foiblesse du Gouvernement & la multitude des affaires obligerent de dissimuler.

1415. Il arriva en ce tems là à Paris une députation de la Nobleſſe du Comté de Bourgogne; elle venoit offrir ſes ſervices au Roi & ſe plaindre de ce qu'on ne l'avoit pas appellée, ni elle, ni ſon Seigneur, contre les Anglois. Peut-être que le Duc tout plein de vues obliques avoit lui-même fait faire ſecretement cette députation. Elle ſert du moins à faire connoître que cette Province ſe croyoit en ce tems ſubordonnée à la Couronne, & qu'elle regardoit le Roi comme ſon protecteur.

Le Comte d'Armagnac eſt fait Connétable.

*M. S. D. l. 35. c. 9. J. des Urſins. Brantome, des Duels. Catel. C. de Toulouſe.*

Les Orleanois déliberoient à Paris quel Chef ils donneroient au parti pour oppoſer aux ennemis étrangers & domeſtiques. Le Dauphin étoit trop jeune, & aimoit trop ſon plaiſir pour ſoutenir un ſi grand fardeau. Le Duc de Berri étoit dans ſa ſoixante-quinziéme année, & il ne convenoit

pas au Roi de Sicile de se charger du Ministere. Toutes les voix se réunirent pour le Comte d'Armagnac; il possédoit toutes les qualités nécessaires pour tenir le timon. Comme gendre du Duc de Berri & beau-pere du Duc d'Orleans, il étoit fort affectionné au parti. Il passoit pour un des plus grands Capitaines de l'Europe; il avoit fait la guerre toute sa vie, son armée étoit l'école de la valeur & de la discipline militaire: il avoit toujours sur pied des troupes aguéries & ses Etats (a) lui fournissoient de grandes ressources, soit en argent, soit en soldats: enfin c'étoit un génie supérieur; & ce qui le rendoit encore plus cher au parti, il haïssoit personnellement le Duc de Bourgogne. 1415. P. Anselme.

Ce fut donc au Comte d'Ar-

(a) Les Comtés d'Armagnac, de Rhodés & de Fezenzac.

1415. magnac qu'on destina le poste de premier Ministre; on y ajouta l'Epée de Connétable. Deux personnes qualifiées du Conseil furent chargées de la lui porter, de le presser de se rendre incessamment à Paris & d'amener avec lui les troupes qu'il avoit sur pied.

Dès la fin de l'année précédente après la paix d'Arras, il s'étoit retiré en Gascogne pour y rétablir les affaires de son Etat, que l'absence du Prince dérange toujours. Il étoit actuellement en guerre avec le Comte de Foix pour quelques courses faites par un Partisan Armagnac sur les terres du Comte.

Le Roi avoit envoyé l'Archevêque de Sens défendre à ces deux Princes les voies de fait. La querelle s'étoit rallumée après la journée d'Azincour dont le malheur rendoit l'autorité royale

moins respectable. Ils étoient 1415.
prêts d'en venir à une bataille, lorsque le Comte de Foix qui aimoit son peuple, envoya proposer de terminer tous leurs différends par un duel des deux Chefs ou par un duel de dix contre dix. Le Comte d'Armagnac avoit accepté le défi. La députation du Roi si honorable pour le Comte lui fit changer de dessein : il vit dans les offres de l'Epée de Connétable & du Ministere un champ vaste pour exercer ses talens, pour satisfaire sa gloire & son ambition. Il consentit que ses amis se missent à la traverse & se rendissent médiateurs. Tout fut reglé à l'amiable & avec tant de prudence que les deux Comtes resterent amis : Le Comte d'Armagnac partit presqu'aussitôt pour la Cour, impatient de se voir revêtu d'une dignité qui le devoit rendre l'arbitre du Royaume.

1415. Le Comte de la Marche, Roi de Naples. M. S. D. l. 34. c. 13. Du Tillet. P. Anselme. Diction. de Bayle. Hist. des 2 Jeannes. H. Ecclef. Cont.

Jacques de Bourbon Comte de la Marche ne s'étoit pas trouvé à Azincour. Depuis six mois il recherchoit en mariage Jeanne, seconde Reine de Naples, qui le 6 d'Août 1414 avoit succédé au Roi Ladislas son frere. Elle avoit déja quarante-quatre ans, & étoit veuve de Guillaume Duc d'Autriche, dont elle n'avoit point eu d'enfans. Elle étoit assez décriée du côté de la galanterie, & ses passions étoient encore aussi vives que dans le feu de sa jeunesse. Sa beauté étoit médiocre. Mais sa main devoit donner à son époux une couronne. Pouvoit-il avec cette dot la trouver vieille ou laide, & ne pas lui passer les plus grands défauts? Le Comte, ainsi que Jeanne, étoit veuf; il ne lui restoit qu'une fille de Beatrix Infante de Navarre sa femme, morte en 1413. Tous les Barons du Royaume de Naples agirent

en sa faveur auprès de cette Reine. 1419.
Prévenue du mérite du Comte, de sa naissance & de ses grandes qualités, elle parut en recevoir la proposition avec joie, surtout instruite que le Comte de la Marche étoit l'un des Princes de l'Europe le plus beau, le mieux fait, & encore dans la force de son âge; circonstances qui n'étoient pas indifférentes à cette Princesse.

La négociation ne dura pas long-tems. L'impatience de se procurer un si grand établissement fit accepter au Comte toutes les conditions, quoiqu'il y en eût une bien capable de révolter son orgueil & son amour propre. C''étoit qu'il ne porteroit point le nom de Roi, & qu'il s'appelleroit seulement Duc de Calabre, titre qu'on donnoit à l'héritier de l'Etat.

Les Barons qui desiroient ce mariage avec passion, dans l'espérance que leur Reine mariée à

1415. un Prince du Sang Royal de France s'imposeroit une conduite plus réguliere, lui avoient tous écrit de ne faire là-dessus aucune difficulté, & qu'ils étoient tous résolus à lui donner le nom de Roi. Le Comte signa le Traité dans la résolution de le violer: mauvais fondement d'une grande fortune.

Dans cette vue, il ne voulut pas même prendre le nom de Duc de Calabre dans les lettres qu'il écrivit à Naples. Ayant fait son testament, & réglé toutes ses affaires pour les biens qu'il avoit en France, & qui devoient appartenir à la Princesse Eleonor sa fille, âgée seulement de huit ans, il passa à Naples. De l'argent que la Reine Jeanne lui avoit fait tenir, il se fit faire un superbe équipage. Tous les Barons vinrent au-devant de lui, & le traiterent de Roi en le saluant: il n'y eut que Sforce, Général des troupes de

a Reine, qui par une généreuse 1415.
ermeté ne lui donna que le nom
le Comte, se piquant d'une exac-
e fidélité pour sa Reine.

Le nouveau Roi lui en sçut très-
nauvais gré, quoiqu'il eût du l'en
stimer davantage. Les hommes
ne réglent leur jugement que
ur leurs intérêts. La Reine Jeanne
entit comme elle devoit la perfi-
lie des Barons, & la manœuvre
le son nouvel époux. Elle avoit
nfiniment d'esprit; un coup d'œil
ui fit pénétrer les conséquences
'un ressentiment impuissant; elle
issimula & feignit d'approuver
out ce qui s'étoit passé; elle ap-
ella elle-même le Comte Roi,
c le mariage s'acheva avec une
xtrême magnificence.

Le Roi Jacques eût pu jouir de
ous les droits du Trône, s'il eût
oulu se conduire avec prudence
 avec modération; mais il re-
ut toutes les mauvaises impres-

1415. sions qu'on lui donna contre Pandolphe Aloppo, l'un des Ministres de la Reine Jeanne, & qu'on disoit être trop bien avec elle. Sous prétexte des malversations dont on l'accusoit, il le fit arrêter, lui fit faire son procès, & le fit décapiter. La haine qu'on portoit à ce Favori, fit excuser la conduite du Prince, que des sentimens d'honneur avoient encore plus déterminé que le bien public. La Noblesse ne vit pas d'un même œil la disgrace du Général Sforce. La Reine Jeanne pénétrée de douleur voyoit toutes ces démarches violentes sans paroître s'en ressentir : on eût dit qu'elle y étoit indifférente ; c'étoit une Italienne, elle méditoit une furieuse vengeance.

Tout paroissoit tranquille dans l'Etat de Naples, tout paroissoit obéir au Roi Jacques ; les deux Epoux envoyerent leurs Ambas-

ſadeurs au Concile de Conſtance, 1415.
ſous prétexte de prendre part à la grande affaire de l'union, mais en effet pour s'y faire reconnoître. Juſques-là les Papes avoient protégé & ſoutenu les Princes de la Maiſon d'Anjou. Le Concile plus ſage que celui de Piſe, jugea à propos de n'entrer ni dans la querelle des Rois, ni dans la diſcution de leurs droits : ſe ſouvenant qu'il repréſentoit l'Egliſe, il admit les Ambaſſadeurs de Jacques & de Jeanne, il leur donna rang parmi les têtes couronnées, en ſe contentant d'inſérer dans l'acte de leur hommage, *ſans préjudice du droit d'autrui.*

Le Duc de Bourgogne, pour donner des marques de ſon attachement à la Patrie, pour faire connoître que c'étoit malgré lui qu'il n'avoit pas marché contre le Roi d'Angleterre, envoya défier ce Prince, lui demandant raiſon

Le Duc de Bourgogne à Lagni.
*M. S. D. l. 35. c. 9. J. des Urſ. S. Remi, ch. 66. Choiſi C. VI.*

1415. du sang de ses deux freres tués à Azincour, surtout du sang du Duc de Brabant qui n'étoit pas vassal de la Couronne. Il est difficile de comprendre la raison de ce procédé. Le Roi d'Angleterre pouvoit il contenir les armes de ses soldats dans une bataille, & empêcher que ce Duc ne se vînt précipiter dans le péril ?

La réponse du Roi d'Angleterre n'est pas moins incompréhensible. Pour ne point aigrir le Duc de Bourgogne qu'il vouloit toujours ménager, il répondit au Héraut, que c'étoit les François eux-mêmes qui avoient tué ces deux Princes ; il n'y avoit pas le moindre fondement à ces reproches. Ce défi n'eut aucune suite, & le Duc de Bourgogne ne fut occupé que du dessein de profiter de la consternation de la Cour, de la prison du Duc d'Orleans, & de se rendre encore une fois le maître du gouvernement.

Ayant été joint par le Duc de Lorraine qui lui amena quelques troupes, par la Nobleſſe de ſes Etats, & par tous les bannis de Paris qui croyoient pouvoir y exciter une ſédition, il partit à la tête de dix mille chevaux, & entra en Champagne. 1415.

Au premier bruit de ſa marche l'effroi fut grand dans Paris, où chacun étoit encore épouvanté de la calamité publique. La Reine toujours à Melun, qui même y étoit malade depuis quelques jours, manda une eſcorte des Milices Pariſiennes, & ſe fit porter à bras dans cette Capitale par des ſoldats qui ſe relayoient. Elle y amena avec elle la Dauphine, qui de Saint Germain où le Dauphin l'avoit reléguée, étoit allée joindre la Reine. Cette jeune Princeſſe, quoique fille du Duc de Bourgogne, n'étoit point odieuſe à la Cour, ſon eſprit & ſa dou-

1415. ceur l'en avoit fait aimer & estimer; elle étoit peut-être devenue plus chere à la Reine depuis que le Dauphin lui avoit donné un si grand sujet de mécontentement en s'emparant de ses trésors.

Ce Prince vit arriver la Dauphine avec chagrin; toujours aigri contre elle par les rapports de ses flateurs, ou plutôt ne voulant pas l'avoir pour témoin de ses amours, il la fit repartir sur le champ pour Saint Germain. Elle obéit sans murmurer. Les gens de bien furent touchés du sort de cette Princesse, à qui même le Dauphin ne fournissoit pas dequoi s'entretenir selon son rang. Ce sujet de plainte qu'on donnoit au Duc de Bourgogne étoit relevé par ses partisans, en si grand nombre dans Paris, & qui par-là tâchoient de justifier ce que ses démarches pouvoient avoir d'odieux.

On fit partir un second Cour- 1415.
ier pour hâter la marche du
Comte d'Armagnac dont la pro-
haine arrivée fut annoncée par
'Amiral, par Barbazan & par le
Seigneur de Bosqueux qui ame-
noient de bonnes troupes. On
es reçut avec d'autant plus de
oie que Paris étoit presque dé-
garni par des détachemens qu'il
avoit fallu envoyer pour garder
les passages des rivieres.

Malgré ces précautions le Duc
de Bourgogne avançoit rapide-
ment, il laissa Meaux à côté dont
les portes lui furent refusées ; il
arriva à Lagni sur Marne qui n'est
qu'à six lieues de Paris vers le
26 de Novembre & y fut joint
par mille hommes d'armes que
lui amenerent sept Seigneurs de
Picardie. (*a*) Avec ce renfort il se

(*a*) Martelet du Mesnil, Ferry de Mailly, Hector & Philippe de Saveuse, Mauri de Saint Leger, Gaien de Beaufort, Louis de Varigny.

1415. trouva à la tête de vingt mille chevaux. Il est aisé de comprendre les désordres que ces troupes commirent avant & depuis leur jonction, dans les Provinces de Champagne, de Picardie & de l'Isle de France.

On doutoit à la Cour qu'on pût résister à ce grand nombre de troupes. Le Roi de Sicile avoit offensé le Duc mortellement en lui renvoyant sa fille. Pour ne pas s'exposer aux premiers traits de sa vengeance, il partit de Paris quoique malade, il se retira à Angers. Prévoyant qu'on alloit traiter avec le Duc, il déclara qu'il s'en rapportoit au Roi & au Conseil de tout ce qu'ils arrêteroient. Mais le Dauphin animé par les Princes & par ses Favoris qui lui disoient sans cesse que le Duc venoit pour s'emparer du Gouvernement & pour lui ravir l'autorité, ne le regarda plus

que

que comme un rival de sa puissance ; la tête échauffée de ses idées il répondit au Roi de Sicile qu'il n'avoit rien à négocier avec le Duc de Bourgogne & qu'il faisoit son affaire de sa querelle avec ce Prince. 1415.

La fermeté du Dauphin encouragea beaucoup tout le parti Orleanois. Le 26 de Novembre le Duc députa au Roi, Jean de Luxembourg, Saint-Georges & de Laistre pour demander la permission de le venir saluer & d'amener avec lui pour sa sureté ses troupes, qu'il disoit n'être levées que pour le service de Sa Majesté. On envoya à Lagni les Présidens de Nanterre & de Vailly qui pour toute réponse notifierent au Duc la Déclaration du Roi, portant défense à tous les Princes du Sang de venir à Paris sans son ordre, & lui ordonnerent de retourner dans ses Etats.

Députations au Duc de Bourgogne.

*M. S. D. l. 35. c. 9. & 10.*

*J. des Ur.*

*S. Remi. c. 66.*

*Pasquier. Recherc.*

1415. Le Duc refusa assez fierement d'obéir Les Députés lui offrirent une permission d'entrer à Paris pourvu qu'il n'y fût accompagné que de sa maison. Il rejetta encore ces offres, n'osant s'exposer dans Paris à la vengeance des amis du feu Duc d'Orleans. Il offrit à son tour de donner des suretés, assura que son entrée dans Paris seroit pacifique & ajouta des plaintes assez modestes sur l'éloignement de la Dauphine.

On trouva si peu praticables les suretés qu'il offroit qu'on ne lui fit aucune réponse. Il s'adressa directement au Dauphin & l'envoya supplier le 3 de Décembre de lui accorder une entrevue. Le Dauphin fit partir pour Lagni l'Evêque de Chartres, qui dit au Duc, que le Roi avoit défendu expressément au Dauphin de s'aboucher avec le Duc jusqu'à ce qu'il eût renvoyé ses troupes en

Flandre, il ajouta au nom du 1415.
Dauphin, que toutes ses entrevues étoient assez inutiles; que ce Prince chargé de l'administration des Finances, ne souffriroit pas que personne en prît connoissance: le Duc repliqua que ce discours étoit dur de la part d'un gendre à son beau-pere, & de la part d'un Prince si jeune & si peu expérimenté: il s'étendit sur les mauvais traitemens faits à la Dauphine par les conseils pernicieux des ennemis du Duc, & il chargea l'Evêque de rapporter ces plaintes au Dauphin.

Le Dauphin piqué de ce que le Duc osoit entrer dans l'intérieur de sa famille, lui envoya défendre de s'approcher de Paris, & le menacer, s'il n'obéissoit pas, d'aller le combattre avec toutes les troupes qui étoient dans cette Ville; on y observoit cependant bien exactement les mouvemens de tous

1415. les Partisans du Duc : il y eut un patissier qui fut découvert pour être un de ses espions & à qui on fit couper la tête. Les Parisiens mêmes fertiles en bons mots & qui croient se dédommager par-là de tout ce qu'on leur fait souffrir, voyant le Duc sans mouvement à Lagni depuis trois semaines, substituerent le mépris à la crainte. Ils tournerent son voyage en raillerie. Ils l'appelloient *Jean le long*, *Jean de Lagni qui n'a pas hâte* : plaisanterie qui a passé depuis en proverbe.

Mort du troisiéme Dauphin.

M. S. D. l. 35. c. 9. J. des Ursins. S. Remi, ch. 66. Du Tillet. P. Anselme. Mezerai. Choisi, Ch. VI.

Vers le 11 de Décembre les Députés du Dauphin au Duc de Bourgogne, revinrent sans rapporter aucune réponse satisfaisante. Le Dauphin piqué, résolut de marcher en personne contre le Duc. Que ne devoit-on point appréhender d'une bataille donnée presque sous les murs de Paris, où la France alloit achever

de s'épuiser & dont la ruine de 1415.
cette Capitale pouvoit être la suite? Le Parlement & l'Université justement effrayés, députerent vers ce jeune Prince pour lui représenter le péril de l'Etat.

Le Premier Président Mauger qui porta la parole dans l'audience que le Dauphin leur donna à l'Hôtel de Bourbon où il logeoit alors, commença sa harangue par ces paroles que Saint Pierre dit à Jesus-Christ: *Sauvez-nous, Seigneur, nous périssons*; & parla avec beaucoup d'éloquence sur la triste conjoncture où on se trouvoit. Il osa même appuyer sur l'oppression des Peuples.

Le Dauphin prit le discours en bonne part, caressa tous les Députés, leur répondit avec la plus tendre bonté, & leur jura, Fils de Roi, qu'il alloit s'attacher uniquement aux affaires de l'Etat, qu'il remédieroit à tous ses dé-

1415. fordres & que chacun feroit content.

Sa réponfe fe répandit dans Paris. Le Prince avoit parlé avec tant de zele & tant d'apparence de fincérité, que tout le monde fe flatta de voir un heureux changement dans le Gouvernement, le Dauphin étant capable de l'y mettre, s'il eût voulu s'y appliquer & modérer fon goût pour le plaifir. Mais ce jeune Prince qui touchoit déja le Trône, qui jouiffoit déja de fes droits, qui avoit de fi bonnes intentions, qui dans la fituation critique où il voyoit le Royaume avoit enfin compris qu'il falloit renoncer aux amufemens de la jeuneffe, qu'il devoit penfer férieufement à pacifier le Royaume & à rendre les peuples heureux, leur manqua tout à coup. Ce Prince fut enlevé comme une fleur tendre qu'un vent impé-

tueux arrache ou seche, lorsqu'elle commence d'éclorre.

Le Dauphin tomba malade d'une diarrhée qui pouvoit être causée par la trop grande quantité d'alimens qu'il prenoit & qu'il ne digéroit pas faute d'exercice. Elle se tourna bien tôt en dissenterie; il s'y joignit une fiévre maligne qui n'étoit pas sans venin. On voulut au commencement lui faire des remedes qu'il refusa, peutêtre qu'il ne fut plus tems lorsqu'il y consentit. Enfin le mal fut si prompt & si violent qu'en six jours ce Prince fut à l'extrémité, & qu'il connut lui même qu'il falloit mourir. Parti difficile à prendre pour un jeune Prince de dix neuf ans. La mort est un fidéle conseiller, elle fait tout voir dans son vrai point de vue. Il témoigna une grande douleur d'avoir si mal vêcu avec la Dauphine. Il se repentit de son in-

1415. juste aversion & lui rendit toute la justice qui lui étoit due. Puis ayant reçu tous ses Sacremens & fait à Dieu le sacrifice de sa vie, il expira le Mercredi au soir 18 de Décembre, âgé de dix-huit ans dix mois & vingt-six jours: Jeune Prince à qui l'éducation seule avoit manqué pour être un Prince accompli. Mais n'ayant point de pere qui pût réprimer la fougue de sa jeunesse, & n'ayant pas pour la Reine sa mere l'estime qui rend seule les remontrances salutaires, il se livra à tous ses penchans que personne n'avoit l'autorité de combattre.

Son corps fut embaumé le 19: on prétend qu'on lui trouva des signes de poison. Il n'étoit pas impossible qu'on lui en eût donné dans une Cour aussi corompue, & que tant de passions agitoient. Mais à qui imputer le crime? Le Dauphin étoit dévoué à la mai-

ſon d'Orleans ; le Duc de Bour- 1415.
gogne étoit ſon beau-pere, & n'étoit pas même à portée de le commettre. On peut douter raiſonnablement & croire plutôt que ce fut une idée du peuple qui cherche toujours du myſtere dans la mort des Princes.

Le corps demeura expoſé trois jours dans l'Hôtel de Bourbon, où toutes les Communautés de Paris allerent ſucceſſivement faire des prieres pour le repos de ſon ame. Le 26 on le porta à Notre-Dame dans un cercueil de plomb ; on le mit comme en dépôt dans un caveau du Sanctuaire, toute la Cour aſſiſtant à cette lugubre cérémonie ; il fut peu de jours après porté à Saint Denis.

Les Favoris & les Officiers du Dauphin le pleurerent amerement, mais l'intérêt ſeul faiſoit couler leurs larmes. Le reſte du Royaume le regreta peu, faiſant

1415. plus d'attention à ses vices qu'à ses vertus. A la Cour il fut bientôt oublié de tout le monde. La Cour est un pays où on n'est occupé que du présent.

Jean Duc de Touraine, quatriéme Dauphin.

*J. des Ursins. Du Tillet. P. Anselme. Hist. des Dauphins. Moreri.*

Sa mort parut changer la face & les intérêts de la Cour. La qualité du Dauphin & la succession du Royaume étoient dévolues à Jean Duc de Touraine, second fils du Roi, marié à Jacqueline de Baviere, fille unique de Guillaume Comte de Hainaut, de Hollande, de Zelande, & de Marguerite sœur du Duc de Bourgogne. Comme cette alliance devoit procurer à ce jeune Prince un grand établissement, on avoit consenti qu'il fût élevé à la Cour de son beau-pere. Il y étoit depuis neuf ans avec une pension de six mille francs d'or, qui avoit été éteinte cette année qu'on l'avoit mis en possession de son apanage: élevé dans une Cour étrangere,

ſolitaire en comparaiſon de celle 1415.
de France, il ne s'étoit point formé à ces manieres polies qu'elle eſt en poſſeſſion de donner. Il n'avoit pas même reçu de la nature ces dons gracieux, ſi néceſſaires aux Souverains. Nourri dans la molleſſe & dans l'inutilité, il s'étoit fait à la groſſiéreté du pays, dont il réſulte pour l'ordinaire la peſanteur d'eſprit, la débauche & la violence. Il avoit un génie très-borné; ſon caractere ne pouvoit être agréable à la Cour de France, qui eſt le centre de la politeſſe & de l'eſprit. On croit que ſon mariage n'avoit pas encore été conſommé lorſque le Dauphin mourut, & que la Comteſſe de Hainaut en précipita la célébration pour aſſurer le Trône à ſa fille.

La Comteſſe avoit ſurtout eu grand ſoin d'élever le jeune Duc dans les intérêts du Duc de Bour-

1415. gogne son frere ; aussi lui étoit il si parfaitement dévoué, que lorsque Gaucour & Corbie vinrent à Mons de la part du Roi pour amener le nouveau Dauphin à la Cour, il ne voulut partir que du consentement du Duc, qui l'engagea à différer son départ, se proposant de tirer de grands avantages de la personne de ce jeune Prince.





# HISTOIRE
## DE
# CHARLES VI.

## LIVRE TROISIEME.

LE Connétable d'Armagnac arriva à Paris suivi d'une foule de Noblesse Gasconne, & d'un grand nombre de vieilles troupes ; il fut reçu comme le Dieu tutélaire du Parti. Quoique la Duchesse d'Orleans sa fille fût morte depuis Azincour, & peut-être de l'af-

1415.
Arrivée du Connétable d'Armagnac.
*J. des Ursins.*
*S. Remi, c. 66 & 67.*
*Catel. H. de Toulouse.*
*P. Anselme. aux Connét.*

1415. fliction que lui causa le malheur de son mari, le Connétable n'en étoit pas moins attaché à ce Prince. Le Roi lui donna de sa main l'Epée de Connétable, dont les lettres lui furent expédiées le 30 de Décembre; le Duc de Berri sur le bord du tombeau, fut ravi de se décharger sur son gendre, d'un aussi pesant fardeau que celui du gouvernement, dont il n'avoit jamais été fort capable, même dans les tems les moins épineux.

Le Connétable prit en main le timon, il pouvoit être alors âgé de 55 ans; sa complexion étoit encore robuste, il aimoit la guerre, l'entendoit & l'avoit faite heureusement; brave, hardi, rigide observateur de la discipline, & faisant payer exactement le soldat, expédient le plus sûr pour la bien entretenir: ces grandes qualités cachoient de grands vices,

une ambition démesurée, une 1415.
hauteur à qui il falloit que tout cédât, une inflexibilité souvent pernicieuse, & qui le conduisoit à la cruauté, en faisant verser trop légérement le sang de ses ennemis, quelquefois celui des siens propres sur le moindre soupçon.

Il détruisit d'abord au Conseil tous les partis timides, substituant des résolutions hardies aux incertitudes des Ministres; croyant que c'étoit le seul moyen de rétablir l'autorité & la réputation du Roi. Maître du Militaire par les droits de sa charge, il se fit encore donner par des Lettres Patentes du 17 de Février l'administration des Finances; & dépouillant en quelque maniere le Roi d'un pouvoir qu'il étoit hors d'état d'exercer, il se fit nommer Gouverneur Général de toutes les Places frontiéres du Royaume, pour y établir, changer & destituer tous ceux

1415. qu'il jugeroit à propos. La Reine toujours ennemie du Duc de Bourgogne, vit avec plaisir accréditer contre lui un Ministre puissant & intelligent ; elle reconnut dans la suite par une triste expérience, combien il est périlleux pour les Têtes couronnées d'élever un particulier à un si haut dégré de puissance.

Le Connétable se lia étroitement avec le Chancelier (a), dont les lumieres & la capacité lui étoient nécessaires, & qui n'attendant que sa ruine du Duc de Bourgogne, ne balança pas à se dévouer aveuglément au premier Ministre. Tous les Partisans de la Maisons d'Orleans firent la même chose ; il donna les commissions de Baillifs de Vermandois, d'Amiens & de Troyes, à Thomas de Sargies, à Jean d'Imbercour, & à Brunet de Baines. C'étoit

(a) Henri de Marle.

trois postes importans par rapport au voisinage du Duc de Bourgogne. 1415.

Il ne s'en reposoit pour les emplois Militaires, que sur des gens affidés, surtout sur les Officiers qu'il avoit amenés de Gascogne. Le principal étoit le Vicomte de Narbonne (*a*), d'une naissance & d'un mérite distingué. Comme il avoit été dans la confidence du feu Duc d'Orleans, qu'il le regrettoit encore, & qu'il étoit l'un des plus ardens à poursuivre la vengeance de sa mort, le Connétable lui confioit ses desseins les plus secrets. Severac (*b*) Maréchal d'Armagnac avoit aussi toute sa confiance. C'étoit un soldat déterminé, homme de qualité & qui s'étoit signalé dans toutes les guerres. Il avoit servi en Flandre avec distinction. En revenant

(*a*) Guillaume III Vicomte de Narbonne.
(*b*) Amauri Seigneur de Severac.

1415. de l'expédiction que le Con
ble avoit faite en Italie cont
Duc de Milan, il s'étoit ouv
passage de Dauphiné l'épé
main, avoit battu & pris p
nier le Comte de Valentinois
puis il avoit rangé au dev
Comte de Perdiac & l'avo
pouillé de cent soixante
teaux. Exploit qui fit tant de
que le Duc de Berry le fit
chal de Rouergue & de Qu
En 1409 il fut fait Maréchal
magnac, & le Connétable e
tant pour la Cour l'avoit lai
cette qualité à Auch pour g
la Connétable & ses enfans.
s'étant brouillé avec le Sire
pajon, le Connétable en p
les suites en appellant Sever
près de lui où il pouvoit lu
plus utile.

1415. de l'expédition que le Connétable avoit faite en Italie contre le Duc de Milan, il s'étoit ouvert le passage de Dauphiné l'épée à la main, avoit battu & pris prisonnier le Comte de Valentinois. Depuis il avoit rangé au devoir le Comte de Perdiac & l'avoit dépouillé de cent soixante Châteaux. Exploit qui fit tant de bruit que le Duc de Berry le fit Sénéchal de Rouergue & de Quercy. En 1409 il fut fait Maréchal d'Armagnac, & le Connétable en partant pour la Cour l'avoit laissé en cette qualité à Auch pour garder la Connétable & ses enfans. Mais s'étant brouillé avec le Sire d'Arpajon, le Connétable en prévint les suites en appellant Severac auprès de lui où il pouvoit lui être plus utile.

Hostilités contre le Duc de Bourgogne.

Avant d'agir contre le Duc de Bourgogne il crut devoir s'assurer de Paris, il en fit sortir toutes les

1415. de se déclarer. Comme le Co
nétable s'en doutoit, il y fit entr
six mille vieux soldats qui conti
rent toute la Ville dans la crain
& dans le respect. Instruit q
dans le Corps de l'Université il
avoit plusieurs partisans du Du
il les exila de Paris. S'attaqua
au Corps même que les Rois n
voient jamais heurté impunémen
il leur défendit de s'assembler po
traiter des affaires de l'Etat. Bi
plus, il leur notifia que le R
n'entendoit plus qu'ils fusse
exempts de subsides. Tout p
sous les volontés d'un Minis
armé. Comme l'obéissance ét
forcée plusieurs soupiroient ap
le changement.

Le Duc de Bourgogne s'en f
toit toujours & l'attendoit à l
gni, où son armée ne laissoit p
de souffrir de la saison & du m
que de fourage. On lui avoit envo
de nouveaux ordres de se retir

s éludoit en demandant qu'on 1415.
envoyât la Dauphine & qu'on
ıſtice à cette Princeſſe ſur ſon
aire & ſur la moitié des meu-
du feu Dauphin ſtipulée pour
dans ſon contrat de mariage.
Connétable lui fit renvoyer
)auphine & lui manda que le
ıſeil diſcuteroit dans un autre
s les droits de la Princeſſe.
Duc ne goûta point ce délai
efuſa de s'éloigner. Alors le
ınétable le traita en ennemi
t attaquer ſes troupes par di-
: détachemens & par les Com-
ıes en armes de tous côtés.
e Duc à ſon tour fit des hoſ-
és. Un de ſes partis prit &
ı le Château de Martin de
ıaco. Mais la partie n'étoit
égale. Le Duc manquoit en-
ɜ de vivres & de fourages,
i il ne pouvoit plus tenir ſes
ıpes en corps d'armée. Elles
nt attaquées & battues en di-

1415. vers endroits par plusieurs d
tachemens Royalistes. Severa
la tête de ses Gascons défit
corps le plus considérable, il p
prisonnier le Sire de Chauve
qui le commandoit & plusie
autres Officiers ; on fit leur p
cès à Paris, comme à des c
minels de leze-Majesté p
les armes à la main contre l
Roi.

Le Duc de Bretagne étoit
puis peu arrivé à la Cour pour re
dre visite au Roi & à la Rei
Comme son cœur & ses inte
tions étoient droites, il eut bi
voulu trouver des tempérame
pour réunir les deux partis &
engager à tourner leurs armes co
tre l'ennemi commun. Dans ce
vue il alla trouver le Duc à I
gni, avec de nouveaux ordres
la Cour pour l'obliger à se retir
Il lui conseilla de commencer
obéir pour éviter l'indignation

Roi, & pour ne pas commencer 1415.
une guerre civile.

Le Duc de Bourgogne se plaignit à son tour qu'on lui refusât l'entrée de la Cour ; qu'on souffrît que les Parisiens le brocardassent publiquement, & qu'on traitât avec une sévérité cruelle des gens de qualité de son parti, dans le tems qu'il venoit de perdre ses deux freres à Azincour, & qu'il n'avoit d'autre intention que de servir le Roi & de lui obéir.

Le Duc de Bretagne fut touché de ses plaintes ; comptant sur sa soumission il lui promit d'en parler au Roi & de lui faire savoir sa réponse. Mais il ne trouva à la Cour aucune disposition à faire valoir ces plaintes. Le Roi étoit prévenu; le Duc de Bretagne fut même très-choqué que pendant son voyage de Lagni, du Chatel eût fait arrêter le Ministre des Mathurins, qui imprudemment

1415. avoit fait en public des propositions de paix de la part du Duc de Bourgogne. Il en reprit durement du Chatel, & voyant qu'il n'y avoit aucune apparence de ramener les esprits si aigris, il retourna dans ses Etats. On remit peu de tems après ce Religieux en liberté.

Le Duc de Bourgogne se retire de Lagny.

*M. S. D. l. 35. c. 10. S. Remi, c. 67. & 69. Mezeray. Choisy. Ch. VI.*

Le Duc de Bourgogne étoit fort reserré dans son poste de Lagny, le Connétable avoit fait rompre ou garder tous les passages. Les Gouverneurs des Places voisines investissoient en quelque maniere le Duc, & ce qui étoit de plus fâcheux pour lui il commençoit à manquer d'argent. Les soins du Connétable avoient changé en mépris la crainte qu'avoient inspirée au commencement les troupes Bourguignones. Le parti des Armagnacs triomphoit absolument dans Paris.

Le

Le Duc voyant qu'il perdoit 1415.
ſon tems & ſa réputation, réſolut de s'en retourner en Flandre. Pour ſauver les apparences il engagea le nouveau Dauphin à envoyer des ordres aux deux partis de déſarmer : il feignit d'obéir exactement & ordonna ſur le champ qu'on décampât. Mais il permit à ſes ſoldats à qui il devoit pluſieurs montres de piller Lagni; ce qui le rendit odieux, & ce que la néceſſité où il ſe trouvoit ne put faire excuſer.

Le Connétable mépriſant un ordre mandié & même que le Dauphin n'étoit pas en droit de donner, fit pourſuivre vivement le Duc qui perdit dans ſa marche un bon nombre de ſoldats, ayant toujours l'ennemi ſur les bras; il eut même la meilleure partie de ſon arriere-garde taillée en pieces à Pont-à-Vere. Les Royaliſtes avoient ordre de ne point

1415. engager d'affaire générale, à moins que le Duc n'entreprît de s'emparer de quelque Ville importante. Lorsqu'il eut gagné Rheims, on cessa de le poursuivre; il traversa le Laonois, la Thierarche, le Cambresis & arriva à Lille après avoir été dix semaines à Lagny à désoler tous les environs.

Il restoit plusieurs de ses partis en Picardie. Raimond de la Guerre s'étant joint à Bosqueux Gouverneur du Valois & au Prévôt de Compiegne, en alla enlever un dans le Santerre, commandé par Martelet du Mesnil, & Ferry de Mailly; il étoit de six cens hommes : par une folle sécurité, ils les avoient répandus en divers Villages. La Guerre tomba sur eux au milieu de la nuit du 24 au 25 de Janvier, les tailla en pieces & prit les deux Chefs prisonniers, qui furent conduits

Compiegne où on leur fit leur 1415.
procès.

La retraite du Duc de Bourgogne laissa respirer les environs de Paris : les peuples éprouverent bientôt qu'ils n'avoient fait que changer d'ennemis ; les troupes du Connétable faisoient sans cesse des désordres & des violences. Elles levoient même des contributions. Il vint de la Cour des défenses de leur en payer, & des ordres à tous les Chefs de se retirer chez eux avec leurs soldats, sous peine de la vie. Elles obéïrent & le calme succéda pour quelque tems à tous les maux.

Le Connétable ayant réussi à expulser son ennemi, fit continuer le procès des prisonniers, qui furent condamnés à mort Du Mesnil & six autres furent décapités à Compiegne le 2 de Février, Mailly eut des amis qui lui procurerent les moyens de se sauver. On

1415. trouva fort étrange qu'on versât ainsi sur un échafaut le sang de la Noblesse, qu'elle prodigue si volontiers pour le salut de l'Etat.

Suite du Concile de Constance. Propositions de Jean Petit. Dargentré. Dupin. *Hist. des Controverses Ecclés.* *Choisy Hist. de l'Eglise.* *Contin. de l'Hist. Eccl.* *Dict. Hist.*

Cette année mourut le Cardinal Girard, Evêque du Pui, grand Pénitencier de l'Eglise Romaine & célèbre par la sainteté de sa vie. On dit qu'il possédoit trente-deux Prieurés avec son Evêché, mais on ajoute qu'il en distribuoit presque tout le revenu aux pauvres. Il avoit été fait Cardinal à Beaucaire par Benoist XIII en 1409. Il n'assista point au Concile de Constance, retenu dans son Diocèse par ses infirmités, ou par les besoins de son troupeau.

Ce Concile continuoit & travailloit sans relâche à régler les affaires de l'Eglise. Nous ne le suivrons pas dans ses différentes Sessions dont la plupart n'ont point un rapport direct à la France. Les Commissaires délégués

du Concile déciderent que le Duc de Bretagne n'étoit pas compris sous les Commissions & les Légations générales adressées au Royaume de France; décision qui fut fortement sollicitée par le Chancelier (a) & les Ambassadeurs de ce Duc. Il est surprenant que ceux de France ne s'y opposassent point, puisqu'elle étoit contraire aux Droits de la Couronne. Mais ils étoient si occupés de la discussion des propositions de Jean Petit, qu'il sembloit que ce fût leur unique affaire & qu'elle renfermât tous les intérêts du Roi & du Royaume. 1415.

De l'approbation ou de la condamnation de ces Propositions dépendoit la justification de la conduite du Duc de Bourgogne. Il avoit fait assassiner le feu Duc d'Orleans comme le Tyran de la France. Le Docteur Petit avoit

(a) Etienne Cœuvret.

çontraire elle étoit infirmé
Princes d'Orleans deven
coupables de tout le sang qui
été répandu.

Le Duc avoit envoyé l'E
d'Arras au Concile pour so
son droit; ce Prélat voulo
un intérêt personnel le fai
loir, ayant écrit pour les P
sitions & pour la justificati
Duc, qui l'en avoit récom
en lui procurant son Evêché
l'année précédente le Duc
appellé de la Sentence de l
que de Paris au Pape Jean X
qui ayant besoin de proté

mé trois Cardinaux pour examiner la Sentence, & pour prononcer sur sa validité. Le parti d'Orleans & l'Université joints ensemble déclina leur Jurisdiction, prétendant que l'affaire étoit dévolue au Concile supérieur, au Pape & à ses Délégués. 1415.

Telle fut la matiere d'une des principales occupations du Concile pendant l'absence de l'Empereur Sigismond, alors en Roussillon pour ramener Benoist XIII à l'obéïssance du Concile. Le Duc fut obligé de s'adresser au Concile pour demander la révision & la cassation de la Sentence de l'Evêque de Paris : il avoit obtenu de la Cour lorsqu'elle avoit encore intérêt de le ménager, qu'elle n'interviendroit pas dans cette affaire, qu'elle demeureroit neutre entre lui & l'Université qui la soutenoit par ses Députés. Gerson en étoit un, & étoit aussi

1415. l'un des Ambassadeurs du Roi.

L'Empereur n'étoit pas encore parti pour Perpignan. Le Duc de Baviere, esprit remuant & ennemi personnel du Duc de Bourgogne, s'étoit insinué dans l'esprit de Sigismond: négligeant les ordres de la Cour il favorisoit sous main Gerson & l'Université. Il fit plus: il dit à l'Empereur que le Duc qui tenoit le Dauphin dans sa dépendance, avoit conspiré avec ce jeune Prince & le Comte de Savoie pour le faire assassiner dans un voyage qu'il devoit faire à Nice peu accompagné: le crime étoit sans apparence. Mais comme on ne doit rien négliger sur la vie des Souverains, le Conseil de l'Empereur jugea à propos d'en faire le reproche aux Ambassadeurs du Duc. Le Duc de Bourgogne traita, comme il étoit naturel, le Duc de Baviere de traître, de lâche

& de calomniateur ; on lui demanda les preuves de son accusation, il cita le Duc d'Autriche qui déclara avoir appris le projet de cette conjuration du Pape Jean XXIII, & que ce Pape y étoit entré lui-même, pour se venger de l'Empereur qui l'avoit fait déposer. Cet assemblage de mysteres d'iniquité ne fut point approfondi. L'Empereur les méprisa en se tenant néanmoins sur ses gardes : l'horreur & l'indignité de ce projet ne laissa pas de réfléchir sur les prétendus auteurs de ce complot. 1415

Le 7 de Juin, Gerson proposa aux Peres du Concile d'examiner les propositions de Jean Petit. L'Evêque d'Arras & le Prieur de Cluny son Collegue s'y opposerent, représentant que les Commissaires du Pape étoient saisis de la matiere, que la cause étoit liée devant eux, le Duc de Bourgo-

1415. gne ayant appellé au Souverain Pontife d'une Sentence de l'Evêque de Paris qui attaquoit l'honneur du Duc. L'Evêque ajouta que les propositions étoient probables, si on en excepte celle *qu'il est permis de tuer un tyran*; laquelle on abandonne au Concile, pourvû qu'on l'explique en la condamnant, qu'on pourvoie à la satisfaction du Duc & à la réparation due à la mémoire du Docteur Petit: qu'au reste l'Evêque ne s'opposoit pas qu'on ne prît aussi des expédiens pour sauver l'honneur des dénonciateurs & même de l'Evêque de Paris.

Gerson, piqué que dans une affaire si odieuse on le mît en parallèle avec ses parties, s'appuya du Cardinal d'Ailly, & pressa si vivement les Peres du Concile qu'il obtint le 6 de Juillet un Canon qui déclara hérétique, scandaleuse & séditieuse, la proposi-

tion, *Qu'il est permis de tuer un ty-* 1411
*ran*, & cela sans aucun adoucisse-
ment, sinon qu'on ne nomma ni le
Docteur Petit, ni le Duc de Bour-
gogne.

Gerson mécontent qu'on n'eût
rien statué sur les autres proposi-
tions, continua de le déférer au
Concile & de demander une déci-
sion. L'Evêque d'Arras pour faire
diversion attaqua la foi de Gerson
& même celle du Cardinal d'Ail-
ly son protecteur. Ils n'eurent pas
de peine à se justifier. L'Evêque
gagna jusqu'au mois de Janvier
qu'il détermina les trois Commis-
saires du Pape (*a*) à rendre publique
la Sentence qui cassoit celle de
l'Evêque de Paris comme Juge
incompétent.

Gerson & l'Université n'eurent
aucun égard à cette derniere Sen-
tence & la déférerent au Concile
avec celle de l'Evêque de Paris.

(*a*) Les Cardinaux d'Aquilée, des Ursins & de
Florence.

1415. Ils furent bientôt ſecondés par les Ambaſſadeurs de France, qui après la retraite de Lagny du Duc de Bourgogne, reçurent des ordres de la Cour de ne plus ménager ce Prince, & de ſe joindre à l'Univerſité pour obliger le Concile à connoître de ces deux Sentences & à condamner des propoſitions dont la déciſion intéreſſoit l'honneur & le repos du Royaume. Les conteſtations recommencerent & plus vives que jamais. Les Ambaſſadeurs au nom du Roi appellerent au Concile du Jugement des Commiſſaires. On tenta des voies d'accommodement qui ne purent réuſſir entre des parties ſi animées. Enfin le 11 d'Avril le Concile reçut l'appel & ſe chargea de la connoiſſance de l'affaire, même de revoir les deux Sentences. On proteſta des deux côtés contre cette procédure, chacun voulant ſeulement qu'il

infirmât la Sentence qui lui étoit contraire. Le Concile n'eut point d'égard à ces proteſtations & alla en avant. Mais les animoſités & la paſſion s'introduiſirent auſſi dans les congrégations. Les Peres prirent parti ; & l'aſſaſſinat du Duc d'Orleans, qui depuis ſept ans remplisſoit la France de troubles & d'horreurs, remplit de diviſions & de haine une aſſemblée qui ne devoit reſpirer que l'union & la paix. 1415.

L'Empereur étoit parti pour Perpignan dès le mois de Mai : n'aiant rien pû obtenir du Pape Benoît, le plus opiniâtre auſſi bien que le plus ambitieux de tous les hommes, il ſe retira à Narbonne où avec une patience invincible, il ménageoit les eſprits des Princes de l'obédience de Benoît. C'étoit en Eſpagne, les Rois de Caſtille, d'Arragon & de Navarre ; dans la Grande-Bretagne, le Roi d'Ecoſſe ; & en France, les Com-

La Capitulation de Narbonne. *Favin, théa. d'hon. Catel. H. de Langued. Cont. de l'Hiſt. Ecc.*

1415. tes de Foix & d'Armagnac. Cédant aux sollicitations de ce Prince, & indignés de l'arrogance de Benoît qui s'étoit enfermé dans le Fort de Paniscole, isle inaccessible, ils envoyerent des Ambassadeurs à Narbonne, & consentirent à un Traité qui fut signé le 13 de Décembre & qu'on appella la Capitulation de Narbonne; il fut arrêté que tous ces Princes renonceroient à l'obédience de Benoît: qu'ils seroient invités au Concile de Constance, pour en former un général, reconnoissant qu'il ne l'avoit pas été jusques-là. Cette clause devoit révolter les Peres de Constance. Mais le S. Esprit qui les animoit ne leur donna que des pensées de paix, qui leur firent approuver tous les articles du Traité, quoiqu'il y en eût de plus durs encore.

Il portoit que le St Siege ne

feroit réputé vacant que du jour 1415.
de la fignature du Traité : que l'affemblée de Conftance n'auroit le nom de Concile que du jour que les Efpagnols l'auroient reconnu: qu'on confirmeroit tout ce qu'avoit fait Benoît comme Pape : que fes Cardinaux feroient admis dans le Sacré College, & fes officiers pourvus avec honneur. C'étoit annuller le Concile de Pife, & déclarer fchifmatiques les Papes Alexandre V & Jean XXIII. Mais il eft des momens où les plus grands obftacles ne coûtent rien à lever. Sigismond le plus fin & le plus habile négociateur de fon fiécle, concilia tous les efprits. Il envoya le Traité à Conftance par des Députés qui gagnerent ceux qui dirigeoient le Concile. Ils dirent que le fchifme étoit enfin fini, Benoît abandonné & que c'étoit tout le but des travaux de l'Empereur & du Concile. Pour

1415. premier fruit de la paix, le Cardinal de Foix, le plus zélé des Partisans de Benoît, vint s'unir au Concile le 5 de Février.

L'Empereur Sigismond à Paris.

S. Remi, c. 69. Favin. Pasquier. Du Tillet. Cont. de l'Hist. Ecc. Dict. Hist.

Après de si heureux commencemens, il ne restoit à l'Empereur pour couronner son ouvrage que de retourner à Constance pour y faire élire un Pape. Il crut y parvenir plus surement en faisant un voyage à la Cour de France, pour s'assurer qu'elle ne s'y opposeroit point: il sçavoit qu'elle n'avoit pas approuvé la déposition de Jean XXIII: de plus il étoit bien aise de voir cette Cour fameuse, modèle de toutes les autres pour le bon goût & la magnificence; cette Ville superbe à qui déja toutes celles de l'Europe cédoient le premier rang; le Roi enfin & toute la Famille Royale à qui l'Empereur étoit uni de si près par les nœuds du sang (*a*).

(*a*) Bonne de Luxembourg ayeule du Roi étoit tante de l'Empereur.

Il se flattoit encore de rétablir l'union entre les Rois de France & d'Angleterre, qu'il croyoit nécessaire au repos de l'Eglise Universelle. Après en avoir obtenu la permission qui lui fut accordée facilement, il se mit en chemin avec une suite de huit cens chevaux, du Duc de Milan, du Duc de Cleves & de plusieurs autres Princes & Seigneurs. Il fut partout reçu avec les plus grands honneurs. Le Roi lui fit préparer pour son logement le Louvre, qu'on meubla magnifiquement. 1415.

L'Empereur fit son entrée à Paris le Dimanche gras 25 Février. Le Duc de Berry, le Cardinal Duc de Bar, le Connétable & un grand nombre de Seigneurs furent au-devant de lui. C'étoit un Prince de bonne mine, qui n'avoit encore que 50 ans, & qui ayant éprouvé l'une & l'autre fortune (mais supérieur à toutes les

1415. deux), avoit acquis une grande expérience dans toutes les affaires : les Parisiens étonnés des moindres nouveautés, furent surpris de le voir armé de toutes piéces, excepté la tête qu'il avoit découverte. Son casque étoit attaché à l'arçon de sa selle; pardessus ses armes il portoit un surtout noir, sur lequel devant & derriere étoit une croix couleur de cendre, & ces mots autour: *Dieu tout-puissant & miséricordieux*. Par l'ordre du Roi, tous les Corps le haranguerent. Gerard Machet porta la parole pour l'Université, dont il étoit Vice-Chancelier.

Le Roi alors en santé reçut l'Empereur avec de grands témoignages de joie. Mais ce Prince ne vit pas la Cour dans son éclat; la plaie d'Azincour saignoit encore; la mort du Duc d'Alençon, la prison des Ducs d'Orléans &

de Bourbon la privoient de son 1415.
plus bel ornement, sans parler de la perte qu'on avoit faite depuis deux mois du Dauphin Louis, jeune Prince, l'ame de ses plaisirs. Mais c'étoit toujours la Cour de France.

L'Empereur dans une Audience publique où étoient tous les Princes & le Conseil, expliqua ce qu'il avoit fait pour l'union de l'Eglise, jusqu'où il l'avoit conduite, & pria le Roi d'y concourir. Il offrit sa médiation pour le Roi d'Angleterre : le Roi l'accepta après avoir promis de seconder l'Empereur dans l'affaire du schisme. Ce Prince prit la résolution de passer en Angleterre pour terminer les différends des deux Couronnes. Rien ne pouvoit être plus glorieux pour lui. Il remit son départ à quelque tems, soit pour voir un peu à loisir & la Cour & la Ville, soit pour attendre la belle

1415. faison, soit enfin pour concerter son voyage avec la Cour d'Angleterre.

Il ne proposa point de racommoder le Duc de Bourgogne avec la Maison d'Orléans, il y vit trop d'éloignement, surtout de la part du Connétable, qui tout fier d'avoir forcé ce Duc à retourner en Flandre, n'étoit pas d'humeur à renoncer à ses avantages & à partager avec lui le Gouvernement.

La Cause du Sénéchal de Beaucaire. J. des Ursins. Pasquier. Favin.

L'Empereur passa presque tout le Carême à Paris, on n'oublia rien pour lui procurer toute sorte de divertissemens. Le premier de Mars, il voulut aller au Parlement pour voir la Majesté de ce Corps auguste, dont la réputation étoit repandue aux extrémités de l'Europe. On permit à toute sa suite d'y entrer avec l'épée, quoique les François laissassent les leurs aux Huissiers selon la coutume. La Grande Chambre étoit tendue

de riches tapisseries. Il s'assit au-dessus du Premier Président, honneur que Sa Majesté avoit sans doute ordonné qu'on lui fit. On appella & on plaida la cause de Pestel & Signel, deux gentilshommes qui avoient tous deux été élus pour remplir la charge de Sénéchal de Beaucaire. Les Avocats firent briller leur éloquence pour relever le mérite des deux Sujets. Il étoit évident que Signel avoit plus de capacité; mais il n'étoit qu'Ecuyer, & il étoit apparent que son Concurrent qui étoit Chevalier alloit l'emporter. 1415.

Alors l'Empereur qui s'étoit avec raison prévenu pour Signel, fit un coup assez hardi pour un Prince qui se trouvoit dans une Cour Etrangere. Il fit monter Signel auprès de lui. Il se fit ôter par un de ses Officiers un de ses éperons dorés. Il le fit mettre à

1445. l'un des pieds de Signel, lui ordonna de se mettre à genoux & lui ayant fait donner un ceinturon & une épée, il l'arma Chevalier, en le frappant doucement d'une épée nue trois fois sur le dos: formalités qu'on observoit dans ce siécle pour faire des Chevaliers. Aussi tôt il le renvoya à sa place en lui disant: *Allez, vous pouvez à présent emporter la Charge qu'on vous disputoit, puisqu'il ne vous manquoit que l'Ordre de Chevalerie.* En effet l'Arrêt qui intervint adjugea la charge de Sénéchal à Signel.

On interpréta diversement l'action de l'Empereur. Quelques-uns croyoient qu'un Souverain peut en tous lieux exercer les actes de sa dignité, surtout lorsqu'ils ne sont qu'honorifiques, & qu'ils ne préjudicient point à l'autorité & à la jurisdiction du Prince chez qui il se trouve. Les plus ha-

biles au contraire traiterent cet 1415.
acte d'entreprise sur l'autorité du Roi.

Le Parlement reçut une reprimande du Chancelier pour l'avoir souffert. On dissimula avec l'Empereur de qui on attendoit des services essentiels, d'autant plus qu'il agit avec plus de circonspection & même avec beaucoup de politesse dans la réception qu'il fit aux Envoyés du Roi de Pologne & de l'Ordre Teutonique: ils venoient consommer un Traité qu'il avoit commencé en qualité de médiateur. L'Empereur pria le Roi d'entrer dans cette négociation, l'associa à son pouvoir, & de concert avec lui conclut une Treve entre ces deux Puissances.

Le Roi lui donnoit trois cens francs d'or par jour pour sa table: l'Empereur voulut régaler les Dames de Paris & en invita au

1415. Louvre le 10 de Mars dans la Salle de Bourbon jusqu'à 120; il joignit au repas une excellente musique & servit lui-même galamment le premier plat. Après le repas il embrassa chaque Dame à demi, c'est-à-dire qu'il n'en fit que le geste, & mit au doigt de chacune un diamant.

Second Siege de Harfleur.

*J. des Ursins.*

*S. Remi, ch. 69. & 71.*

*Le Mercier, H. de Normand.*

*P. Anselm.*

Le Connétable laissa l'Empereur à Paris & passa en Normandie; il se proposoit à enlever Harfleur aux Anglois, pour donner de la réputation à ses armes en réparant les malheurs de la derniere campagne. Il partit les premiers jours de Mars & emmena tout ce qu'il y avoit à la Cour d'Officiers expérimentés: il n'étoit encore qu'à la tête de trois mille chevaux lorsqu'il apprit que Dorcet Gouverneur de Harfleur étoit avec un pareil nombre de troupes dans le Pays de Caux aux environs de Cany sur le Palvel; il couroit

:ouroit tout ce Pays pour en- 1415.
ever des vivres dont il manquoit.
_e Connétable marcha droit à
ui & l'atteignit auprès de Valle-
nont le 13 de Mars. Dorcet fit
nettre pied à terre à ses gens &
es rangea dans une petite plai-
ie séparée de l'ennemi par un fos-
é. Severac qui commandoit l'a-
vant-garde du petit corps de
François franchit le fossé & en-
fonça les Anglois; l'action fut
vive, ils eurent huit cens des leurs
tués ou faits prisonniers, on leur
prit tous leurs chevaux & tous
leurs équipages. Dorcet fit néan-
moins sa retraite en bon ordre
& partit cette nuit même pour
reprendre par la gréve le chemin
de Harfleur.

S'étant reposé quelques heures à Vallemont, le Connétable poursuivit les Anglois. Il y eut une seconde action sur la gréve proche le Chef de Caux, à deux lieues de

1415. Harfleur. Les Anglois y eurent leur revanche avec usure. Les François commandés par Villequier, & qui avoient aussi mis pied à terre, ne soutinrent pas ce genre de combat. Ils reculerent, & Villequier qui ne les imita pas fut tué avec douze cens hommes. Ainsi Dorset rentra tranquillement dans sa place. Le Connétable contraint de se retiter à Montiviliers fut si outré de ce désavantage qu'il fit décimer les fuyards, dont plusieurs furent pendus. Sévérité qui n'étoit point d'usage & qui rendit ce Général très odieux à tous les gens de guerre.

Le reste de ses Troupes arrivées, il alla mettre le siége devant Harfleur, où par son ordre tous les bâtimens qui étoient dans les petits Ports voisins se rendirent par mer & en bloquerent le port. Ils furent bientot joints par une escadre de Vaisseaux Génois, le

Connétable en avoit traité avec la République. Ayant passé le détroit ils arriverent à la rade d'Harfleur avant l'équinoxe ; diligence presque incroyable par rapport à la saison. Ces mesures si bien prises firent beaucoup d'honneur au Connétable. L'Europe s'étonna des ressources de la France, qui après une plaie si sanglante étoit à la veille de rendre inutiles tous les exploits du Roi d'Angleterre. Ce Général se flattoit d'emporter Harfleur avant qu'on la pût secourir. 1415.

A cette nouvelle l'Empereur hâta son voyage d'Angleterre. Il partit de Paris le Mercredi Saint 11 d'Avril, très-satisfait des honneurs & de la réception qu'on lui avoit faite. Il emmena avec lui deux cens ouvriers, Orphévres, Brodeurs ou Ecrivains, pour en orner la Ville de Pragues & y porter le bon goût, n'y ayant alors en

L'Empereur passe en Angleterre.

*J. des Urfins.*

*S. Remi, ch. 69.*

1415. aucun lieu du monde d'aussi habiles artisans qu'à Paris, sur-tout de copistes dont le nombre étoit infini. L'Imprimerie n'étoit pas encore inventée.

Le Roi accompagna l'Empereur jusqu'à la Chapelle. Le Duc de Berri & le Cardinal de Bar ne le quitterent qu'à Saint Denis. De Saint Denis l'Empereur continua sa route. On lui rendit par tout de grands honneurs, excepté à Boulogne, dont les Gouverneurs suivant à la lettre les ordres du Connétable qui leur avoit défendu de laisser entrer personne dans cette place, lui en refuserent les portes. Il en fut indigné & commença de s'indisposer contre le Gouvernement. Aussi refusa-t'il le présent que la Ville lui envoyoit. Il arriva enfin à Calais avec les Ambassadeurs que le Roi avoit nommés pour la négociation.

Le jour de Pâques où commençoit la nouvelle année, pensa éclairer le plus affreux spectacle qu'on eût vu dans un siecle si fertile en tragiques événemens. Le Duc de Bourgogne en se retirant de Lagny n'avoit pas perdu l'espérance de se rendre maître de Paris. Ayant compris qu'il ne le pouvoit par la force, il se proposa d'y employer la ruse & la surprise. Il tenoit toujours ses Troupes sur pied, il animoit par ses émissaires secrets ses partisans à se soulever & à se mettre en état de l'introduire dans Paris. Il y en avoit jusqu'à cinq cens dont il étoit assuré; gens hardis, accrédités & qui entretenoient dans ces dispositions le menu peuple toujours favorable à ce Prince.

1416. Pâques le 15 d'Avril. La conjuration d'Orgemont. *S. Remi*, c. 72. *Monstrelet*, c. 155. *Paquier*. *P. Anselme*. *Dict. Hist.*

Ils avoient pour chef Amaury d'Orgemont, troisiéme fils du Chancelier de ce nom, qu'on surnommoit le Boiteux. Il avoit pris

1416. le parti de l'Eglise ; il étoit Conseiller d'Etat, Président de la Chambre des Comptes, Conseiller au Parlement, Chanoine de Paris, Doyen de Tours & Archidiacre d'Amiens. Sa famille étoit à la Cour dans une grande considération, Pierre fils de son frere aîné étant Seigneur de Chantilly, & Guillaume son frere Seigneur de Mery-sur-Oise, aussi Conseiller d'Etat & Gouverneur de Crevecœur. Ces charges, ces dignités, ces bénéfices rendoient Amaury un des plus puissans hommes de la Cour.

On ne sçait s'il en avoit reçu quelque mécontentement, ou s'il étoit poussé par le desir de s'élever encore plus haut. Desir chez un ambitieux qui l'engage dans les entreprises les plus périlleuses. Il étoit bien assuré s'il réussissoit de parvenir aux plus grandes dignités, le Duc de Bourgogne tou-

ours prodigue dans ses bienfaits 1416.
pour ceux qui lui rendoient quelque service. Il conspira donc pour faire soulever Paris en sa faveur & pour l'y introduire.

L'absence du Connétable favorisoit l'entreprise, quoiqu'il eût laissé de bons substituts, sur tout le Chancelier & du Chatel. Rien ne suppléé à l'absence du Chef, & la sienne encouragea tous les conjurés. Ils prirent leur jour pour se rendre maîtres de la Ville & en donnerent avis au Duc de Bourgogne, afin qu'il se tint prêt pour accourir à leur secours. Ils lui demanderent quelques Officiers capables de les aider & de les conduire le jour de l'exécution. Il fit aussi-tôt partir Jeannet de Poix, Jacques de Fosseux, Robinet d'Aulleu & Saint Leger, Gentilshommes de tete & de main, toujours prêts à se sacrifier pour lui. Il ne les chargea que d'une lettre

1416. de créance & feignit qu'ils n'alloient à Paris que pour régler les affaires qu'il y avoit. Les deux partis n'ayant pas encore rompu ouvertement ils entrerent dans Paris sans aucune difficulté.

Après le départ de l'Empereur les Princes dans le Conseil firent ordonner l'imposition d'une taille générale, dont le Clergé même n'étoit pas exempt. Elle produisit un mécontentement général, qui parut aux conjurés une occurrence favorable à l'entreprise. Ils la fixerent au Vendredi Saint 13 d'Avril, & prirent leur rendez-vous aux Halles, d'où partagés en quatre corps ils devoient aller à l'Hôtel de Saint Paul se saisir du Roi, de la Reine & de la Famille Royale : à l'Hôtel de Ville arrêter le Prévôt du Chatel & le massacrer sur le champ : à l'Hôtel de Nêle s'assurer du Duc de Berri ; & enfin à l'Hôtel d'Anjou prendre

prisonniers le Roi & la Reine de Sicile. Le Duc de Bourgogne ne pouvoit leur pardonner l'affront qu'ils lui avoient fait en lui renvoyant la Princesse sa fille accordée au Duc de Calabre leur fils. On devoit poignarder dans le moment la Reine de Sicile. Pour rendre la vengeance plus mémorable on vouloit que le Roi son mari ne mourût qu'avec ignominie : on devoit lui raser la tête, le revêtir de haillons, le promener par les rues comme un insensé dans un tombereau & le faire mourir ensuite. Le même traitement étoit destiné au Duc de Berri. On supposoit que le peuple seroit facilement ému dans tous les quartiers où leur Troupe devoit se répandre & s'en assûrer. 1416.

Quelques-uns ont ajouté qu'ils vouloient aussi se défaire du Roi & de la Reine, afin que le Dauphin qui étoit au pouvoir du Duc

1416. de Bourgogne montât ſur le Trône, & que ce Duc ſans aucun obſtacle ſe trouvât le maître du gouvernement. Cette circonſtance ne fut pas avérée. Les partiſans du Duc connoiſſoient trop l'affection du peuple pour le Roi, pour s'imaginer qu'il eût ſouffert qu'on eût répandu le ſang d'un Prince également innocent & infortuné. D'ailleurs après la mort des Princes la vie du Roi ne pouvoit mettre aucun obſtacle à l'ambition du Duc de Bourgogne.

Quelque diſpoſition ayant manqué à l'exécution, elle fut remiſe au jour de Pâques après Vêpres, comme ſi les François euſſent voulu contre eux-mêmes, dans le plus ſaint jour de l'année, renouveller l'horreur des Vêpres Siciliennes. Il ne reſtoit plus que quelques heures à s'écouler pour le moment fatal, lorſqu'une femme qui en avoit connoiſſance (l'hiſ-

toire auroit du en conserver le 1416.
nom), pressée des remords de sa conscience & ayant horreur du sang qu'on alloit verser, courut tout révéler à Michel Lalier, Echevin. Lalier épouvanté courut pour en instruire Bureau Comte de Damartin, Conseiller d'Etat. Bureau se transporta chez le Chancelier qui alloit se mettre à table, & qui prit sur le champ trois mesures très-judicieuses. Il manda au Roi, à la Reine & aux Princes, sans leur rien détailler, de se sauver dans le moment au Louvre pour se mettre à couvert de la premiere furie des conjurés. Il fit sçavoir en peu de mots le péril dont on étoit menacé à du Chatel. Enfin lui-même suivi de ce qu'il put rassembler de domestiques & de serviteurs, se rendit au Louvre pour y défendre le Roi, la Maison Royale, & périr s'il le falloit sous leurs yeux.

1416. Du Chatel agit plus efficacement. Comme il avoit toujours autour de lui quantité de Gentilshommes & de braves Soldats, il les distribua en diverses Troupes & les envoya arrêter les chefs de la conspiration, prévoyant qu'ils n'auroient avec eux ni gens de guerre ni bourgeois armés, dont le rendez vous n'étoit qu'aux Halles & après Vêpres. Ces premieres précautions prises, il alla seulement avec six cens hommes d'élite (mais dont le nombre devoit grossir à tous momens par les ordres qu'il avoit donnés) se poster en armes dans la place des Halles avec la contenance la plus fiere & la plus hardie.

Cette nouvelle qui se répandit bientôt aux environs des Halles & de là dans tout Paris, déconcerta les conjurés que le péril intimide, & qui ne sont hardis que lorsque le nombre & la surprise les

assurent de l'impuuité. Ils comprirent qu'ils étoient découverts. Les plus sages se cacherent ou fuirent, sur-tout les émissaires du Duc de Bourgogne, avec d'autant plus de facilité qu'ils n'étoient ni connus, ni dénoncés. Plusieurs, par les précautions qu'avoit prises du Chatel, furent arrêtés dans leurs maisons, entr'autres d'Orgemont, le Geay & Millet. On trouva chez d'Orgemont seize mille écus en or qu'il avoit cachés dans un tonneau d'avoine, signe assez évident qu'il se défioit du succès. Ils furent conduits au Châtelet, & la Cour rassurée fit travailler à leur procès par le Parlement. Ils avouerent dans leurs interrogatoires & à la question la plupart des circonstances de la conjuration, telles qu'on les a rapportées: Ils furent déclarés criminels de leze-Majesté, condamnés à mort, & tous leurs biens furent confisqués. Le Geay, Mil- 1416.

nombre des coupables empêcha 1416.
qu'on ne les fit tous mourir en public; on ne vouloit ni effrayer, ni irriter le peuple. Plusieurs furent jettés dans la Seine, genre de mort assez usité dans ce tems-là pour les crimes d'Etat.

Au premier avis de la conjuration du Chatel avoit envoyé un courrier au Connétable. Ce premier Ministre effrayé du péril, incertain de l'événement, fit partir sur le champ Raimonet de la Guerre avec huit cens lances, & le suivit avec la plus grande partie de l'Armée, laissant le reste devant Harfleur, mais en si petit nombre qu'il étoit hors d'état de continuer le siége avec succès. Ce fut l'effet le plus pernicieux de la conjuration de d'Orgemont: ce Général n'ayant pas hésité à sacrifier à son propre intérêt & à la haine du parti les avantages de l'Etat.

Arrivé à Paris il appésantit le

1416. joug de cette Ville. Pour prévenir un ſemblable malheur, il augmenta de quatre cens lances les Troupes ſous le commandement de du Chatel. Il fit abattre un grand logis que les Saintions poſſédoient encore à l'Apport de Paris, & où ils pouvoient faire des aſſemblées nocturnes. Il fit déſarmer les Bourgeois & leur fit ôter les chaînes de la Ville. On défendit à ſon de trompe les aſſemblées de nôces ſans permiſſion, & de mettre rien ſur ſes fenêtres. On logea aux environs de Paris de nouvelles Troupes qu'amenerent Brebant, Boisbourdon & Boſqueaux. On rechercha alors plus hardiment les complices de la conſpiration. On pendit, on décapita, on noya. L'effroi & l'épouvante étoient répandus par toute la Ville. Mais il s'en fallut beaucoup qu'on ne la purgeât de tous les Partiſans du Duc de Bourgogne. Ces ſévérités pouſ-

1416. joug de cette Ville. Pour prévenir un ſemblable malheur, il augmenta de quatre cens lances les Troupes ſous le commandement de du Chatel. Il fit abattre un grand logis que les Saintions poſſédoient encore à l'Apport de Paris, & où ils pouvoient faire des aſſemblées nocturnes. Il fit déſarmer les Bourgeois & leur fit ôter les chaînes de la Ville. On défendit à ſon de trompe les aſſemblées de nôces ſans permiſſion, & de mettre rien ſur ſes fenêtres. On logea aux environs de Paris de nouvelles Troupes qu'amenerent Brebant, Boisbourdon & Boſqueaux. On rechercha alors plus hardiment les complices de la conſpiration. On pendit, on décapita, on noya. L'effroi & l'épouvante étoient répandus par toute la Ville. Mais il s'en fallut beaucoup qu'on ne la purgeât de tous les Partiſans du Duc de Bourgogne. Ces ſévérités pouſ-

fées trop loin, & les impositions qu'on levoit toujours avec rigueur lui en acquéroient chaque jour de nouveaux. 1416.

L'Empereur Sigismond arriva à Londres avec les Ambassadeurs du Roi vers le 20 d'Avril. Il y fut reçu magnifiquement. Le Comte de Hainaut beaufrere du Duc de Bourgogne, s'y rendit presque aussitôt pour ménager les intérêts de ce Prince, toujours fier d'avoir le Dauphin à sa disposition. On donna les premiers jours aux plaisirs. Le Roi d'Angleterre régala ces Princes Etrangers de tous les divertissemens de sa Cour. Il y eut un repas superbe, il n'y assista pas pour leur laisser plus de liberté; il y fit inviter les Ducs d'Orléans & de Bourbon, le Comte d'Eu, d'Etoutteville & Gaucour, tous prisonniers d'Azincour, qui à la liberté près étoient traités avec toute la courtoisie imaginable.

La négociation de Londres.

*J. des Urs. S. Remi, c. 69. Act. publics d'Angl. Du Tillet. Du Chesne. Mainbourg Schisme d'Occident.*

rétablie entre les deux Cou
Il offrit sa médiation, se
déja assuré du consenten
la France; le Roi d'An
l'accepta sans balancer.
il falloit beaucoup de ter
ajuster tant de différens in
l'Empereur proposa par p
une Tréve; le Roi d'An
y consentit encore, à ce
que les François levere
Siege de Harfleur, n'ét
naturel qu'on fût en mên
en guerre & en paix. L'Er
ne douta point que le C

La Tréve à cette condition fut 1416.
agitée dans le Conſeil ; le Connétable qui en étoit le maître, la fit refuſer : il repréſenta que Harfleur aſſiégé par mer & par terre étoit ſur le point de tomber entre ſes mains, que les Anglois n'étoient point en état de le ſecourir ; & qu'il attendoit deux Eſcadres d'Eſpagne & de Genes, qu'elles le rendroient le maître de la Manche.

L'Empereur fut bien ſurpris du refus du Connétable ; il n'ignoroit pas la ſituation du Royaume, affoibli par la funeſte plaie d'Azincour, déchiré par la haine de deux factions furieuſes, qui depuis huit ans y entretenoient une guerre civile toujours renaiſſante, à laquelle alloit ſe joindre le danger d'une guerre étrangere. Touché de ſes malheurs il fit un dernier effort pour les terminer.

deux Rois. Cet expédient
honorable, si avantageux à l
ce, qu'on crût la paix fa
Princes prisonniers offrir
signer le Traité sur ce pied
Roi d'Anglerre voulut que l
nétable l'approuvât & envo
pouvoirs aux Ambassadeur
le signer. Il y eut bien de
riers envoyés successiveme
cette affaire qui échoua p
niâtreté du Connétable, to
prévenu que Harfleur alloit
dre, & exigeant toujours q
Anglois la lui remissent.

L'Empereur indigné, pré

Royaume d'Arles, dont depuis 1416.
ongtems elle possédoit la plus
grande partie au détriment de
l'Empire. Le Roi d'Angleterre
qui pénétra ce Prince redoubla ses
caresses pour le gagner. Il y réussit.
Il consentit à une ligue offensive
& défensive contre la France avec
l'Angleterre, qui s'engagea à re-
mettre ce Royaume à Sigismond,
orsqu'elle auroit conquis la Fran-
ce & même d'aider l'Empereur à
e conquerir.

Un Traité si idéal ne paroissoit
pas digne de la sagesse de ces deux
Princes, mais ils ne risquoient
rien en le concluant, ils se pro-
mirent un secret inviolable jus-
qu'au tems de l'exécution. Il est
certain que la situation de la Fran-
ce, menacée d'un si grand orage,
rendoit leurs espérances moins
chimériques. Il est encore vrai
que le Dauphiné, la Provence &
le Lionnois, autrefois partie du

tion des Ambassadeurs de F
Les deux Princes ne le sign
qu'à Cantorbery le 15 d'
lorsque le Roi d'Angleterr
conduire l'Empereur. Ils se
rerent avec les marques
estime & d'une amitié très-ét
l'Empereur ayant reçu l'Ord
la Jarretiere. Ce qu'il fit d'in
d'un grand Prince, surtou
Prince Chrétien, c'est que
seulement il cacha son nouv
gagement, mais encore qu
vint à Paris en gardant la q
de médiateur; qu'il rendit ce

qu'il comptât bien fur la foi du Roi d'Angleterre, lui qui la gardoit fi peu à fon parent & à fon allié. Il demeura encore plus d'un mois à Paris, toujours refpecté & careffé comme un Prince ami & confédéré. 1416.

Il ne trouva plus à la Cour le Duc de Berry, oncle du Roi. Ce Prince qui avoit joué un fi grand rôle fur le théâtre de la France pendant cinquante ans, & qui mouroit encore trop jeune par rapport au befoin qu'elle avoit de lui dans une conjoncture fi critique, étoit tombé malade au commencement de Juin. Son âge l'avertiffant que fa fin approchoit, il manda la Ducheffe de Bourbon fa fille, & le Comte de Lomagne fon petit-fils, fils aîné du Connétable, pour mourir entre leurs bras. Il fe fit relire fon teftament, il y ajouta quelques difpofitions verbales dont il recommanda l'exé-

Mort du Duc de Berri.

*J. des Urfins. Monftrelet. Du Tillet. Charon, le Laboureur. Thuana. Choify, Hift. de Ch. VI. Dict. de Moreri. Juftel. H. de la maifon d'Auvergne.*

1416. cution à la Duchesse & au Comte; comme de fournir vingt mille francs de son hérédité pour aider a payer la rançon du Comte d'Eu son petit-fils, & de restituer aux héritiers de Montaigu des meubles & des pierreries qu'il avoit eus de sa confiscation. La chaleur naturelle s'étant presque éteinte en lui, il mourut le 15 de Juin à 5 heures du soir dans son Hôtel de Nêle, dans les sentimens de la plus grande piété.

Il étoit entré dans sa soixante-seixiéme année. Son corps fut d'abord porté aux Augustins & delà à la Ste Chapelle de Bourges, où on lui éleva un Mausolée de marbre dans le Chœur à côté du Tombeau de Jeanne d'Armagnac sa premiere femme qu'il appelloit ordinairement *Oursine*, de la Devise qu'il avoit composée selon le mauvais goût de ce siecle, d'un Ours & d'un Cigne, avec

avec ces paroles *le tems viendra*, 1416.
& qu'on mit au bas de la ſtatue.

Il avoit fait ſon dernier teſtament le 25 de Mai de l'année précédente & y avoit inſtitué pour ſes héritiers la Ducheſſe de Bourbon ſa fille, & le Connétable ſon gendre: Il nommoit pour Exécuteurs le Duc de Bourbon, les Comtes d'Eu & d'Eſtampes: il il ordonnoit que par un préalable ſes meubles fuſſent mis en dépôt pour la fureté de ſes créanciers.

Jean de France, Duc de Berry & Comte de Poitou, troiſiéme fils du Roi Jean, avoit le nez un peu court, on l'en avoit ſurnommé *le Duc Camus*. Ses mœurs étoient douces, ſçavant pour ſon ſiecle & beaucoup de goût; il ne manquoit ni de cœur ni d'eſprit, mais il étoit inconſtant & ennemi du travail; avide de bien pour le dépenſer; foulant les peuples comme un avare & diſſipant com-

Comte de Lomagnes eut les meubles & les acquêts du Duc en payant les dettes. 1416.

Vers le même tems moururent la Duchesse Douairiere de Bourbon & la Maréchale de Boucicaut. La premiere, née Dauphine d'Auvergne & Comtesse de Forest, étoit une Princesse d'une vertu rare, digne épouse du feu Duc de Bourbon. Elle fut enterrée à Souvigny auprès de lui. Elle laissa tous ses biens au Duc de Bourbon son fils prisonnier en Angleterre.

La Maréchale Antoinette de Beaufort, née Vicomtesse de Turenne, institua aussi pour héritier, mais pour l'usufruit seulement, le Maréchal de Boucicaut son mari, aussi prisonnier en Angleterre. C'étoit une suite de la tendresse de la Vicomtesse qui avoit préféré Boucicaut aux plus grands Seigneurs du Royaume. Cette

Comte de Lomagnes eut les meu- 1416.
bles & les acquêts du Duc en payant les dettes.

Vers le même tems moururent la Duchesse Douairiere de Bourbon & la Maréchale de Boucicaut. La premiere, née Dauphine d'Auvergne & Comtesse de Forest, étoit une Princesse d'une vertu rare, digne épouse du feu Duc de Bourbon. Elle fut enterrée à Souvigny auprès de lui. Elle laissa tous ses biens au Duc de Bourbon son fils prisonnier en Angleterre.

La Maréchale Antoinette de Beaufort, née Vicomtesse de Turenne, institua aussi pour héritier, mais pour l'usufruit seulement, le Maréchal de Boucicaut son mari, aussi prisonnier en Angleterre. C'étoit une suite de la tendresse de la Vicomtesse qui avoit préféré Boucicaut aux plus grands Seigneurs du Royaume. Cette

1416. derniere marque qu'elle lui en donna, réprouvée par les loix, n'eut aucun effet. La Maréchale n'étoit elle-même qu'usufruitiere du Vicomté, substitué à Eleonore sa sœur, veuve d'Edouard Sire de Beaujeu. Aussi s'en mit elle d'abord en possession sans aucun égard pour la disposition de la Vicomtesse qui n'avoit point laissé d'enfans de son mariage.

Combat naval dans la Manche.

*Mailly, H. de Orne.*

*S. Remi, c. 70.*

*Le Megissier, H. de Normand.*

*Polid. Vergil.*

Le Connétable s'étant bien assuré de Paris retourna en Normandie presser le siége de Harfleur, à l'extrémité; il sçavoit que les Anglois se disposoient à le secourir. On disoit même qu'ils vouloient tenter une descente pour faire lever le siége par diversion. Dans cette crainte il fit tenir en état toutes les Milices de Normandie & alla se camper à Honfleur avec un bon corps de troupes, grossies de celles qui étoient au siége; il ne s'agissoit

plus d'emporter la Pla
force, il falloit empêcl r
glois de la ravitailler, sa
la famine la forçoit à ouv r
portes.

Le Roi d'Angleterre n'avoit garde d'abandonner les assiégés. Cette conquête lui avoit trop coûté & son honneur étoit engagé à la conserver. De plus il avoit eu le tems d'armer une puissante Flotte. On y comptoit trois cens Bâtimens dont il n'y avoit pas plus de trente Vaisseaux de guerre. Le reste étoit chargé de vivres & de munitions pour la ville assiégée. Il donna le commandement de cette Flotte au Duc de Clarence son second frere, jeune Prince qui ne respiroit que la gloire, que les combats, & dont il piqua encore le courage en lui disant, qu'il n'admettroit pour excuse de sa défaite que sa mort ou sa captivité.

1416. Clarence mit à la voile à Sanduic vers le 20 d'Août, & cingla droit à Harfleur. Il trouva à la hauteur de cette ville la flotte Françoise, qui la tenoit bloquée, il falloit la vaincre pour délivrer Harfleur. Elle étoit l'une des plus puissantes que la France eût encore mise en mer; elle étoit accrue d'une escadre Espagnole que le Roi Henri de Castille avoit envoyée en conséquence des anciens traités, & de l'escadre Génoise que le Doge Thomas Fregoze s'étoit engagé de fournir suivant le traité fait avec lui sur la fin de l'année précédente. Cette escadre étoit forte de huit grosses caraques, de huit navires, & chargée de six cens arbalestriers : Jean Grimaldy la commandoit & avoit passé le détroit depuis longtems.

Brebant Amiral de France ne s'entendant point à la Marine, & n'ayant eu cette dignité que par la

faveur, le Connétable l'avoit desti- 1416.
tué & l'avoit donné à Robinet de Braquemont, qui avoit servi long tems sur mer en Espagne, qui passoit pour avoir autant d'expérience que de cœur. Il avoit sous lui pour Lieutenans ou pour Vice-Amiraux Jean son fils, le Vicomte de Narbonne, & le Bâtard de Bourbon. Mais les Bâtimens François avoient bien plus d'apparence que de réalité, l'équipage n'étoit pas suffisamment fourni, par l'avarice des trésoriers.

On combattit vers le 25 d'Août. Ce fut l'un des plus beaux combats que les François eussent encore soutenu sur mer. On se battit avec furie, il eut bien du sang répandu de part & d'autre. L'expérience & le nombre des Vaisseaux Anglois leur fit remporter la victoire. Une Caraque Génoise se defendit longtems contre sept Bâtimens Anglois, dont un l'avoit

1416. accroché. Elle se dégagea habilement, le Commite ayant coupé le cable auquel étoit attaché le pont que les Anglois avoient jetté sur le Tillac. Les quatre autres Caraques ne l'imiterent pas, elles furent sans avoir combattu. Il y en eut deux autres qui furent coulées à fond & deux qui furent prises. Plusieurs vaisseaux François tomberent au pouvoir du vainqueur. Jean de Braquemont fils unique de l'Amiral, y fut tué en combattant vaillamment, ainsi que le Bâtard d'Alençon, jeune Seigneur de grande espérance, & que le feu Duc d'Alençon avoit eu de Jeanne de Mongastes, Dame de Blande. La Flotte vaincue se retira dans les ports de Bretagne.

Le Duc de Clarence maître de la mer ravitailla Harfleur, y jetta du renfort : comme il n'avoit point de Troupes de débarquement, il retourna en Angleterre,

il y fut reçu avec aplaudissement 1416.
& du Roi son frere & de toute la Nation. Le Connétable ne se rebuta point pour cet échec, il fit continuer le siége par terre; ayant reçû un nouveau secours de quelques vaisseaux Génois & Castillans, il fit retourner la Flotte devant Harfleur, occupant toute la rade voisine & comptant fatiguer les Anglois par sa persévérance. Il retourna à Paris vers la mi-Septembre.

L'Entrevue de Calais.

S. Remi ch. 71. Du Tillet. Charon. Favin. Spon. Hist. de Genéve. Heiss. H. de l'Empire.

On continuoit d'y combler l'Empereur de caresses & d'honneur. Ce Prince honteux intérieurement de sa manœuvre, partit le 28 de Septembre, il osa aller droit à Calais pour s'aboucher avec le Roi d'Angleterre & le Duc de Bourgogne qui devoient s'y trouver. On ne fut point allarmé à la Cour de cette entrevue: on croyoit que l'Empereur, qui conservoit toujours le titre de médiateur, pour-

1416. roit ménager les intérêts de la France & obtenir la restitution de Harfleur. Mais chacun de ces trois Princes avoit pris son parti déterminément contre la France. L'Empereur arriva à Calais le 2 d'Octobre, & renouvella ses promesses au Roi d'Angleterre.

Le Duc de Bourgogne arriva peu de jours après, Henri envoya à St Omer pour sa sureté le Duc de Glocester son troisiéme frere. Ils eurent pendant huit jours de longes & de fréquentes Conférences dont la ruine de la France étoit l'unique sujet. Ils promirent de se secourir & de s'aider contre elle réciproquement. Le Roi d'Angleterre offrit même au Duc de partager avec lui ses conquêtes par un Traité. Le Duc le refusa avec sagesse, ne voulant pas aliéner ses Partisans avec lesquels ils pouvoit faire plus de progrès dans le

Royaume que par les armes. 1416.

Il conclut seulement pour ses Etats une Trève avec l'Angleterre jusqu'à la St Michel, ce qui ne le rendit pas moins odieux à la Cour, qui traita cette Trève d'attentat contre les Droits de la Couronne; un vassal étant aussi coupable de séparer ses intérêts de ceux de son Prince & de ne le pas secourir, que de se déclarer ouvertement contre lui.

La Cour envoya des mandemens en Flandre, en Artois & en Bourgogne, portant défenses d'observer cette Trève, & ordre de courir sus aux Anglois. On n'y douta pas même que le Duc ne fût engagé secretement avec eux.

Le Duc assuré de l'affection de ses Sujets, s'embarrassa peu de ces ordres. En sortant de Calais il passa dans le Luxembourg, & s'y fit suivre d'une partie de son Armée. La Maison de Luxembourg

1416. avoit retiré cette Province des héritiers du feu Duc d'Orléans, & en avoit donné la jouissance au feu Duc de Brabant pour la dot d'Elizabeth sa femme, fille du Duc de Gorlicie (a). Les peuples s'étoient soulévés contre elle: le Duc de Bourgogne prit le prétexte de la secourir pour les soumettre & s'assurer de ce Duché: ainsi ou pour lui, ou par ses alliés, il se vit le maître des dix-sept Provinces des Païs-bas, source inépuisable d'argent & de soldats.

L'Empereur reprit aussi le chemin de Constance par Lion: il voulut dans cette Ville ériger la Savoye en Duché, en faveur du Comte Amé VIII. Les Magistrats instruits de ce qu'il avoit fait au Parlement, & en garde contre les entreprises de ce Prince, s'y opposerent avec vigueur; il fut

(a) Jean de Luxembourg, frere de l'Empereur.

obligé d'en aller faire la cérémonie à Paluel en Bresse, d'où il arriva à Constance au mois de Janvier. Ce fut là qu'il leva le masque en rendant public le Traité de Cantorbery, & qu'il envoya défier le Roi & le sommer de lui restituer les Provinces du Royaume d'Arles, prétention surannée dont on se moqua à la Cour de France, où on le regarda moins comme un ennemi que comme un ingrat. 1416.

Le Roi d'Angleterre étoit un ennemi bien plus présent & bien plus dangereux. Harfleur étoit de nouveau pressé; il renvoya sa Flotte, qu'on avoit promptement radoubée, & en donna le commandement au Comte d'Huntington, qui attaqua la Flotte Françoise toujours devant Harfleur. C'étoit le Bâtard de Bourbon qui la commandoit.

Levé du Siége de Harfleur.

*Le Megicier, H. de Norm. S. Remi, ch. 69. Justel. Ste Marthe. H. de la Trémoille. P. Anselme.*

La fortune continua de favo-

1416. riser les Anglois. Les François furent vaincus : on dit que ce fut par la faute des Capitaines des vaisseaux Castillans qui ne firent pas leur devoir, & qui profiterent de la marée pour fuir plus facilement. Le Bâtard se battit bien & fut pris prisonnier le 6 d'Octobre. Le Connétable n'espérant plus rassembler de Flotte dans une saison si avancée, se désista de ce siége. On le leva, & l'Armée fut distribuée dans les Places voisines pour la sureté de la Province.

Le Duc de Bourgogne quoiqu'il gardât encore les apparences fit faire par Fosseux, Gouverneur d'Artois, une entreprise sur la ville de Boulogne. Elle échoua, Moreuil qui y commandoit repoussa vigoureusement les Bourguignons. En faisant cette entreprise, le Duc n'avoit voulu que punir la Tremoille, qui jusques-là son favori & comblé de ses bien-

faits avoit changé d'écharpe, & s'étoit attaché au Connétable, pour être favorisé dans la recherche qu'il faisoit de la Duchesse de Berry; il épousa cette Princesse à Aigueperce en Auvergne le 16 de Novembre. 1416.

Si l'infidélité pouvoit s'excuser, la Tremoille auroit été justifié par l'avantage qu'il trouvoit en épousant la Veuve d'un fils de France, (a) héritiere des Comtés d'Auvergne & de Boulogne, qui par son contrat de mariage lui en donnoit l'usufruit après sa mort. La Tremoille sortoit des prisons d'Angleterre où il étoit depuis Azincour, & devoit sa liberté aux sollicitations du Duc, ce qui rendoit son changement plus odieux.

La Duchesse fut encore plus blâmée de se remarier quatre mois après la mort de son mari, & de descendre de si haut. Mais il y

(a) Jeanne d'Auvergne.

1416. a longtems qu'il est établi que l'amour égale tout. La Tremoille étoit le Seigneur le mieux fait de la Cour, & après le sang Royal il n'y avoit rien de plus grand. La Duchesse fut vaincue par son mérite & par sa figure.

Suite du Concile de Constance. Cont. de l'H. Eccles. Pasquier.

Toutes les passions de la Cour étoient passées à Constance. Les Ambassadeurs du Roi & les Députés de l'Université pressoient toujours les Peres du Concile de prendre connoissance par eux-mêmes des propositions du Docteur Petit. On fit à Paris des procédures qui en imposoient la nécessité au Concile. Dès le 16 Mars 1413 le Roi avoit donné des Lettres Patentes pour faire enregistrer la Sentence de l'Evêque de Paris qui les condamnoient. On avoit différé cet enregistrement pour ne pas porter les choses à l'extrémité. Mais le Connétable qui ne ménageoit plus rien fit en conséquence

enregiſtrer cette Sentence au Parlement le 14 de Juin, & l'Univerſité intervenant dans l'affaire obtint un Arrêt du 17 Septembre, qui ordonnoit que l'examen de ces propoſitions ſeroit déféré au Concile pour prononcer définitivement. Le Parlement lui-même prenant parti & décidant au civil, défendit d'enſeigner la propoſition *qu'il eſt permis de tuer ſans autorité de Juſtice.* 1416.

Cette nouvelle portée à Conſtance irrita les Ambaſſadeurs de Bourgogne, au point qu'ils s'emporterent juſqu'aux plus terribles menaces contre ceux de France, & qu'ils ſemblerent vouloir paſſer aux voies de fait. Ceux ci en furent ſi intimidés qu'ils craignirent pour leur vie, & demanderent au Concile un ſauf conduit pour leur ſûreté : demande qui ne leur fit pas honneur, & qui en fit encore moins au Duc de Baviere, chef de

1416. l'Ambassade ; son rang devoit le mettre au-dessus de ces craintes frivoles. Ayant voulu disputer aux Anglois le droit de faire une cinquiéme Nation dans le Concile, l'opposition fut rejettée & la nation Angloise admise à cette prérogative qui étoit de droit.

Ils furent encore bien plus blâmés d'avoir souffert que les Ambassadeurs d'Arragon les croisassent dans l'assemblée ; c'est-à-dire que le premier Ambassadeur d'Arragon s'assit après le premier Ambassadeur de France & ainsi des autres ; ce fut une grande honte pour les Ambassadeurs & pour la Couronne. Personne jusques-là ne leur avoit disputé qu'ils ne dussent être placés tout de suite au premier rang ; il étoit bien surprenant que l'Arragon interrompit cette prérogative, puisque cette Monarchie ne figuroit que depuis peu de tems dans le monde, &

qu'on ne croyoit pas qu'elle osât 1416.
rien disputer avec la France. Les Ambassadeurs de France protesterent contre cette innovation; leur protestation eut encore ce désavantage qu'elle donna lieu aux Ambassadeurs d'Arragon d'en faire une pareille, d'autant plus injurieuse qu'il sembloit qu'ils eussent la pensée de disputer même la presséance à la Couronne de France.

Le Concile ne voulut pas entrer dans ces contestations. Il se contenta de décider que les rangs ne tireroient à aucune conséquence. Il se comporta avec une égale sagesse dans toutes les affaires étrangeres au sujet de sa convocation. Mais il ne put s'empêcher de prendre connoissance des plaintes d'Albert d'Ast, que le Comte de Vertus avoit fait arrêter pour ses intérêts particuliers, & qui par cette raison n'avoit pu se rendre

1416. au Concile. Il obligea ce Prince, sous peine d'excommunication, de le mettre en liberté.

Le 14 de Décembre arriverent au Concile les Evêques de Pamiez & de Mirepoix, tous deux du Comté de Foix, le dernier Etat qui adhérât encore au Pape Benoît. Insensiblement l'Eglise se réunissoit & tout se disposoit à l'extinction du schisme.

*Le Dauphin part pour se rendre à la Cour.*

*J. des Ursins. S. Remi, c. 71. Choisi, H. de Ch. VI. Duy..., H. des Dauph. Mercure d'Av. 1711.*

La Cour étoit fort embarrassée du refus que le Dauphin faisoit de s'y rendre. On avoit en vain dépêché couriers sur couriers pour hâter son arrivée. Il la différoit toujours. Le Duc de Bourgogne & le Comte de Hainaut ne vouloient point se défaisir d'un gage si précieux sans en tirer les plus grands avantages. Ils vouloient le faire servir à la réconciliation du Duc avec la Cour, & le Duc concevoit la flateuse espérance de gouverner bientôt l'Etat sous le nom de ce

jeune Prince. Aucune de ces vues 1416.
n'échappoit au Connétable & au parti d'Orleans. Ils vouloient tout risquer plutôt que d'en courir le hazard.

Les refus réïtérés du Dauphin allarmerent enfin le Connétable. Il voyoit le Roi, dont les accès devenoient plus fréquens, en danger de mourir à toute heure. Le malheur arrivant, le Dauphin se trouvoit Roi & le Duc de Bourgogne maître du Royaume. On cherchoit dans le Conseil des remedes à ce danger. Il y eut des esprits assez violens pour proposer de déclarer le Dauphin déchu de ses droits & de les transporter au Comte de Ponthieu son frere. C'étoit plonger le Royaume dans un abîme de malheurs; on ne manquoit pas de prétextes. L'éducation étrangere du Dauphin, son séjour opiniâtre & ses intelligences avec les ennemis de la France,

1416. eussent fourni à peu près les mêmes motifs que ceux qu'on employa pour exclurre du Trône le malheureux Duc de Lorraine après la mort de Louis V.

Cet avis transpira. Alors le Dauphin se disposa de venir à la Cour avec le Comte de Hainaut. Ce fut du consentement du Duc de Bourgogne & avec une ferme résolution de n'y point paroître que ce Duc n'y fût admis, & qu'il ne rentrât dans les bonnes graces du Roi : la résolution en fut prise dans une grande assemblée que ces Princes tinrent à Valenciennes.

Le Dauphin, pour notifier à toute la France qu'il alloit prendre possession du rang & de l'autorité où sa naissance l'appelloit dans un esprit de paix, y jura & fit jurer au Duc & au Comte l'observation des paix d'Auxerre, de Pontoise & d'Arras. Il exigea encore du Duc qu'il fit serment de pardonner

à tous ses ennemis. Ce Prince le 1416.
promit sans balancer, n'en exceptant que le Roi de Sicile, qui en lui renvoyant la Princesse de Bourgogne avoit fait à ce Duc un affront que les hommes ne pardonnent point; exception contraire à la saine politique, le Duc ne pouvant ignorer le crédit du Roi de Sicile, & que le parti d'Orleans ne l'abandonneroit pas. C'étoit renverser tous ses projets de pacification & mettre lui-même un obstacle invincible à cette réunion tant desirée.

Tels sont les hommes. Il est toujours au fonds de leur cœur une réserve qu'ils ne peuvent sacrifier. C'étoit beaucoup que le Duc agît avec tant de sincérité, toute déplacée qu'elle étoit. Pour ne rien aigrir par sa présence, il retourna à Lille & laissa partir le Dauphin, la Dauphine, le Comte de Hainaut & une grande foule

1416. de Noblesse que la prochaine élévation du Dauphin attiroit à sa suite.

La Conférence de Senlis.

J. des Ursins.

S. Remi, c. 72.

Monstrelet.

Arrivés à Saint Quentin, le Comte envoya un Gentilhomme à la Reine avec une lettre : Il la supplioit de vouloir bien se rendre dans cette Ville pour prendre ensemble toutes les mesures qui convenoient au bien de l'Etat & à la réunion de tous les esprits. La Reine lui manda que Saint Quentin étoit trop éloigné de Paris ; que s'il vouloit bien s'avancer jusqu'à Compiegne, elle y seroit presque aussitôt que lui. Le Comte continua son chemin & se rendit en cette Ville avec le Dauphin & la Dauphine. Là, il trouva une seconde lettre de la Reine qui lui mandoit qu'elle l'attendoit à Senlis. Elle y étoit en effet avec le Comte de Ponthieu, le Duc de Bretagne & une partie du Conseil.

Le

Le Comte ne goûta pas tous 1416
ces changemens ; cependant pour n'avoir rien à se reprocher il alla à Senlis, mais sans y mener le Dauphin qu'il ne croyoit pas en fureté dans une Ville si voisine de Paris.

La Reine méprisant cette finesse, reçut bien le Comte. On commença à négocier. Le Duc de Bretagne étoit comme médiateur. C'étoit un Prince droit & qui souhaitoit avec ardeur la réunion des deux partis. La Dauphine vint de Compiegne rendre visite à la Reine, qui prenant cette démarche comme une marque du respect du Dauphin, reçut cette jeune Princesse avec mille caresses : Elle eut pour elle ces manieres tendres & engageantes, que donne à une Princesse habile le long usage de la Cour. Elle envoya même un Gentilhomme faire les complimens au Dauphin & lui porter de sa part une chaîne

1416. d'or magnifique, comme un témoignage de son amitié. Le Traité avançoit à la satisfaction du Comte de Hainaut & du Duc de Bourgogne, il ne s'agissoit plus que d'aller à Paris pour le faire ratifier.

Le Comte de Hainaut à Paris.
*Les mêmes.*

La Reine laissa la Dauphine à Senlis. Comme le Roi étoit alors dans le fort d'un de ses accès, la Reine présida au Conseil. Le Connétable qui en étoit l'ame, fit remarquer dans le Traité des difficultés imprévues qui firent sentir au Comte qu'il s'en falloit beaucoup qu'on ne l'approuvât. Il eut pu ramener les esprits s'il eut sçû se posséder & employer des voies de douceur, sur-tout ayant pour lui la Reine & le Duc de Bretagne. Mais indigné des obstacles qu'on lui opposoit, il s'abandonna à toute l'impétuosité de son ressentiment, & dit d'un ton de hauteur & avec une franchise hors de

propos, que si on ne vouloit pas 1416.
consentir que le Duc de Bourgogne revînt à la Cour, il alloit remmener le Dauphin en Hainaut.

Le Conseil fut très-étonné de ce discours audacieux. La Reine pria le Comte de sortir pour laisser délibérer en liberté. Il fut à peine sorti qu'on y résolut presque tout d'une voix de l'arrêter ; expédient qui parut le plus efficace & même infaillible pour l'obliger à mettre le Dauphin en liberté. On représenta qu'il ne s'étoit muni d'aucun sauf conduit, qu'il étoit vassal de la Couronne pour plusieurs Fiefs qu'il possédoit en France. On commanda à l'un des Ministres d'expédier l'ordre pour arrêter le Comte de Hainaut, & comme la nuit s'approchoit le Conseil se sépara.

Le Comte fut averti sur le champ de ce qui avoit été résolu.

1416. Dans les dissentions civiles il se trouve toujours des partisans doubles. Le Duc de Bourgogne en avoit plusieurs dans le Conseil. Le Comte monta à cheval à minuit, & reprit dans la plus grande diligence lui troisiéme le chemin de Compiegne, où il trouva un spectacle imprévu, auquel il fut aussi sensible qu'il l'eût été à la perte de sa liberté.

Mort du quatriéme Dauphin. *J. des Urs. Du Tillet. S. Remi, c. 72. P. Anselme. [illegible] Hist. des Dauph.*

Depuis que le Dauphin étoit dans cette Ville, il s'y étoit livré à toute sorte de plaisirs, même aux moins légitimes. Funeste habitude qu'il avoit commencé de contracter à la Cour de Hainaut, où personne ne contraignoit ses volontés. Une vie si licentieuse avoit beaucoup altéré son tempéramment. Il commença de se trouver incommodé le 29 de Mars, jour même que le Comte étoit allé à Senlis. C'étoit une violente douleur de tête qui se trouva cau-

ſée par un abcès formé & qui ne 1416.
put trouver d'iſſue. Le mal crut toujours, il étoit déja à ſon période lorſque le Comte arriva fuyant de Paris, & roulant dans ſa tête de furieux deſſeins de vengeance.

Il comptoit faire partir ſur le champ le Dauphin pour retourner en Hainaut. Il apprit l'état où ſe trouvoit ce jeune Prince avec une douleur mêlée de déſeſpoir : il courut à ſon appartement, ce ne fut que pour le voir dans les convulſions, & peu après expirer, c'étoit le lundi Saint 5 d'Avril à 10 heures du matin.

Exemple des perfidies de la fortune ; elle ne lui montre le Trône & ne l'en approche, que pour l'en priver. Sa mort renverſa les eſpérances des Maiſons de Bourgogne & de Hainaut ; il n'avoit que dix-huit ans ſept mois & quatre jours.

1416. Il courut d'étranges bruits sur cette mort précipitée : la jeunesse du Prince, sa taille, la force de sa constitution, firent présumer qu'il avoit été empoisonné ; on en accusa la Reine, le Connétable, & le Roi de Sicile, qu'on croyoit capables de ce crime. On disoit que depuis le moment que le Dauphin avoit reçu la chaîne d'or que la Reine lui avoit envoyée, il avoit commencé à être malade ; que depuis la peau lui avoit pelé. La Reine ne haïssoit pas assez le Dauphin, elle n'avoit pas assez d'intérêt à la fortune du Connétable, pour ravir à un fils le jour qu'elle lui avoit donné.

Le Connétable n'avoit point été à portée de commettre le crime ; ainsi tous les soupçons se fixerent sur le Roi de Sicile, qui se voyoit prêt d'être sacrifié, si le Duc de Bourgogne rentroit en faveur, & qui alors recueilloit

tout le fruit de la mort du Dauphin, 1416.
en voyant sa fille devenir Dauphine. On parloit d'une poudre jettée sur le Dauphin sortant tout en sueur d'une partie de paume; conjecture peu fondée & dont l'exécution se conçoit difficilement. Si le crime fut commis, les voies en furent sourdes, efficaces, & ne parvinrent point à la connoissance des hommes.

Ainsi mourut le Dauphin Jean, moins regretté encore que son frere, il avoit moins de vertus & plus de vices; mais on attribuoit les vices à sa mauvaise éducation, & on espéroit que l'âge & le séjour de la Cour, en adoucissant ses moeurs, pourroient les corriger; c'étoit toujours un grand malheur de perdre un Prince déja en âge de gouverner. Il fut enterré à l'Abbaye de S. Corneille avec une pompe assez médiocre. Le Comte de Hainaut s'en re-

1416. tourna dans ses Etats avec sa fille; pénétrée de douleur, & versant des torrens de larmes, que l'ambition faisoit encore plus couler que la tendresse; il sembloit qu'elle eût un pressentiment de tous les malheurs auxquels son veuvage alloit l'exposer.

Charles de Ponthieu, cinquiéme Dauphin.

*J. des Urs. P. Anselme. Du Tillet. Gaya. Choisi C. VI.*

La mort du Dauphin éleva au rang & à la dignité de Dauphin, Charles Comte de Ponthieu, le seul qui restoit au Roi de six fils, tous bienfaits, & qui paroissoient devoir vivre long-tems. Les espérances du Royaume se trouverent réduites à un Prince de quatorze ans, qui paroissoit d'un génie borné, & qui malheureusement presque oublié du tems de ses freres, s'étoit livré au parti d'Orleans, & avoit été élevé dans une haine mortelle contre le Duc de Bourgogne. Il avoit épousé la Princesse Marie, fille du Roi de Sicile, irréconciliable ennemi de

ce Duc, & suivoit toutes ses impressions; le mariage n'étoit pas encore consommé, mais ils s'aimoient déja tendrement, & la jeune Marie promettoit d'être un jour, ce qu'elle fut en effet, une des plus accomplies Princesses de son siécle. 1416.

Le Roi de Sicile & le Connétable firent prendre, aussi-tôt qu'on eut appris la mort du Dauphin, les titres de Dauphin, de Duc de Berri, de Touraine & de Comte de Poitou au jeune Prince Charles, réunissant sur sa tête toutes les dignités des Fils de France. Ils firent aussi expédier pour lui des Lettres-Patentes de Gouverneur de Paris. C'étoit un grand fardeau pour un jeune Prince; mais il n'en étoit pas plus chargé, le Roi de Sicile en supportoit le poids. Il lui donna des Officiers d'une grande capacité, sur-tout dévoués aveuglément à

1416. ses intérêts ; il choisit pour Chancelier du Dauphin, Robert le Maçon, Baron de Tréves, qui l'étoit de la Reine ; homme nouveau, annobli seulement en 1400, mais d'un génie & d'une intelligence supérieure. Jean Jouvenel des Ursins, fils de l'Avocat Général, fut nommé pour être son Sécretaire : il étoit Ecclésiastique, & s'éleva depuis aux plus hautes dignités. Par les Lettres Patentes du dix-huit d'Avril, le Roi céda le Dauphiné au Dauphin, qui en confirma le Gouvernement à Henri de Sassenage, à qui le feu Dauphin Jean l'avoit donné en destituant Jean d'Angennes.

1417. Pâques le 11 d'Avril. Mort de Louis II, Roi de Sicile. *J. des Ursins.*

S'il étoit vrai que le Roi de Sicile eût avancé les jours du Dauphin Jean, le châtiment suivit de près le crime, & ne lui laissa pas le tems d'en jouir. Etant allé à Angers pour régler les affaires de cette Province & de celle du

Maine qui étoient de son appanage, il y tomba malade d'une fiévre violente qui le mit d'abord en danger. Il se hâta de mettre ordre à ses affaires par un testament, où il institua pour son héritier Louis Duc de Calabre son fils aîné, à qui il substitua ses deux fils puînés, René Comte de Guise, & Charles qui n'avoit que deux ans : il ne leur substitua pas ses deux filles pour éviter de perpétuer la guerre, si ses fils mouroient sans postérité. Il légua cent cinquante mille deniers à quinze mille pauvres, & ordonna qu'on fît dire quinze mille Messes pour le repos de son ame.

1417. S. Remi, c. 78. Monstrelet. Favin. Chévreau, H. du Monde. P. Anselme. Moreri.

Le Dauphin instruit de sa maladie, se rendit en diligence auprès de lui ; ce ne fut que pour recueillir ses derniers soupirs, ce Prince étant mort le 29 d'Avril âgé de cinquante ans. Il fut enterré à S. Maurice le premier de

1417 Mai. Louis son fils aîné déja âgé de vingt-quatre ans, prit aussi-tôt le nom de Roi de Sicile, & fut reconnu par la France. Il n'étoit point inférieur au Roi son pere pour les qualités du corps & de l'ame; mais animé d'une ambition plus sage, il ne s'attacha qu'aux affaires d'Italie, sans perdre jamais de vue le Trône où il avoit droit. Il ne s'occupa d'abord qu'à mettre en ordre ses affaires domestiques, & à chercher des fonds pour lever une armée: il confirma les priviléges de l'Université d'Angers, que son pere avoit fondée en 1398.

Le Dauphin Lieutenant Général de l'Etat.

*J des Urs. S. Remy, c. 78. Monstrelet. Du Tillet. Pasquier.*

Le Dauphin privé si jeune d'un Prince qui lui servoit de pere, lorsqu'il n'avoit aucun secours à attendre du sien, retourna à Paris. Ce fut pour lui une nécessité de se jetter entre les bras du Connétable, qui pouvoit seul soutenir le Royaume dans la situation

critique où il se trouvoit. Ce Mi- 1417.
nistre au contraire, délivré de la *P. Ansel-*
seule personne qui pouvoit par- *me.*
tager avec lui le gouvernement, *Choisi, H. de Ch. VI.*
se vit en liberté de donner à son génie toute l'étendue dont il étoit capable. Il haïssoit le Duc de Bourgogne à un tel excès, qu'il lui étoit échappé de dire que si les Anglois se présentoient d'un côté devant Paris, & le Duc de l'autre, il y auroit moins de danger à les recevoir qu'à y introduire ce Prince. Ce n'est pas qu'il craignît une telle extrémité, l'ambition seule lui faisoit tenir ce langage; il étoit assez présomptueux pour se flater de triompher & des Anglois & de ce Prince.

La mort du Dauphin anéantissoit le Traité projetté de Senlis, le Connétable en abolit jusqu'au souvenir: il connoissoit assez le Duc, pour juger qu'il alloit s'en venger par les armes; ainsi il son-

1417. gea à se mettre en état de le repousser. Plus allarmé d'une nouvelle descente dont on étoit menacé par les Anglois, il envoya ses meilleurs Capitaines en Normandie, avec la plus grande partie des vieilles troupes, & il se hâta d'en lever d'autres pour opposer au Duc.

Il falloit de l'argent pour ces deux guerres, son crédit ne pouvoit subsister qu'en payant les troupes; l'exactitude seule des payemens autorise la sévérité de la discipline. Il alla au Parlement le 24 de Mai pour y faire enregistrer plusieurs Edits bursaux, il y prit séance au-dessus du Chancelier; mais tout cédoit alors aux volontés du Connétable, & le Chancelier sacrifia une vaine formalité au desir de lui plaire. Le 28 on publia un Réglement pour la Régale, qui en attribuoit la régie aux Sénéchaux pour les Domai-

nes, & aux Maîtres des Eaux & Forêts pour les Bois & la Pêche; qui ordonnoit que les deniers en seroient portés aux Recettes du Roi pour être voiturés au Trésor Royal. 1417.

Le 14 de Juin le Connétable fit rendre une déclaration, qui établissoit le Dauphin Lieutenant-Général de l'Etat, comme l'avoit été le feu Dauphin Louis. On y ajouta seulement que lui seul présideroit au Conseil en l'absence ou pendant la maladie du Roi. C'étoit priver la Reine de ce droit qui en étoit en possession depuis l'an 1403, quoiqu'elle en eût usé assez sobrement. La déclaration portoit une révocation expresse des pouvoirs qui lui avoient été accordés. Ce fut un coup bien sensible pour cette Princesse, qui jusques-là avoit été fidelle à sa haine contre le Duc de Bourgogne, & qui s'étoit prêtée à toutes les

1417. passions de la Maison d'Orléans. Mais le Connétable ennemi de la dépendance & des déférences importunes, crut nécessaire à son autorité de n'avoir à conduire que le Dauphin, dont la jeunesse & la foiblesse ne lui opposoient jamais de résistance.

Telle fut la premiere cause de la mésintelligence entre ce Ministre & la Reine, qui piquée au vif ne lui pardonna jamais cette injure, quoiqu'elle la dissimulât.

Députation du Concile de Constance au Duc de Bourgogn.

*S. Remi. c. 80.*

*Dupin, H. du Schisme.*

*Contin. de l'Hist. Eccl.*

Le Duc de Bourgogne se flata de mettre un jour à profit ce commencement de division: aussi fin politique que grand Capitaine, il cherchoit toujours à mettre de son côté les apparences de la justice; il saisit habilement une occasion qui se présenta au Concile de Constance, où il faisoit jouer mille ressorts pour éloigner la condamnation des propositions de Jean Petit, & pour faire entrer

le Concile même dans ses intérêts. Il y avoit envoyé un nouvel Ambassadeur, le Docteur Pierre Cauchon, qui joignoit à beaucoup de science le plus fin manege de l'intrigue. 1417.

Le Connétable au contraire accablé de tant d'affaires épineuses & un peu mécontent du Concile, avoit négligé de donner les ordres nécessaires pour ses opérations.

Toute l'Eglise s'étoit réunie, & les Princes de l'obédience du Benoît XIII avoient reconnu le Concile. L'Armagnac seul avoit gardé le silence, quoique le Connétable qui en étoit Comte eût signé la capitulation de Narbonne, & par conséquent renoncé à l'obédience de Benoît. Le 18 de Juin, le promoteur Piro demanda à haute voix s'il y avoit quelqu'un de la part du Comte d'Armagnac, personne ne se pré-

1417. ſenta. Gerſon l'un des Ambaſſadeurs de France dit, que ſes collegues avoient des lettres qui certifioient que l'intention du Comte étoit de ſe conformer à la conduite de la France. Le promoteur répliqua au nom de l'Empereur, que cela ne ſuffiſoit point & proteſta contre le Comte comme contre un Schiſmatique.

Les Ambaſſadeurs de Bourgogne offrirent auſſi-tôt au Concile le ſecours de leur Maître, pour ramener au devoir le Comte d'Armagnac. Le Concile refuſa d'accepter un expédient ſi violent: mais l'Empereur qui favoriſoit le Duc les appuya auprès des trois Cardinaux, Chefs d'ordre, deſquels ils obtinrent une députation vers ce Duc comme au nom du Concile, pour engager ce Prince à ſecourir & à protéger le Concile. Le Docteur Lieuvain Neuclin fut le député; on ne lui

donna que des lettres de créance. 1417.
Dévoué au Duc de Bourgogne & appuyé de l'Empereur il alla trouver le Duc en Flandre, obtint de ce Prince une audience publique, & le harangua au nom du Concile.

Lieuvain le traita de protecteur & de défenseur de l'Eglise. Il lui représenta l'état du Concile, les peines qu'il avoit prises pour réunir l'Eglise : qu'un seul grain manquoit au boisseau, nommant le Comte d'Armagnac, qui par son opiniâtreté entretenoit & alloit renouveller le schisme : que le Concile s'adressoit à lui comme à son unique ressource, comme à un Prince qui représentoit tout le Royaume de France, dont le gouvernement lui appartenoit légitimement à cause de la maladie du Roi, de la jeunesse du Dauphin, & du crime de schisme dont étoient coupables le Conné-

1417. table & tous ceux qui avec lui gouvernoient l'Etat.

Premier Manifeste du Duc de Bourgogn. S. Remi, ch. 74. P. Anselme. Choisy. Ch. VI.

Le Duc flaté d'être reconnu par la plus auguste assemblée de la Chrétienté pour son protecteur, & d'être regardé comme la premiere personne de l'Etat, travailla à mériter ces deux titres en chassant le Connétable du gouvernement. Il publia un manifeste où il faisoit dans les termes les plus vifs, un parallèle de sa conduite avec celle de ses ennemis : il alléguoit qu'il avoit accepté tous les traités qu'on lui avoit présentés à signer, & qu'ils les avoient tous violés. Il dépeignoit tous ses serviteurs, gens d'une haute naissance, arrêtés & décapités contre les loix. Il osoit accuser ses ennemis d'avoir empoisonné les deux Dauphins, l'un parce qu'il étoit son gendre, l'autre parce qu'il étoit celui de sa sœur ; il disoit que le Roi étoit captif & le peu-

opprimé. Il exhortoit la Noblesse 1417.
& tous les bons François à les tirer de l'oppression où les retenoient indignement des Ministres qui n'avoient pas l'honneur d'être du sang Royal de France. Il finissoit déclarant qu'il étoit résolu d'employer toutes ses forces & sa vie même, pour faire abolir des impôts odieux que le peuple aux abois ne pouvoit supporter; que dans un dessein si juste, il se flate de la protection du Dieu des armées, qui connoît le fond des cœurs & qui voit la pureté & la sincérité de ses intentions.

Le Duc envoya des exemplaires de ce manifeste dans toutes les grandes villes du Royaume; il fit partir secrettement le Sire de Poix, pour aller à Paris réveiller tous ses partisans, & leur annoncer qu'il se disposoit à venir les délivrer de la tyrannie du Connétable: celui-ci fit brûler publique-

1417. ment le Manifeste par Arrêt du Parlement ; mais les cendres qui en resterent firent autant d'effet que l'ouvrage même.

Le peuple flaté d'être affranchi des impôts, détesta l'Arrêt & applaudit au Manifeste. Sensible à l'intérêt seul il ne put croire qu'il y eût de l'injustice à le vouloir soulager. Dans Paris, à Roüen, dans toutes les capitales, les peuples attendoient impatiemment le Duc, prêts à le seconder. Tant est invincible l'appas de l'abolition des impôts, quoiqu'une expérience de tous les siécles ait du instruire les hommes, qu'il ne sert que de prétexte à l'ambition & aux intérêts des grands. Ceci se passa au mois de Juillet.

Le Connétable s'empare des trésors de la Reine *J. des Ursins.*

La Reine supportoit inpatiemment la diminution de son autorité, & voyoit croître avec douleur celle du Connétable. Tant qu'on avoit respecté cette Prin-

cesse, elle n'avoit pas paru livrée à une grande ambition. Contente de vivre dans le luxe & dans la magnificence, elle avoit laissé assez tranquillement gouverner les Ministres : mais se voyant abaissée & méprisée, elle pensa à humilier le Connétable, même à le décréditer. Elle chargea un de ses officiers de présenter au Roi, jouissant pour ce moment de lui-même, un mémoire qui détailloit les abus, les injustices, les deprédations du Connétable & des Sous-ministres. Le Connétable qui avoit des espions partout en fut informé, sur le champ il fit arrêter l'Officier secretement. Depuis cet instant il ne parut plus.

1417. *S. Remi, c. 74. Monstrelet. Mezeray. Annal. de France. P. Daniel. H. de Gerard Comte de Nevers. C. Mascrite dep. 1402. Moreri, H. de Paris 1735.*

Après cette action aussi hardie que violente, le Connétable ne devoit plus ménager la Reine. Ce parti pris, il résolut de lui faire un outrage qui en satisfaisant sa vengeance, s'accommodoit en même

1417. tems à son intérêt dans le pressant besoin où il se trouvoit d'argent.

La Reine s'étoit fait payer au Trésor-Royal tout ce qui lui étoit du de ses pensions & de ses revenus, dont elle avoit acheté de riches étoffes, & commandé un nouvel ameublement. Il en fit donner avis au Roi par quelqu'un de ses confidens, qui lui représenta que la Reine dans un tems si critique, lorsque l'Etat étoit menacé de deux guerres redoutables, avoit vuidé le Trésor-Royal: que même elle avoit déposé dans plusieurs monastéres de l'argenterie & de grosses sommes qui seroient bien mieux employées à payer les troupes & à les mettre en état de repousser l'ennemi. Sur cet exposé, le Connétable obtint sans peine du Roi qui n'avoit plus qu'une foible lueur de raison, un ordre tant pour lui que pour le Dauphin, de faire saisir tous ces effets

effets & de les employer au paye- 1417.
ment de l'armée.

Dès le lendemain on alla au nom du Roi enlever chez tous les ouvriers ces meubles précieux; on les fit vendre publiquement. En même tems d'autres Officiers se transporterent chez Sanguin, chez l'Huilier, Trésoriers de la Reine, à S. Denis & en quelques autres Monasteres; ils s'emparerent de tous les fonds, de la vaisselle d'argent & firent tout porter au Trésor Royal & à la Monnoye.

Telle fut la suite de cette dangereuse inclination qu'avoit la Reine de thésauriser. Ce qu'elle croyoit une ressource contre l'adversité devint l'instrument de sa disgrace. Il est surprenant qu'elle eût encore donné contre cet écueil; les Princes d'Orléans dans la guerre civile de 1413, & son propre fils le Dauphin Louis, avoient déja donné au ministere

1417. cette leçon, en la dépouillant d'une partie de ses richesses. L'amour de l'argent a des charmes qui trompent toujours les cœurs avides ; les expériences redoublées ne les en désabusent pas.

Ce fut un coup bien hardi au Connétable de heurter de front la femme de son Roi, Princesse ambitieuse & qui jusques-là avoit eu tant d'autorité. C'étoit diviser le parti & la forcer de se jetter entre les bras de ses ennemis. La Reine au milieu des malheurs publics vivoit avec un faste & une indécence qui scandalisoit. Son humeur & son exemple avoient porté le luxe aux plus grands excès. Elle avoit imaginé dans les coëffures des Dames au lieu de bourrelet deux grandes oreilles si larges que les femmes ne pouvoient plus passer par les portes que de côté, à peu près comme

les vertugadins du seiziéme siecle. 1417.

Les Courtisans firent de même ; leurs chaperons n'étoient originairement que des bonnets pour se couvrir la tête, ils y ajouterent un bourrelet par derriere & des pendans dont une partie se retroussoit sur le sommet, entouroit le front & le cou, l'autre partie pendoit négligemment sur les épaules. On y employoit les étoffes les plus précieuses ; on les ornoit d'or, d'argent & de pierreries.

On soupçonna le Chancelier de la Reine, & Jean Picard Secrétaire de cette Princesse de l'avoir trahie, d'avoir indiqué au Connétable la quantité des fonds dont on avoit connoissance & les lieux cachés où étoient déposés ceux qu'elle avoit mis en réserve. Ils avoient acquis à ce prix la confiance du Ministre qui peut-être leur fit quel-

1417. que part de ces richesses. Rien n'échappa à la pénétration d'une Princesse aussi clairvoyante qu'intéressée.

La mort de Boisbourdon.

J. des Urs. S. Remi, c. 74. Mezerai. Diction. de Bayle. Choisi, Ch. VI. Mem. de Marville. H. de Paris, 1735.

Il ne s'agit point à la Cour d'offenser à demi, on n'y borne pas les vengeances. Le Connétable résolut pour se mettre à couvert de celles de la Reine de la mettre hors d'état de lui nuire, en la décriant dans l'esprit du Roi sur sa conduite, & d'inspirer à ce Prince de la jalousie. Matiere délicate dont le ressentiment chez les Princes bien sensés retombe ordinairement sur les accusateurs. Mais le Roi étoit dans une foiblesse d'esprit susceptible de toutes les impressions. Les manieres de la Reine qui passoit sa vie dans le jeu, dans les fêtes & dans une voluptueuse oisiveté, ne fournissoient qu'un champ trop vaste au Connétable.

La Cour de la Reine à Vin-

cennes étoit composée de jeunes 1417
Seigneurs & de jeunes Dames qui ne respiroient que la joie, le plaisir & la galanterie. La Reine n'avoit encore que quarante-six ans; elle étoit l'ame de toutes ces fêtes. On n'avoit pas oublié les bruits qui avoient couru de la passion du feu Duc d'Orléans pour elle, ni l'aventure du jeune Saligni, si peu glorieuse pour cette Princesse. Quelques fâcheuses suites qu'eût eu l'audace de ce jeune homme, elles n'étonnerent pas Boisb urdon qui avec la Tremoille & Giac contribuoit le plus à amuser & à divertir cette Cour galante. On dit que Boisbourdon avoit osé porter ses vœux jusqu'à la Reine, qui ne s'étoit pas irritée de sa témérité.

Boisbourdon, simple Gentilhomme, mais armé Chevalier, s'étoit signalé dans toutes les guerres, à Azincour même où la

1417. honte des François avoit laissé sa réputation sans tache ; il passoit pour le plus brave & le plus intrépide aventurier du Royaume. Jeune encore, magnifique, surtout serviteur passionné de la Maison d'Orleans ; il étoit sans cesse à Vincennes, où aux repas les plus somptueux succédoient des bals qui duroient toute la nuit, & où on prétend que la plus légere retenue n'étoit pas trop bien observée.

Le Connétable fit au Roi un détail odieux de ces assemblées, il appuya sur l'audace de Boisbourdon & sur l'indulgence de la Reine. Il osa exciter dans l'esprit de ce Prince des soupçons funestes à son honneur & qui l'irriterent extrémement contre la Reine & contre Boisbourdon. On dit que le Dauphin n'ignora pas cette démarche du Connétable, qui lui fit entendre que son propre intérêt,

que celui de l'Etat exigeoient que 1411.
les yeux du Roi fussent ouverts
sur la conduite de la Reine. Quoique le Dauphin ne fût que dans sa quinziéme année, la nature devoit lui inspirer une juste répugnance pour l'outrage qu'on préparoit à sa mere. Ce n'est pas faire honneur à son esprit que de l'excuser sur l'ascendant que le Connétable y avoit pris. Il paya cherement sa dureté ou sa foiblesse.

Le Ministre avoit dit au Roi que Boisbourdon alloit régulierement tous les soirs à Vincennes, & apparemment qu'il y passoit la nuit. Le Roi y alla voir la Reine, suivi de du Chatel & d'une partie de sa garde. On ne sçait s'il eut quelque explication avec cette Princesse. Mais comme il revenoit à Paris sur la fin du jour, il rencontra Boisbourdon qui alloit à Vincennes. Ce Chevalier passa assez près du Roi & se contenta de le

1417. saluer profondément, sans s'arrêter, ni sans mettre pied à terre, comme il le devoit sans doute. Ce manque de respect rappella peut-être au Roi tous les discours du Connétable. Il commanda à du Chatel de suivre Boisbourdon, de l'arrêter & de le garder jusqu'à nouvel ordre.

Du Chatel arrêta Boisbourdon avant qu'il fût arrivé à Vincennes, & le mena au Châtelet où il fut mis au cachot les fers aux pieds. On vint l'interroger la même nuit. On lui donna la question. Sur ses réponses il fut condamné à mort, mis dans un sac, & jetté dans la Seine en plein jour. Le sac étoit de cuir, lié par en haut & avoit un écriteau sur lequel on lisoit ces mots écrits en gros caracteres : *Laissez passer la Justice du Roi.*

La mort de Boisbourdon funeste à l'honneur de la Reine, ne le fut pas moins à la réputation du

Ministre, qu'on ne pouvoit excuser de verser par des procédures si brusques & si irrégulieres le sang de la Noblesse Françoise. De plus l'honneur des têtes couronnées offensé dans un point si délicat, exige le plus profond silence. Le public qui n'entre pas dans ces vues déplore toujours le sort des malheureux, punis sans l'observation des Loix; il en fait des crimes à ceux qui l'ont causé. Cette aventure est une terrible leçon pour les jeunes courtisans. Il est plus dangereux de réussir que d'échouer. Le seul soupçon du succès est puni comme le crime. 1417.

Après un coup si violent, il n'étoit pas sûr pour le Connétable de laisser la Reine à la Cour. Ni le fer ni le poison n'avoient rien de trop fort pour tirer vengeance d'un si grand affront. La Reine si longtems maîtresse des affaires, qui avoit distribué tant de graces, *La Reine reléguée à Tours.* *J. des Ursins. S. Remi, c. 74. Monstrelet.*

1417. ne devoit pas manquer de créatures pour la ſervir. Le Connétable porta les choſes à une extrémité devenue néceſſaire : il obtint un ordre du Roi pour éloigner la Reine. On alla dès le lendemain le lui notifier à Vincennes ; on la fit partir ſur le champ pour Blois avec Madame, avec la Ducheſſe de Baviere ſa belle ſœur, avec une ſuite médiocre & dans un équipage bien différent de cette pompe & de ce luxe qui l'accompagnoit ordinairement.

Le Connétable voulut bien par un reſte de ménagement lui laiſſer pour compagnie ces deux Princeſſes. Soit par bienſéance, ſoit qu'il craignît les intrigues de la Ducheſſe, il nomma trois perſonnes affidées pour les garder & lui répondre de toutes leurs actions. C'étoit trois hommes de Robe : Laurent du Puy, Guillaume Thorel & Jean Petit ; mais du Puy

avoit le ſecret du Miniſtre, le 141
commandement de la garde & toute l'autorité. Les croyant encore à Blois trop voiſines de la Cour, le Miniſtre les fit reléguer à Tours. Il ſeroit difficile d'exprimer le déſeſpoir & la rage ſecrette de la Reine : Peu contente d'en conſerver le reſſentiment contre le Connétable, elle l'étendit au Dauphin, ſans vouloir conſidérer que ce n'étoit qu'un enfant, encore ſous la férule d'un Miniſtre impérieux, qui ſans le conſulter faiſoit ſervir ſon nom à l'exécution de ſes volontés.

Le Chancelier & le Secrétaire de la Reine, pour mieux cacher la part qu'ils avoient à ſon exil, l'y ſuivirent. Cette Princeſſe commença de les ſoupçonner & dans la ſuite elle fut inſtruite de leur perfidie, elle diſſimula dans l'impuiſſance de les en punir.

Le Duc de Bourgogne obſer-

1417. voit curieusement toutes ces scènes & comptoit bien d'en profiter. La joie qu'il en eut fut compensée par la mort du Comte de Hainaut. C'étoit un Prince entierement disposé à le servir. Pour ajouter à cette perte le Duc vit s'élever dans les Etats du Comte une guerre intestine. La Princesse Jacqueline sa fille unique, veuve du Dauphin Jean, se porta pour son héritiere; lorsque Jean de Baviere son oncle paternel, Evêque de Liége & surnommé *Sans Pitié*, lui disputa la succession. Il prétendit que ces Etats lui étoient substitués. Il quitta son Evêché, il se maria & entra en Hainaut avec une armée. C'étoit un contretems pour les desseins du Duc de Bourgogne & une grande diminution de sa puissance.

La sédition de Rouen. *J. des Ur.* On annonçoit déja son arrivée dans la plupart des grandes villes où son manifeste avoit ému les

peuples en sa faveur : la ville de 1417.
Rouen fut la premiere qui se dé- S. Remi,
clara par l'audace d'un de ses ch. 74.
Bourgeois, qui crut se faire un Mezeray.
grand mérite auprès des peuples Monstrelet.
en les délivrant des impôts qui Le Megi-
les accabloient. Il s'appelloit cier.
Alain Blanchard, homme d'esprit P. Anselm.
& de cœur, affectant une probité antique & un zéle à toute épreuve pour les intérêts de ses concitoyens, qui avoient une confiance aveugle en lui & qu'il remuoit à son gré ; mais, qui avec ces talens hipocrites & mécontent de sa fortune, cherchoit à la relever & ne pouvoit y réussir que par une révolution. Les vieilles troupes étoient sur les côtes, Rouen moins exposé étoit confié aux Magistrats, si on en excepte le Château où Preaux commandoit avec cent lances seulement.

Rien n'étoit plus favorable aux projets de Blanchard. Le 28 de

1417. Juillet ſur les dix heures du ſoir il aſſembla la populace, déclama avec hardieſſe contre la rigueur avec laquelle on levoit les impôts, l'exhorta à ſe délivrer de cette tyrannie & courut avec elle au vieux Palais où logeoit Raoul de Gaucour Bailli de Rouen, qui en cette qualité faiſoit les fonctions de Gouverneur. Ils vouloient, diſoient-ils, lui livrer un traître qu'ils avoient ſurpris machinant quelque choſe contre le ſervice du Roi. Sur le refus que firent les domeſtiques d'ouvrir à une heure ſi indue, ils commencerent à enfoncer les portes avec des leviers ; ce qui détermina Gaucour, vieux Chevalier d'une grande valeur, mais en cette occaſion d'une prudence médiocre, à leur faire ouvrir les portes & à ſe préſenter à eux. Quelques-uns de la troupe maſqués ſe jetterent ſur lui & le poignarderent.

Ses Domeſtiques & les Officiers 1417.
ſe diſperſerent auſſitôt.

Les ſéditieux coururent enſuite à l'hôtel de Jean Leger Lieutenant de Gaucour, ils le poignarderent & jetterent ſon corps du haut du pont dans la Seine. Ils ſe ſaiſirent encore de dix des principaux Royaliſtes. Mais ils manquerent pluſieurs Officiers de Juſtice.

Tout le gros du peuple ſe déclara pour les factieux & ſe joignit à eux. Les bons Bourgeois qui craignoient pour leur vie & pour leurs biens, ſe tenoient renfermés dans leurs maiſons. Perſonne ne s'oppoſant pour le Roi à la ſédition, Blanchard & ſes complices ſe trouverent à la pointe du jour les maîtres de Rouen. Au premier bruit Preaux qui n'avoit pas de forces ſuffiſantes pour la réprimer, fit partir un Courier qui en donna avis à la Cour.

1417. Blanchard comptoit n'avoir rien fait s'il ne se rendoit maître du Château ; par le Château on pouvoit introduire dans la Ville tant de gens de guerre qu'on voudroit. Il s'y transporta avec les principaux factieux, demandant à y entrer pour exposer leurs griefs, pour prendre, disoient-ils, des ordres afin de pacifier toutes choses. Preaux les voyant en si grand nombre & bien armés permit seulement à seize de venir s'entretenir avec lui sur tout ce qui s'étoit passé, mais ce fut en prenant des précautions pour n'en avoir rien à craindre.

Ils tacherent d'excuser le meurtre de Gaucour en le rejettant sur une populace furieuse, ils ajouterent qu'ils offroient de livrer les coupables, protestant d'une entiere fidélité pour le service du Roi : mais que craignant son ressentiment avant d'être entendus,

ils supplioient le Prince de leur 1417.
remettre le Château, afin qu'ils pussent faire leur paix plus avantageusement.

Preaux leur fit sentir le ridicule d'une pareille proposition, & les refusa sans ménagement. Il ne rejetta pas avec moins de fermeté celle de souffrir qu'ils fissent murer la porte du Château qui donnoit sur la campagne & par où on pouvoit faire entrer des troupes pour les châtier. Ils se restraignirent à prier le Prince d'intercéder pour eux auprès du Roi. Il le leur promit & les exhorta à rentrer dans le devoir en recevant dans leur ville Sa Majesté & ceux qui viendroient de sa part. Ce discours sage n'arrêta pas Blanchard, il se mit avec toute la populace en état de défense, dans l'espérance que le Duc de Bourgogne pourroit faire quelque diversion en leur faveur & même leur envoyer du secours.

1417. Le Connétable prévint ce danger par son incroyable célerité. A la réception du courier de Préaux, il envoya l'Evêque de Rieux & Baqueville à Roüen, pour ramener à son devoir par les voies de la douceur ce peuple revolté : prévoyant que leurs efforts seroient inutiles, il fit partir en même tems le Dauphin avec trois mille lances, qui arriverent dès le lendemain au soir au pont de l'Arche. Il avoit avec lui le Maréchal de Rieux, dont l'expérience étoit capable de suppléer à la jeunesse de ce Prince. Il fut suivi de l'Archevêque de Roüen, du Duc d'Alençon, du Comte de Clermont, de Jean de Harcour, de Jean de Pentiévre & de beaucoup d'autre Noblesse.

Le Dauphin trouva toute la ville sous les armes & disposée à se défendre, même les Chanoines de la Cathédrale en faction aux

portes. Il envoya d'abord l'Archevêque qui comme Pasteur tâcha de les engager à recevoir le Dauphin, dont il leur vanta la clemence. Ils offrirent de le laisser entrer avec sa maison seulement, se disculpant du meurtre & voulant être assurés qu'on ne les en rechercheroit point. Ce parti convenant peu à la dignité du Dauphin, il s'avança vers Roüen, fit entrer dans le Château deux cens lances & deux cens archers, alla se loger le premier d'Août au Mont Ste Catherine, disposant les attaques par le Château & par le dehors de la ville en même tems. 1417.

Ces préparatifs étonnerent les séditieux. Leur ardeur avoit été refroidie par les bons Bourgeois qui leur remontrerent leur impuissance, & qu'ils alloient exposer leur patrie à une ruine inévitable. On députa vers l'Archevêque, on rentra en négociation. Le Dauphin

1417. qui avoit intérêt de terminer promptement, ne songea qu'à sauver sa réputation. Le traité fut conclu le 4, à condition que le Dauphin seroit reçu dans Roüen avec ses troupes, & qu'il y auroit une amnistie générale, dont furent acceptés les meurtriers de Gaucour. Ils n'avoient pas attendu le châtiment. Blanchard & ses principaux complices s'étoient sauvés lorsqu'on avoit commencé à traiter.

Le Dauphin fit son entrée dans Roüen aux acclamations du peuple. Il nomma pour Gouverneur le Comte d'Aumale à qui il laissa une partie des ses troupes, & repartit pour Paris. Il mit pour nouveau Bailly Gamache, avec ordre de punir tous ceux qui avoient part à la mort de Gaucour. Plusieurs d'entre le peuple furent arrêtés & exécutés publiquement, peut-être n'étoient-ils pas les

plus coupables. Dans ces occasions on ſacrifie à l'exemple les plus malheureux. Le Dauphin donna la charge de Chambellan du Roi qu'avoit Gaucour à Huet de Corbie, fils de Gaucour, priſonnier en Angleterre depuis Azincour. 1417.

Cette premiere expédition du Dauphin parut de bon augure pour lui. Il y avoit témoigné de la diligence & de l'activité. Le Maréchal de Rieux qui l'avoit ramené à Paris, étant âgé de ſoixante-quinze ans, ſe démit du bâton de Maréchal de France. On reconnut ſes ſervices en le donnant le 12 d'Août à Rochefort, ſon ſecond fils (*a*), Gouverneur de St Malo.

Traité du Duc de Bourgogne avec les Villes de Picardie.

Ce fut en Picardie que la guerre commença entre les deux par-

(*a*) Jacques de Rieux Sire de Rochefort, à cauſe de Jeanne ſa femme qui en étoit héritiere.

1417. tis. Le Bâtard de Croi, Armagnac, avoit défait & tué dans le Boulonnois le Lieutenant de Jean de Claus, Capitaine de cinquante hommes d'armes; de Claus outré de la mort de son ami accourut la vanger; il battit Croi, fit prisonnier Collehouet, gentilhomme Boulonnois, qu'il fit pendre à un arbre, ce qui établit la mauvaise guerre, toujours funeste par les représailles qui en sont les suites infaillibles. Il assiéga ensuite Neuchatel sur Aîne, défit la Guerre qui venoit au secours, & lui tua cent vingt hommes. Il prit la ville, la brûla & se sauva dans le Cambresis.

S. Remi, 76, 77, 78.

Un autre parti de Bourguignons commandé par Fosseux, de Poix & Mailly, trois chefs intrepides, ayant passé la Somme à Blanquetaque, prirent & brulerent Aumale. Ils ne purent forcer le Château, quoiqu'ils eussent plus de

douze cens hommes, mais ils n'o- 1417.
ſoient s'engager à un ſiége. Ils aimerent mieux aller piller le Vimeu & ſe retirer chargés de buttin.

De ſon côté, Robert de Loire, célebre Armagnac, commandant de Peronne, faiſoit les mêmes ravages dans l'Artois avec cent hommes d'armes, cent archers & cent arbalétriers Génois. Telle étoit déja la ſituation de la Picardie, tels les préludes des malheurs qui menaçoient la France.

Il s'éleva bientôt un plus grand orage dans cette Province, où le Duc de Bourgogne ſe diſpoſoit d'entrer avec ſon armée. Il envoya dans les principales villes notifier qu'il étoit enfin réſolu de prendre en main le gouvernement du Royaume, qu'il vouloit remédier à tant de maux dont il étoit accablé, faire refleurir le commerce, & ſurtout abolir les im-

1417. pôt ſous leſquels le peuple gémiſſoit. Le grand nombre de partiſans que le Duc avoit dans ces villes contribua à perſuader les habitans. Dourlens fut la premiere à entrer en traité. Le Duc s'engagea de la protéger & de lui donner l'entrée & le commerce libre dans ſes Etats. A ces conditions elle convint de le recevoir avec ſes troupes, qui devoient payer leur dépenſe, & ne faire tort à aucun habitant.

Ce qu'il y eut de ſingulier, c'eſt qu'elle ſtipula de ne recevoir aucune garniſon, ni de la part de la Cour, ni de la part du Duc, comme ſi ce Prince entrant dans Dourlens n'en devenoit pas le maître. Cette convention fut ſignée le 7 d'Août. Les villes d'Amiens, d'Abbeville, de St Riquier & de Montreuil, adhérerent au traité. Amiens même chaſſa le Bailli & le Procureur du Roi, ſuſpects

pects au Duc & qui en effet étoient 1417.
Armagnacs.

Le Connétable fut bien étonné de la défection de tant de villes. Il eut bientôt une nouvelle guerre à soutenir encore plus redoutable. Ce fut la descente du Roi d'Angleterre en Normandie. On doit à ce Prince la justice qu'il avoit voulu la paix de bonne foi, par la médiation de l'Empereur, à la vérité avantageusement pour sa Couronne. Cette médiation ayant échoué, il renoüa une nouvelle négociation avec le Duc d'Orléans & les autres Princes encore à Londres prisonniers depuis Azincour, mais traités humainement & laissés sur leur parole. Fatigués d'une si longue captivité, ils passérent dans le projet bien des conditions onéreuses à la Monarchie. Cependant ils se flatoient par le crédit qu'ils avoient à la Cour de les y faire ratifier.

Seconde descente des Anglois en Normandie.

*Act. publiées. Rapin Thoiras. J. des Urs. S. Remi, c. 90. Monstrelet. Du Chesne. Du Tillet. Le Megicier. P. Anselme.*

1417. Le Duc de Bourbon obtint la permission d'aller à Paris pour l'y engager. Le Connétable & le Conseil n'y voulurent point entendre ; ce premier Ministre présumant trop de ses forces & de sa fortune Le Duc fidéle à sa parole revint à Londres. Le Roi Henri irrité de tant de refus réitérés ; se détermina à passer une seconde fois en France. Tournant aussi sa colere contre les prisonniers, il ne leur permit plus de rester à Londres sur leur parole, il les fit enfermer dans le Château de Pontfranet, avec une dureté qui approchoit du génie Carthaginois.

L'occurence étoit favorable pour lui, le Duc de Bourgogne étoit sur le point d'entrer de son côté en France avec une armée, & ils avoient signé à Calais un traité secret, par lequel ils devoient agir de concert. Le Duc, dit on, s'étoit obligé si les cir-

constances étoient heureuses de 1417
reconnoître Henri pour Roi de France, & lui avoit selon quelques auteurs déja rendu hommage des trois Provinces de Flandre, d'Artois & de Bourgogne. Traité que le Duc désavoua toujours, & qui s'il eût été connu lui eût fait perdre tout le crédit qu'il avoit à Paris & dans les plus grandes villes de France.

Les Anglois, ennemis nés des François, applaudirent au dessein de leur Roi. Son Parlement convoqué à Westminster lui accorda tous les subsides qu'il desira, pour mettre en mer une flotte capable à ce qu'on prétend de porter cinquante mille hommes de débarquement. Il laissa la Régence de ses Etats au Duc de Betfort l'aîné de ses freres, & s'embarqua à Hamptoncour avec les deux autres & une quantité prodigieuse de Noblesse. Le fameux Jean

1417. Talbot, déja célébre pour avoir réduit l'Irlande, le ſuivit. La fortune lui préparoit en France une nouvelle moiſſon de lauriers.

Après une navigation heureuſe & de peu de jours, le Roi d'Angleterre prit terre à Tonques en deçà de Harfleur le 16 d'Août, & aſſiégea le Château qui paſſoit pour être très-fort. Jean d'Angenes y commandoit avec une garniſon très-foible. Comme il n'eſpéroit pas de ſecours, lorſqu'il vit l'artillerie dreſſée contre ſa place, il capitula vie & bague ſauves & obtint trois jours pour ſe retirer.

Le Connétable avoit nommé Lieutenant-Général de cette Province, Gilbert Seigneur de la Fayette, Chambellan du Roi & Maréchal du Bourbonnois, du parti d'Orléans, Capitaine du plus grand mérite & très-expérimenté. Il ſe répoſoit ſur lui de la défenſe

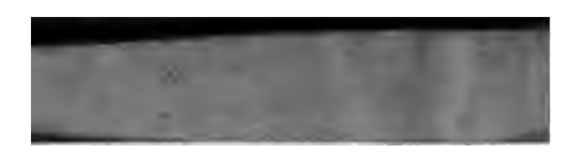
de cette Province & lui avoit 1418.
laissé une bonne armée composée de vieilles troupes. Le Maréchal de Rochefort s'y étoit rendu avec un petit corps de troupes. Enfin Beauveau Gouverneur d'Anjou y avoit conduit toute la Noblesse de ses terres & de son gouvernement.

Il y avoit en Normandie des forces suffisantes pour opposer aux Anglois. La prompte irruption du Duc de Bourgogne en Picardie, & ses approches de Paris, firent changer toutes ces mesures. Le Connétable sacrifia à son intérêt celui de l'Etat : il aima mieux laisser aux Anglois la liberté de faire des conquêtes qu'il croioit leur enlever dans la suite, que de courir le danger de voir son ennemi dans Paris, où tout étoit déja en mouvement. Il envoya des ordres pressans aux chefs de l'armée de Normandie,

1417. de le venir joindre, comptant sur la fidélité des peuples, sur la bravoure des Gouverneurs, & principalement sur la capacité de la Fayette.

Tout ce que put faire la Fayette fut d'aller se jetter dans Caën, ville riche, bien peuplée, & où il y avoit un bon Château. Le Roi d'Angleterre devenu maître de la campagne, soumit toutes les petites places voisines, passa l'Ornes & alla assiéger Caën. Il prit son quartier vers la porte Millet, & le Duc de Glocester prit le sien à Vaucelle. La ville fut battue par une nombreuse artillerie, surtout par de grosses bombardes qui firent bientôt brêche. La Fayette se défendit d'abord à merveille, & soutint plusieurs assauts, où les Anglois perdirent bien du monde.

*Fin du septiéme Tome.*





| | | |
|---|---|---|
| | | |

